L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1186 - VENDREDI 05 OCTOBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Dossier tracteurs
p.23-27

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Cultures: Des bons espoirs pour le maïs ?

P 09 **Actualité** Nièvre
uNiverBois : Succès populaire pour cette première édition

P12 **Actualité** Yonne
Lycée la Brosse: Une rentrée à l'heure européenne

P 13 **Actualité** Bourgogne
L'emploi en milieu rural : Comment faire face aux besoins de l'agriculture?

P 16 **Élevage**
ALYSÉ: Relance de l'élevage allaitant

P 21 **Filières** Cultures
Désherbage du colza: Propreté exigée en graminée

P 17-20 **Dossier** MSA

Vendanges 2012

Petite récolte, grand millésime ?



Les vendanges sont allées bon train en Côte d'Or, comme dans l'Yonne et la baisse des volumes a accéléré la cadence. Les caprices du climat ont produit leurs effets, dévastateurs en certains endroits où la récolte plafonne au quart d'une année normale, un peu plus cléments dans d'autres qui n'ont pas cumulé tous les aléas négatifs en même temps. Au final si les volumes sont en baisse, la bonne surprise pourrait venir de la qualité et certains parlent déjà d'un *«excellent millésime 2012»*...





l'Agenda

Côte d'Or

Bessey-la Cour Vente de pommes de terre

Dimanche 7 ocotbre, de 10 heures à 18 heures, aura lieu la vente annuelle de pommes de terre de la ferme Gagnepain à Bessey-la-Cour. Plusieurs variétés seront à disposition.
Ces pommes de terre ont été cultivées avec du fumier de volaille et les produits phytosanitaires employés sont agréés par l'agriculture biologique. Une boisson et des petits gateaux seront offerts.

Arnay-le-Duc Concours de taurillons et génisses

Jeudi 25 ocotbre, les comices agricoles d'Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois organisent un concours de taurillons et génisses au hall agricole arnétois.

Charolais Journées commerciales les 26 et 27 octobre

La fédération charolaise organise ses journées commerciales les 26 et 27 octobre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC, avec garanties sanitaires, de race pure et de performances.
Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, contacter la Chambre d'agriculture au pôle agricole de Créancey (03 80 90 68 80 ou lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau, ou 06 24 24 69 93 aux heures de repas).
Liste des bovins à vendre sur www.cote-dor.chambagri.fr.

Partenariat Le Lycée agricole de Quetigny recherche des agriculteurs innovants

Depuis plus de 10 ans, le lycée agricole «Olivier de Serres» travaille en partenariat avec des agriculteurs.
Le principe est simple : un agriculteur de Côte d'Or propose un thème d'études par rapport à ses attentes professionnelles.
Nos étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en petits groupes proposent une réponse innovante à ce projet.
Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au Lycée agricole pour l'occasion en février. L'année dernière, il y a eu des travaux sur un projet photovoltaïque, l'optimisation d'un parc matériel après un regroupement d'exploitations, le choix de nouvelles cultures, d'un type de pulvérisateur …
Certains thèmes ont été étudiés plusieurs années, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, la mise aux normes. Dans tous les cas, les étudiants et les agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat.
Notre démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants échangent leurs approches pour trouver la solution la plus adéquate ! Pour cette raison, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants !
Laissez-nous un message écrit par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au : 03 80 71 80 10.

Nièvre

MSA Conférence sur l'équilibre alimentaire

La MSA Bourgogne, à l'initiative de ses délégués cantonaux de Brinon-sur-Beuvron, Corbigny, Saint Benin d'Azy et Saint Saulge, organise une conférence gratuite sur le thème « l'équilibre alimentaire: comment bien se nourrir au quotidien », le mercredi 10 octobre, de 17h30 à 19h, à la mairie de Saint Saulge. Cette réunion, ouverte à tous, sera animée par Mme Laetitia Raynal, naturopathe, qui apportera des éléments de réponse. Contact: M. Mario Zaccardi au 06 74 89 93 15.

Gercela Ventes aux enchères le 10 octobre

Le groupement d'éleveurs sélectionneurs Gercela organise sa vente aux enchères, le 10 octobre, à la ferme du Marault à Magny-Cours.

Foires-concours Calendrier d'automne

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Corbigny Foires-concours le 18 octobre

La Sicagemac, le CCJA de Corbigny et le Comité des foires de Corbigny organisent une foire aux veaux reproducteurs charolais, le jeudi 18 octobre, sous le marché couvert (route de St-Saulge) de la ville. Programme: arrivée des animaux dès 6h (possibilité de pesée), début du concours à 9h, lecture du palmarès à 11h30 et visite officielle à 14h30, avant la remise des prix et le vin d'honneur. Contact: Sicagemac au 03 86 20 00 37.

Medicavet Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la société Medicavet se tiendra le vendredi 19 octobre, à partir de 11h, à la ferme du Marault de Magny-Cours.

Forêt L'avenir du chêne de Bourgogne

C'est le thème de la journée forestière organisée par le CRPF de Bourgogne le 16 octobre, à La Machine (58), au parc à grumes de la scierie, à 9h. Suivre les panneaux «Journée forestière». Au programme : cours, perspectives, incidences des choix sylvicoles avec visite des sites de transformation et échanges d'expériences. Participation de la société Bongard Bazot et fils (BBF) pour le marché du sciage de chêne et du groupe Charlois à Murlin pour un point sur la marché du merrain et son évolution. Repas pros en commun à l'hôtel de la Réunion (03 86 58 63 71) à Bona pour la somme de 19 euros.

Yonne

Apecita Permanence le 11 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 11 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Avallon Concours charolais les 19 et 20 octobre

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 19 et samedi 20 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Concours ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A
Les opérations du jury se dérouleront vendredi 19 octobre, dès 13h30
Date limite d'inscription 10 octobre.
Renseignements et inscriptions au 03 86 34 23 41 - Fax 03 86 31 63 56.

Randonnée des fromages et du foie gras

Randonnée de la «Ronde des fromages et du foie gras», organisée par le groupement des producteurs de soumaintrain fermier, dimanche 7 octobre.
Départ de l'Office de tourisme de Saint-Florentin à 8h30. parcours de 14 km (prévoir votre retour depuis le lavoir de Soumaintrain) ou boucle de 24 km, à pied ou en VTT. Possibilité de pique-niquer vers l'ancien lavoir de Soumaintrain
Inscription : 4 €, donnant droit à un ravitaillement sur le circuit. Gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements : OT de Saint-Florentin : 03 86 35 11 86

MSA Instants Santé pour le canton de Ligny le Chatel

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Ligny le Chatel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 8 au vendredi 12 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle du Mille Club, à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Région

Emploi Colloque à Dijon le 19 octobre

La FNSEA organise dans les régions une série de colloques sur le thème de l'emploi en agriculture.
Pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, le rendez-vous est fixé au vendredi 19 octobre à Dijon au Palais des Congrès.
Ce colloque abordera les enjeux de l'emploi agricole en Bourgogne Franche-Comté, aux travers de la double problématique de la ruralité et de la compétitivité.
Le colloque est ouvert à tous les employeurs agricoles et la participation est gratuite.
Toutefois, le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire soit en ligne sur le site www.colloquesemploi.fr,
soit auprès du secrétariat de la FRSEA au 03 80 48 43 31.

les Formations

Côte d'Or



Le nouveau catalogue formation

Afin d'être au plus près de vos besoins, le centre de formation de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or édite deux catalogues pour la campagne 2012-2013. Le premier sera livré avec votre journal Terres de Bourgogne du 19 octobre prochain.

Nièvre

Boviclic Démonstrations

Jusqu'à la fin novembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des démonstrations des applications informatiques Boviclic dans tout le département. Rendez-vous est donné le 18 octobre à 10h à son antenne de Decize (rue du 14 juillet), le 25 octobre à 10h au lycée agricole de Château-Chinon et le 23 novembre toute la journée sur un stand à la foire de Luzy. Renseignements auprès de l'équipe Boviclic de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

Certiphyto en novembre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont les 22 et 29 novembre à Clamecy. L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel. Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne. La formation est gratuite et prise en charge par Vivea. Contact et réservations avant auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Volailles de ferme

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur le thème des «techniques et clés de réussite en élevage de volailles de ferme» les lundi 15 et 22 octobre, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Cette formation se déroulera sur les exploitations des stagiaires. Objectifs : connaître les points clés à prendre en compte pour réussir son élevage de volailles de ferme, savoir mettre en œuvre les exigences techniques adaptées à chaque stade de développement, constituer une ration type, selon le stade de développement de la volaille. Renseignements au 03 86 93 40 14

Créer une société, accueillir un associé

Pour vous aider dans votre démarche, une formation de 2 journées aura lieu les vendredi 19 octobre et jeudi 25 octobre, de 9h30 à 17h30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 (entrée B) rue de la Maladière à Auxerre. Inscrivez-vous rapidement auprès de la commission agriculture de groupe : tél. 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : martine.nigon@fdsea89.fr
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante.
Public : Jeunes en démarche d'installation, associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e) par la démarche.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.



Budget 2013

L'agriculture n'échappe pas à la rigueur

En baisse de 3%, le budget de l'agriculture subit lui aussi les effets de la rigueur. Seuls l'enseignement, l'élevage et la sécurité sanitaires échappent aux coupes budgétaires.

Le projet de budget de l'agriculture pour 2013 s'inscrit en baisse de 3 % par rapport à 2012. Seuls l'enseignement, l'installation, l'élevage et la sécurité sanitaire sont épargnés par les coupes budgétaires.
Le projet de loi de Finances pour l'année 2013 prévoit de doter le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt de 5 milliards d'euros, soit une baisse de 3 % par rapport aux crédits votés en 2012. Mais le ministre de l'Agriculture a tenu a souligné que malgré *«ce contexte difficile»*, les priorités affichées par le gouvernement en matière d'éducation et de jeunesse seront financés.
Ainsi l'enseignement technique et supérieur agricole ressort avec une augmentation de 1,7 % soit une dotation globale de 1,634 milliards d'euros.

L'enseignement agricole bien doté

L'enseignement agricole qui représente la moitié des emplois du ministère de l'Agriculture bénéficiera de la création de 200 postes de professeurs à la rentrée scolaire 2013 complétés par 30 postes d'auxiliaires de vie scolaire. Selon le ministre, ces créations s'ajoutent aux 110 postes nouveaux réalisés à la rentrée scolaire 2012 (50 postes d'enseignants, 40 postes d'auxiliaires de vie scolaire, 20 postes d'assistants d'éducation).

Soutien à l'installation

En ce qui concerne l'installation des jeunes et conformément à l'engagement pris lors de la Finale des Labours à Lautrec dans le Tarn, le 16 septembre, le soutien financier sera maintenu au même niveau que celui de 2012, à travers ses différents outils : DJA, prêts bonifiés, exonérations fiscales et sociales… ainsi que la taxe sur le changement de destination des terres à hauteur de 20 millions d'euros.
Au final ce sont 300 millions d'euros qui seront consacrés à la politique d'installation en 2013. En attendant la mise en place d'une nouvelle politique en la matière, promise par Stéphane le Foll qui sera élaborée à partir des propositions issues des Assises de l'installation prévues au début de l'an prochain.

L'élevage préservé

Dans le budget 2013, le ministre s'est engagé également à préserver les crédits dédiés à l'élevage, soit 165 millions d'euros pour la part nationale de la prime à la vache allaitante et 248 millions d'euros pour les indemnités compensatoires de handicaps.

Autre priorité affichée, la compétitivité de l'agriculture avec le maintien de l'exonération des charges patronales pour l'embauche de travailleurs occasionnels, au profit des filières fruits et légumes et viticulture notamment, soit un engagement de 506,8 millions d'euros.
En revanche, la mesure concernant l'allègement du coût du travail de l'emploi permanent portant sur 210 millions d'euros a été retirée.
Promise en 2011 par l'ancien gouvernement et budgétée dans le budget de l'agriculture 2012, elle n'a pu être mise en œuvre en raison de l'opposition de la Commission de Bruxelles.

Pour financer cette baisse, le précédent gouvernement avait réduit l'avantage fiscal sur le fioul domestique à usage professionnel (80 millions d'euros) et créé une taxe soda (130 millions).

Malgré l'abandon du projet, la taxe soda devrait être reconduite en 2011 dans le cadre du financement de la sécurité sociale, a laissé entendre, le ministre de l'Agriculture.

Priortié à la sécurité sanitaire

Quant au soutien aux investissements, Stéphane Le Foll s'est engagé à ce que l'agroalimentaire soit éligible à la Banque publique d'investissement en cours de création.
La sécurité sanitaire et la qualité des aliments figurent aussi parmi les priorités du ministère de l'Agriculture avec une augmentation des crédits de 4 %, soit 511,4 millions d'euros.
L'ensemble vise à renforcer la protection animale et la lutte contre les maladies animales parmi lesquelles la tuberculose, la surveillance biologique du territoire et la détection d'éventuelles maladies émergentes, la réduction de l'usage des médicaments vétérinaires….

Autre priorité enfin, l'agriculture durable - les dotations qui permettent d'engager les mesures agro-environnementales sur cinq ans s'élèvent à 47,6 millions d'euros soit une augmentation de 12 % - et la forêt qui voit la dotation de l'Office national des forêts progresser de 0,5 %.

Pour financer ces priorités, tout en intégrant une réduction de 3 % des moyens qui lui sont dédiés, le ministre de l'Agriculture a fait porter l'effort sur les dépenses de fonctionnement.

Les crédits d'intervention sacrifiés

Outre une rationalisation des moyens, le ministère et les structures qui lui sont associées (FranceAgriMer, Office national des forêts, Agence de service et de paiement…) réduiront leurs effectifs. Hors enseignement la coupe porte sur 600 emplois.

En outre, les crédits d'intervention du ministère notamment ceux qui transitent par FranceAgriMer sont littéralement sacrifiés. *«Les crédits d'intervention ont été arrêtés avec le souci de la sincérité et de la responsabilité. Par un pilotage fin et efficace, le budget 2013 du ministère de l'Agriculture a pour ambition d'accompagner les priorités politiques et non de répondre à une simple volonté d'affichage»*, précise le communiqué du ministère de l'Agriculture.

En bref

Maladie Des indemnités journalières à partir de 20 euros pour les exploitants

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 présenté par le gouvernement le 1er octobre prévoit d'étendre la couverture sociale des exploitants agricoles en leur permettant de bénéficier d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident de la vie privée. Actuellement, ils bénéficient seulement d'une couverture en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Le coût de la mesure est évalué à 73 millions d'euros par le gouvernement. Les prestations, *«versées après un délai de carence raccourci en cas d'hospitalisation, seront forfaitaires et financées par une cotisation également forfaitaire»* de 170 euros par an, couvrant l'ensemble des non salariés de l'exploitation, selon le dossier de presse. Le montant de l'indemnité journalière maladie, versé après un délai de carence, sera de 20 euros du 1er au 28e jour, puis 27 euros à compter du 29e jour. Une mesure qui devrait satisfaire la FNSEA qui s'était prononcée, lors des discussions, en faveur d'une indemnité journalière forfaitaire de 23 euros, alors que la MSA dans une résolution avait défendu une indemnité journalière de 48 euros (et une cotisation forfaitaire de 280 euros).
La deuxième mesure à destination des exploitants agricoles contenue dans le projet de budget pour la Sécu consiste en l'attribution de *«points gratuits de retraite proportionnelle»* pour les exploitants qui ont dû cesser leur activité en raison d'une maladie ou d'une infirmité. La mesure prévoit ainsi d'attribuer 23 points pour les chefs d'exploitation et 16 points pour les collaborateurs d'exploitation et les aides familiaux.

Photovoltaïques Les petites installations favorisées par le ministère de l'Écologie

Le ministère de l'Écologie a annoncé le 1er octobre qu'il allait augmenter à 18,4 centimes d'euro par kilowattheure le tarif d'achat de l'électricité produite par les petites installations photovoltaïques répondant aux critères d'intégration simplifiée au bâti et dont la puissance est inférieure à 100 kWc. Ce tarif est déjà en vigueur pour les installations inférieures à 36 kWc. Une bonification de 10 % en fonction de l'origine des panneaux solaire est envisagée, pour favoriser les entreprises françaises. Pour concrétiser ces annonces, Delphine Batho *«saisira cette semaine le Conseil supérieur de l'énergie et la Commission de régulation de l'énergie d'un projet d'arrêté»* allant dans ce sens. Cette nouvelle intervient quinze jours après la conférence environnementale qui a promis un appel d'offres pour les grandes installations d'ici à la fin 2012, ainsi que la poursuite des appels d'offres trimestriels pour les installations moyennes (100-250 kW). En outre, pour les petites installations (moins de 100 kW) il est envisagé de plafonner les baisses de tarifs à 20 %.

Clin d'œil



Tunnels de stockage ou d'élevage
MEF
8.00, 9.30 ou 10.00m
04 77 27 47 47
www.mef-sarl.com

SUREAU
Agriculture S.A.S
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Pro, Proche, Promodis
Jusqu'au 31/10/12*
*Dans la limite des stocks disponibles
Les Bonnes Affaires du Libre Service
Pulv'Hiver
18.50 € Prix HT - Règlement comptant
l'unité à partir de 2 bidons acheté (réf. 248622)
Nettoyeur haute pression DIMACO
2099 € Prix HT - Règlement comptant
1800L/h- 170 bars 12CV - 9KW - 17 A enrouleur 20 m (réf SIG30170TE)
Râtelier circulaire Jourdain
390 € Prix HT - Règlement comptant
(réf. RC12)
JOURDAIN N°1 du TUBULAIRE BOVIN

Assemblée générale

Les irrigants veulent un barrage pilote

Le syndicat des irrigants de Côte d'Or s'est réuni vendredi dernier à Dijon. Si l'année a été plutôt tranquille, l'objectif de pérenniser l'irrigation reste intact.



Le président François-Xavier Lévêque propose d'étudier les effets positifs et négatifs d'un tel ouvrage sur un bras de la Tille.

Des années comme celle-ci, les irrigants en redemandent. *«Il y a eu très peu de prélèvements effectués dans le département»* résume le président François-Xavier Lévèque, *«après un début de printemps plutôt sec, les précipitations sont rapidement revenues. Les températures ont été relativement basses et nous avons eu des ETP très faibles... C'est très bien pour nous. Le premier arrêté préfectoral n'est intervenu que le 17 août»*. Oui mais voilà, comme *«les années se suivent mais ne se ressemblent pas»*, mieux vaut *«rester vigilant et se préparer aux années sèches qui reviendront tôt ou tard»*. François-Xavier Lévèque ne souhaite *«en aucun cas baisser les bras, ni même lever le pied»* sur les projets du syndicat. *«A ce titre, nous aurions souhaité que l'administration soit présente aujourd'hui à notre assemblée générale pour qu'elle nous écoute»* regrette le président.

Conscients que les *«robinets se ferment de plus en plus»* suite aux différentes études de volumes prélevables, les irrigants refusent d'être la *«variable d'ajustement des prélèvements sur le milieu, sous peine de mettre en péril les productions légumières et toutes les filières qui gravitent autour l'irrigation en Côte d'Or»*. *«Nous sommes les premiers visés par l'opinion publique lorsque le niveau des rivières diminue. Or cette année, en l'absence de prélèvements dans certains secteurs sensibles, le niveau d'eau a continué de baisser. Nous n'y sommes donc pour rien»* fait remarquer le président.

2012 en référence

Le souhait de réaliser des réserves collinaires est de nouveau mis en avant par le syndicat. François-Xavier Lévèque hausse progressivement le ton : *«la création de retenues d'eau artificielles semble être la meilleure solution dans la majorité des cas. Néanmoins, dans les secteurs les plus sensibles, là où le sol est relativement filtrant, faire des réserves aurait un coût relativement élevé. Les dépenses sont tellement comptées aujourd'hui qu'il faudrait mieux nous écouter. Nous le disons depuis longtemps : la création de barrages pourrait régler de nombreux problèmes»*.

«Satisfaire tout le monde»

Le syndicat des irrigants propose qu'un barrage-pilote soit constitué sur un bras de la Tille, même si celui-ci ne respecte pas tout à fait la loi sur l'eau. Le président explique : *«Ce serait juste une expérience. L'objectif serait de satisfaire tout le monde : les pêcheurs, les collectivités, les associations de protection de la nature et les agriculteurs. Nous ferions ensuite un bilan des effets positifs et négatifs pour voir si un barrage est si néfaste que ça. De l'écologie, il en faut, tout autant qu'une agriculture productive et diversifiée pour faire face à l'augmentation de la population de demain»*. François-Xavier Lévèque s'invite à un petit rappel historique : *«suite aux crues de 1955 et 1956 en Côte d'Or, les rivières avaient été curées et recalibrées pour éviter les inondations. Des barrages avaient été construits pour maintenir un niveau d'eau suffisant pendant l'été. La motivation n'était pas seulement agricole. Le génie rural, autrement dit l'État, supervisait ces ouvrages. Les barrages que l'on voit actuellement ne sont donc pas des erreurs du passé. Ils ont été construits dans les années 50 dans un but bien précis. En considérant le niveau actuel des nappes phréatiques, je me demande bien pourquoi on ne peut plus refaire de barrages aujourd'hui...»*

AURÉLIEN GENEST

Cultures

Des bons espoirs pour le maïs ?

On récolte actuellement le maïs dans le Val de Saône. Les premières impressions sont plutôt bonnes.

Les mois-sonneuses reviennent en nombre dans les champs, là où le maïs est important. C'est notamment le cas dans le Val de Saône.

Thomas Bergerot, agriculteur à Lanthes, dans le canton de Seurre, est en pleine récolte, comme beaucoup d'autres céréaliers. *«Ça risque d'être aussi bien que l'an passé, sinon mieux»* indique t-il au terme de ses 10 premiers hectares récoltés. Un rendement de 100q/ha a été obtenu dans des terres pas forcément les meilleures de l'exploitation. *«Avec toutes les précipitations du printemps et du début d'été, je pense que certaines parcelles approcheront 120q/ha. Nous verrons bien. En 2011, c'était beaucoup plus compliqué: les semis étaient très hétérogènes et le maïs avait végété au printemps»* enchaîne le Seurrois de 36 ans. L'agenda est plutôt chargé en ce moment : *«Tout se cumule. Il faut récolter le maïs tout en semant le blé et la moutarde. Ma sole de blé atteint 82 hectares cette année, soit 18 de plus qu'en 2011. Ces hectares supplémentaires correspondent à du blé gelé que j'ai ressemé en maïs»*.

La récolte est programmée durant trois semaines à raison de trois jours hebdomadaires. Thomas Bergerot espère que le temps *«va s'y prêter, tout en pouvant semer les blés dans de bonnes conditions»*. Cet été, des rendements *«dans la moyenne des dernières années»* ont déjà été enregistrés dans ses autres principales cultures que sont le blé, l'orge et le colza.

La mauvaise note de l'année est à mettre à l'actif de la moutarde qui a dû être re-semée au printemps et qui n'a donné que la moitié du rendement escompté (11 au lieu de 22q/ha).



Les premières parcelles de Thomas Bergerot, à Seurre, ont atteint une moyenne de 100q/ha.



L'agriculteur seurrois a 82 hectares à récolter.

AURÉLIEN GENEST

Bienvenue à la ferme

Marché fermier à Dijon, troisième édition

Le cœur de Dijon reprendra ses allures de campagne à l'occasion d'un troisième marché fermier, organisé par le réseau des producteurs *«Bienvenue à la Ferme»*.

Devant le succès des deux dernières éditions (octobre 2011 et juin 2012) le réseau *«Bienvenue à la Ferme»* organise un nouveau marché fermier à Dijon le dimanche 7 octobre autour des Halles de 10 heures à 18 heures, avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Les agriculteurs vendront leurs produits en direct. Les visiteurs pourront se restaurer sur place. Les consommateurs à la recherche de produits locaux, authentiques et savoureux trouveront leur bonheur. Ils rencontreront des producteurs qui ont envie de faire partager la passion de leur métier. Retrouvez le goût de produit 100% terroir à rapporter à la maison et passez une agréable journée.



Petits et grands découvriront les animaux de la ferme, et les différentes animations proposées par les Jeunes agriculteurs : dégustation de lait au *«Bar à Lait»*, balades en calèche, démonstrations culinaires, réalisation de tonneaux , découverte de la ferronnerie d'art, de la collection de rosiers et de plantes ornementales de la pépinière Dima.

Repères

Vingt-neuf producteurs présents

Vins de Bourgogne : Les Coteaux de l'Auxois (Villaines les Prévotes), Jean-Charles Fornerot (Saint Aubin), Jean-Michel Maurice (Savigny les Beaune), Pascal Mure (Volnay). Crémant du Chatillonnais : Henri Mutin (Massingy). Miels, pains d'épices, pollens, propolis, glace au miel : Daniel Blanc (Rouvray), Emmanuel Degrace (Dijon). Crèmes et liqueurs de fruits : Gilles Joannet (Arcenant). Quiches tartes gâteaux, gougères: La Grange (Flavigny sur Ozerain), Gérard et Gilberte Silvestre (Savoisy). Fromages de chèvre, brebis, vache : Didier Loison (Saulieu), Jean-Charles Monget (St Maurice/Vingeanne), Roger Rouaud (Molesmes). Foie gras, rillettes, confits, magrets de canard, agneau : Pascal Laprée (Mont Saint Jean). Yaourts fermiers, fromages blancs nature ou assaisonnés, faisselles : Gaec du Mont Lassois (Etrochey). Truites, rillettes, mousses, œufs : Sylvain Tscherter (Veuxhaulle sur Aube). Cresson : Les Cressonnières de Flacey (Flacey). Escargots : Jérôme Chaland (St Germain du Plain, Saône-et-Loire). Truffes, noix, aromatiques, quiches soupes d'orties : Muriel Delvallez (St Sulpice d'Excideuil), Narcisse Perez (Ste Croix de Mareuil, Périgord). Jus et nectar de fruits, sirops et confitures, pains d'épices : Daniel Cachot (Broin), Roger Flocard (Sacquenay). Fruits, légumes, liqueurs, jus de fruits : Philippe Marande (Messigny et Vantoux). Charcuterie fermière, porc : Véronique Garreau (Saint Julien), Marie-Claude Prommer (Fontangy). Viande de génisses charolaises : Emilie Jeannin (Beurizot), Jean-Jacques Terrand (Cussy la Colonne). Safran de Bourgogne : Sylvie Lagier (Noiron/Gevrey). Pépinières : Christophe et Catherine Dima (Beire le Chatel).

Élevage

Des prés jaunes



Les prés de Côte d'Or portent bien leur nom. Le mois de septembre qui vient de s'achever a été particulièrement sec. S'il est bien tombé quelques millimètres d'eau ces derniers jours, le plan d'herbe ne devrait pas repartir. C'est du moins ce que pense Dominique Guyon, vice-président de la Chambre d'agriculture, présent lundi à la réunion mensuelle des membres de la Chambre : *«Ça a reverdi un peu dans quelques secteurs mais à mon avis, il n'y aura pas les pousses que l'on a habituellement à partir du 10 septembre, quand il pleut suffisamment. Je pense qu'il est trop tard pour que ça reparte. Maintenant, il suffit de tenir les animaux dans les prés avec des fourrages. Tant qu'il ne gèle pas, les animaux sont bien dans les prés !»* **AG**



Vendanges

Seulement un quart de récolte

De nombreux domaines côte d'oriens ont terminé les vendanges. A quelques kilomètres au sud de Beaune, c'est l'heure du bilan.

Ce n'est plus un scoop : la quantité de raisins n'est pas au rendez-vous. Alain Billard, viticulteur à Monthelie, n'avait jamais vu ça. *«En 2003, il y avait eu le gel puis la canicule. On avait fait une demi-récolte. Mais là, on descend à 25%...»* informe le vigneron.

Un rendement de 9 à 20hl/ha caractérise la récolte 2012. C'est nettement moins que les 40 à 48hl/ha d'une année normale. Dans certaines parcelles, c'est plus de 4000 bouteilles de moins à l'hectare...

Pour le domaine Billard, qui compte 6,5 hectares de vignes répartis sur les communes de Monthelie, Beaune, Pommard, Meursault et Volnay, la perte est d'autant plus considérable qu'il n'est pas assuré contre la grêle. *«Heureusement, il ne grêle qu'une fois tous les quatre ans...»* fait remarquer le vigneron côte d'orien, en faisant référence aux années 2001, 2004, 2008 et donc 2012.

Des grêlons dévastateurs

Les secteurs Monthelie-Volnay-Pommard et Beaune sont sans aucun doute ceux qui ont le plus *«trinqué»* suite à la grêle du 30 juin.
«Ici, on est tous dans le même cas, c'est un quart de récolte pour de nombreux domaines» enchaîne le viticulteur, *«il y a tout eu cette année, en commençant par la fleur du moins de juin qui ne s'est pas déroulée dans de bonnes conditions. Mais c'est bien cette grêle de fin juin qui a fait le plus de mal aux vignes»*.

En plus de l'impact direct sur les raisins, les grêlons ont détruit bon nombre de feuilles.

Les raisins restants ont été exposés au soleil et aux chaleurs du mois d'août, ce qui a accentué le phénomène de grillure, particulièrement important cette année.

Pour ne rien arranger, les gros grêlons ont laissé des cicatrices importantes sur les rameaux. *«Ces impacts vont sans doute gêner la taille. Il ne faudra surtout pas plier au niveau de ces cicatrices sinon ça cassera. Les autres années, il grêle plus tard. Le bois est alors moins vert et moins fragile»* commente Alain Billard.

Soucis pour le commerce, pas pour la qualité

Les rendements historiquement bas de l'année et le manque de bouteilles vont forcément impacter le commerce d'Alain billard, qui vend principalement en France, en Suisse et en Belgique. *«Nous réfléchissons comment nous allons nous organiser. Le problème va vraiment se poser à partir de la fin d'année 2013, quand les vins 2012 seront mis en vente. Nous allons essayer de contenter tous nos clients mais ce ne sera pas facile»*.

Malgré ces difficultés, le propriétaire du domaine souhaite garder le sourire, et pour cause : *«certains pensent qu'après une telle catastrophe, tout est fichu. C'est exactement le contraire. Si la quantité n'est pas là cette année, ce n'est pas le cas de la qualité. Les conditions ont été difficiles cette année mais le temps ensoleillé des dernières semaines d'août et de début septembre a permis une bonne maturation de la récolte. Si bien que les degrés naturels se situent entre 12 et 13. Ce sera un excellent millésime»*.

AURÉLIEN GENEST





▲ Sarment abimé suite à l'impact d'un grêlon le 30 juin. Il faudra être vigilant lors de la prochaine taille.

◀ Alain Billard termine l'année sur un rendement variant de 9 à 20hl/ha. Lors d'une bonne année, c'est 48hl/ha.



▲ Si la quantité n'est pas au rendez-vous, le millésime 2012 sera à coup sûr exceptionnel. Les raisins ont d'excellents degrés ainsi qu'une très belle couleur.

Une feuille touchée par la grêle. Certains raisins ont été davantage exposés au soleil et ont *«grillé»* plus facilement. ▶





Colza

Tout n'est pas perdu !

En dépit des pluies d'il y a quinze jours sur la Nièvre, la sécheresse estivale a perturbé le cycle de semis du colza. Avec un retard de quinze jours à trois semaines, la levée a été d'autant plus difficile qu'il n'y avait pas encore d'eau. Fin septembre, la météo s'est un peu rattrapée. Tout n'est pas perdu.



Un plant de colza qui a atteint le stade 8 feuilles.

«*De mémoire d'ancien agriculteur, les semis ont rarement été aussi tardifs*» souligne Mickaël Geloen, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Nombre de cultivateurs nivernais ont donc attendu la toute fin septembre afin de réaliser leurs semis. Encouragés par les précipitations, généreuses, des 21 et 22 septembre. «*Il est tombé ce qu'il fallait pour que le colza commence à lever. Il était temps*» explique-t-il. S'il était temps, c'est qu'il n'échappe à personne que les jours diminuent et que le temps d'exposition à la chaleur est moins favorable à une croissance normale des plantes. Quand il n'a pas gelé, tout simplement, comme çà a été le cas dans certains secteurs les 18 et 19 septembre. Ce qui est préjudiciable à la capacité de la plante à se développer et à résister, ensuite, aux frimas de l'hiver.

Stade 8 feuilles

«*L'idéal pour que le colza passe l'hiver*» dit le technicien, «*c'est qu'il arrive à un stade 8 feuilles avec un collet de 8 mm et un pivot de 15 cm, avant les premiers froids*». Or, selon les projections effectuées par la Chambre, ce stade pourrait être atteint cette année entre le 3 et le 21 novembre, selon si la levée s'est produite autour du 25 septembre ou plutôt du 3 octobre, et à la condition que le climat automnales soit «*normal*» (par rapport à une moyenne de 1970 à 2000). Sinon, en cas d'automne froid, le stade 8 feuilles pourrait n'être atteint que le 26 novembre ou même le 7 décembre pour une levée autour du 3 octobre. A noter que les sols de limons ont présenté les meilleures levées, à l'inverse des sols argileux. Dans certains cas, cependant, le technicien observe que «*le colza, à ces dates, n'atteindra peut-être que les 3-4 feuilles*». A 4 feuilles, la plante peut tenir jusqu'à -10°c: autant dire qu'il faut espérer «*des conditions météo clémentes jusqu'en novembre. Rien n'est encore perdu!*»

Conseils

A partir de ce constat, Mickaël Geloen prodigue un conseil: «*tout mettre en œuvre pour permettre au colza de maintenir son peuplement et de favoriser au maximum la croissance en limitant la concurrence des adventices et des insectes*». Par exemple, les pluies de fin septembre ont entraîné une belle levée de graminées dans le colza, notamment sur des précédents d'orge d'hiver: «*il est conseillé de passer un anti-graminées qui apporte de l'eau, de la lumière et des éléments minéraux au colza*». Et puis pour ceux qui n'ont pas eu le temps de semer tout leur colza, le conseiller propose la pratique du faux semis. Avant d'implanter un tournesol, une orge de printemps ou un maïs (en secteur profond), «*il vaut mieux passer un coup d'outil pour faire lever les adventices au maximum, quitte à retarder de quelques jours le semis, avant d'implanter la culture*». Ce qui est d'autant plus vrai pour l'orge après un précédent blé. Enfin, contre les ravageurs d'automne, tels que les altises, la Chambre d'agriculture conseille de «*ressortir les cuvettes jaune, qui doivent être enterrées, leur sommet au niveau du sol pour piéger ces insectes et ne pas pénaliser le nombre de pieds au m²*».

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Communiqué

Election des membres de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Les élections des membres de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre se dérouleront le 31
Les listes électorales provisoires des collèges des électeurs individuels seront affichées dans les mairies jusqu'au 15 octobre 2012.
Toute personne ne figurant pas sur les listes électorales provisoires peut demander son inscription sur ces listes. De même, tout électeur inscrit dans le département peut demander l'inscription d'une personne omise ou la radiation d'une personne qu'il estime indûment inscrite. Tout électeur inscrit dans un collège pourra également demander son inscription dans le collège auquel il estime appartenir.
Ces réclamations devront être transmises avant le 16 octobre 2012, par lettre recommandée avec accusé de réception à :
Monsieur le Président de la commission D'établissement des listes électorales
Pour l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture
Préfecture de la Nièvre
58026 Nevers Cedex

▶ En image

Actrices nivernaises Toutes en blanc...

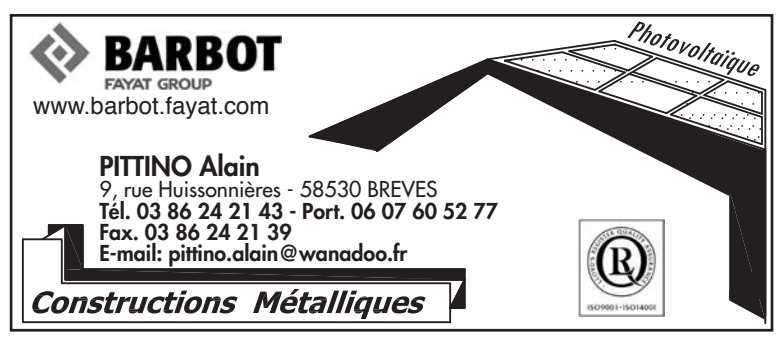


L'association Actrices Nivernaises, qui réunit 55 femmes agricultrices du département autour d'un idéal d'épanouissement intérieur et de prise de responsabilités au-delà des limites de leurs exploitations, fête ses dix ans d'existence. Une grande soirée conviviale s'est tenue samedi dernier à Millay, afin de célébrer dignement l'événement. Avec un sens aigü de la mise en scène et tout en humour, les Actrices ont interprété des saynettes retraçant le développement de l'association. Avant le diner convivial qui attendait les près de 150 invités, elles ont arboré fièrement un beau tee-shirt blanc sur lequel figure le logo orange et violet de l'association. Comme une métaphore de l'émancipation à laquelle elles se vouent depuis 2002, afin de rompre l'isolement et de fuir le stress du quotidien. Même si, un peu plus tôt, pour attirer les inviter dans la salle des fêtes, elles avaient sorti le tricot - afin d'exorciser l'étiquette qui leur collait au début de l'aventure- l'heure est aujourd'hui à l'interprétation de leurs propres partitions. Beaucoup d'entre elles sont d'ailleurs devenues élues de leurs communes ou représentantes dans des associations. Comédiennes d'un soir, samedi, les Actrices Nivernaises ont remporté leur plus beau trophée: celui qui célèbre leurs parcours de femmes activement impliquées dans la vie de couple, de famille, et de la collectivité.

▶ En bref

Précision Reversements ICHN

Dans notre dernière édition, nous nous faisions l'écho de la réaction de Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, aux explications de l'administration quant aux demandes de reversement d'aides ICHN et PHAE formulées il y a trois semaines par l'ASP. Si le communiqué de presse, précisant que 61 dossiers s'avéraient injustifiés et 169 justifiés, a bien été envoyé par la DDT le 20 septembre, Stéphane Lafranchise souhaite cependant que ses propos soient précisés. Il n'était pas question pour lui de remettre en cause le travail quotidien réalisé par le service Economie agricole de la DDT vis-à-vis des agriculteurs nivernais mais il visait plutôt l'incohérence des éléments invoqués par les services de la préfecture sur ce dossier.



Vente de reproducteurs

Le Gaec Gauthé suscite une affluence record

La vente aux enchères annuelle de reproducteurs du Gaec Gauthé, à Isenay, s'est tenue le 28 septembre. 45 veaux et 6 taureaux de 18 mois étaient proposés à la vente. Celle-ci s'est déroulée en présence de nombreux visiteurs, parfois venus de très loin. Beaucoup ont acheté.

L'édition 2012 de la vente aux enchères organisée par le Gaec Gauthé a connu un succès remarquable. Beaucoup de visites dès le matin. A 14 heures, près de 200 éleveurs se sont installés dans les gradins autour du ring. Venus de très loin (Alpes de Haute-Provence ou Alsace), des départements limitrophes (Cher et Saône et Loire), du territoire proche mais aussi d'Italie pour l'exportation en Hongrie, ils sont restés jusqu'à la fin de la vente. Beaucoup ont acheté puisque sur les cinquante et un animaux proposés, seuls six n'ont pas trouvé preneur. Le prix moyen de vente des veaux de l'année a été de 2490€. Un des cinq taureaux de 18 mois a trouvé preneur à 4060€.

Un seul des veaux a été vendu à la mise à prix. Les reproducteurs sélectionnés par le Gaec Gauthé répondent donc parfaitement aux attentes des éleveurs. L'absence objective de soins excessifs est une garantie de leur qualité future. Chaque année, seuls sont mis en vente des animaux de cet élevage sévèrement sélectionnés pour leur morphologie, leurs qualités de race, en n'oubliant jamais de promouvoir les vêlages faciles. A l'issue de la journée, François Gauthé et toute l'équipe pouvaient se montrer totalement satisfaits du résultat.

Clients fidèles

Preuve de la satisfaction générale, les clients sont des fidèles de cette vente aux enchères annuelle. Certains y reviennent depuis plus de trente ans. Selon les responsables du Gaec, c'est qu'il y trouvent ce qu'ils viennent y chercher: une génétique de qualité mais sans préparation excessive. Le Gaec s'emploie à élever des animaux faciles à transposer chez les acheteurs et qui créent des profits pour leurs nouveaux propriétaires. Dans leur sélection, les éleveurs d'Isenay recherchent tout particulièrement les capacités de vêlage et les aptitudes maternelles afin de réduire les charges en limitant les interventions. Les qualités de race, le développement squelettique et musculaire sont également bien connus pour leurs performances. Pour François Gauthé, « *cette vente a pour but principal de proposer une alternative aux éleveurs qui ne souhaitent pas acquérir des animaux trop sophistiqués, de type concours, ou qui ne se satisfont pas des indices diffusés par le syndicat de performance* ». Un argument qui attire toujours plus de professionnels.

P.R.



Les acheteurs, très nombreux, sont venus de très loin pour assister à ces enchères du Gaec Gauthé.

Sommet de l'Élevage

« Cournon est le meilleur rendez-vous pour faire voir les taureaux »

Le Sommet de l'Elevage s'est déroulé du 3 au 5 octobre à la Grande Halle d'Auvergne, à Cournon. Sept élevages nivernais y ont présenté des taureaux, parmi les meilleurs de leur catégorie. Ainsi, Gilles Paupinat, éleveur à Magny-Cours, a-t-il pu montrer Figaro, un taureau de moins de 30 mois, destiné à la reproduction.



Gilles Paupinat a présenté Figaro, un taureau de moins de 30 mois, au Sommet de l'Elevage de Cournon.

Sommet de l'élevage, le bien nommé, Cournon est un rendez-vous de plus en plus couru des professionnels dont l'attrait pour toutes les races et les espèces (ovine et équine également) se vérifie année après année mais Sommet, bien-nommé aussi parce que c'est là que l'on rencontre de nombreux specimen de ce que la sélection génétique produit de mieux. En Charolais en particulier. « *C'est un concours de professionnels, où l'on voit les éleveurs intéressés pour acheter les produits des meilleurs taureaux* » justifie Gilles Paupinat, éleveur de Magny-Cours qui a fait, avec son fils, le déplacement en Auvergne.

«*En Charolais, Cournon supplante le salon de Paris. Il y a les bons que l'on a vu lors du salon de Saulieu, peut-être pas tous, mais les meilleurs sont là*» explique-t-il. Pour preuve, sur cent quarante demandes de participation, seuls quarante neuf ont pu faire partie de la présentation cette année. Le concours qui s'est déroulé mercredi n'est pas reconnu mais c'est tout comme: « *Figaro, mon taureau, concourrait dans une section de seulement six reproducteurs mais la concurrence était très rude* ». A la fin, seul le gratin s'est imposé.

Travail sur plusieurs générations

Gilles Paupinat est un habitué des concours. L'an dernier, il avait fini 1er du spécial du Marault et avait remporté de challenge de Bouhier au Concours de Nevers. Il avait aussi classé 2ème prix d'ensemble trois femelles issues du même Figaro. «*C'est beaucoup de travail, d'organisation et de main d'oeuvre que de participer à des compétitions* » souligne l'éleveur de Magny-Cours qui doit en parallèle « *prendre soin des cent soixante veaux de la ferme* » dont il s'occupe seul avec son épouse. Et bientôt avec son fils, François, qui termine ses études et va bientôt les rejoindre sur l'exploitation.

La sélection, sur la ferme, est un travail de longue haleine « *et de plusieurs générations* » précise l'éleveur qui marche sur les traces de son père et de son beau-père, Raymond Lépée. Et ce n'est pas un chemin parsemé de pétales de roses: « *s'il y a de moins en moins de sélectionneurs, c'est que cela demande beaucoup d'attention et que le retour n'est pas toujours à la hauteur des espérances* ». Il faut avoir la foi du charbonnier mais, jusqu'à présent, celle-ci n'a pas fait défaut à Gilles Paupinat.

« *Pour que ce soit lucratif à Cournon de vendre les produits d'un taureau, il faut que les gens soient intéressés par l'animal, que celui-ci présente un certain type « viande » en plus des critères représentatifs de la race. Par exemple, Figaro montre de belles lignes, de bons aplombs. Je pense que c'est un modèle qui représente bien le charolais, en tout cas tel que je l'aime. Il a de l'allure mais il n'est pas surfait. Il est toujours frais, se déplace bien et gère correctement son volume*».
La séléction n'est pas donnée à tout le monde, mais elle est encore le fait de passionnés obstinés. Gilles Paupinat fait partie de ceux-là.

EMMANUEL COULOMBEIX

uNiverBois

Succès populaire pour cette première édition

Le rendez-vous nivernais de la forêt et du bois, qui s'est tenu le week-end dernier au Marault, s'est achevé sur un grand succès. A en croire les organisateurs, qui pointaient les visiteurs et les plaques minéralogiques à l'entrée du parking, 5500 personnes sont venus dialoguer avec la centaine d'exposants et la vingtaine d'animations prévues durant les trois jours.



Des associations étaient présentes, telles que celle des Copeaux de bois, dont le tour servait à la fabrication de jeux, de jouets, de stylos et d'objets d'art. UniverBois était le symbole de la transmission des savoir-faire et du geste.

Cette première édition du rendez-vous de la filière bois a trouvé son public. Selon le Conseil général de la Nièvre, grand ordonancier de l'événement, ce ne sont pas moins de 5500 visiteurs qui se sont pressés à l'agropôle du Marault le week-end dernier, à la découverte de tout ce que le département compte de professionnels, industriels, artisans, associations, amateurs et usagers de ses forêts et des produits qui en découlent. De nombreuses familles sont ainsi venues en nombre, le samedi et le dimanche, de la Nièvre, du Cher, de l'Allier mais aussi des autres départements bourguignons. Le Conseil général avait mis les petits plats dans les grands en terme de communication, à coup de tracts publicitaires ou d'affiches 4x3 et de sucettes d'abribus.

Deux arbres plantés

Si la manifestation s'est montrée très professionnelle, le vendredi, de par les trois tables rondes organisées en présence de près de 250 personnes, venues de toute la France, impliquées dans le développement de cette filière, les choses sérieuses avaient démarré la veille, jeudi soir. En présence de nombreux élus locaux et responsables consulaires, dont le président de la Chambre d'agriculture, Éric Bertrand, le coup d'envoi du week-end a été donné par la plantation de deux arbres, un feuillu et un résineux, par Patrice Joly et Daniel Barbier, président et vice-président du Conseil général, Michel Paillissé, secrétaire général de la préfecture, Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional de Bourgogne et Gaëtan Gorce, sénateur de la Nièvre.





Le pavillon de la forêt, très apprécié, reconstituait en grandeur nature les trois types de forêts nivernaises (ici, celle du Morvan).

Un chantier évolutif, mené par les différents exposants de la construction/transformation, a donné au public une idée des qualités et des applications du bois matériau.

Pavillon de la forêt très apprécié

Au-delà des différents pavillons sur la construction, l'énergie, et l'emploi/formation; à côté des très recherchées démonstrations de débardage, de lutherie, de broyage et de déchiquetage, c'est le Pavillon de la Forêt qui a retenu toute l'attention du public. Au cœur du bâtiment de conférence du Marault, il avait été organisé autour de la reconstitution des trois types de forêts nivernaises: le Morvan, le bord de Loire et les Bertranges... Sons, odeurs, animaux prêts à sortir du coin, la scénographie transcrivait fidèlement les forêts, grâce notamment à de vrais arbres bien mis en valeur. Plus de 2200 personnes, dont 300 scolaires, se sont laissés imprégner du royaume végétal, sans doute le clou de la manifestation. UniverBois est donc un succès populaire qui en appelle d'autres à l'avenir, le Conseil général ayant déjà annoncé son intention de pérenniser l'événement.

EMMANUEL COULOMBEIX



Près de 250 personnes ont assisté aux trois conférences organisées le vendredi durant la journée dédiée aux professionnels.



Les enfants étaient aussi à la fête. Près de 300 scolaires ont participé à la journée du vendredi.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1186
VENDREDI 05 OCTOBRE 2012

Vendanges icaunaises

La qualité est au rendez-vous

Grâce notamment à un état sanitaire dans les vignes exceptionnel, la récolte 2012 devrait déboucher sur un beau millésime, même si d'une manière générale les volumes sont à la baisse pour toutes les appellations.



Compte tenu de volumes à la baisse, la durée des vendanges sera courte cette année.

Une qualité sanitaire exceptionnelle, notamment en chablisien.

Loin de la précocité de l'an passé, les vendanges 2012 ont démarré en douceur dans l'Yonne. Entamée pour les plus zélés dès le 17 septembre, la collecte des vins tranquilles n'a vraiment démarré qu'en milieu de semaine dernière à compter du 27 septembre. Nombre de viticulteurs ont préféré attendre et bénéficier des pluies annoncées, retardant d'autant les vendanges.

C'est peu de dire que l'année aura été compliquée : un froid vif en février avec une incidence sur le débourrage de la vigne, suivi de gelées de printemps apparues jusqu'à l'Ascension, une floraison très lente provoquant coulures et millerandage, une pression cumulée de mildiou et d'oïdium…, on revient de loin !

La floraison hétérogène et très étalée aurait pu faire craindre des vendanges traînant en longueur, comme en 2011. Il n'en est rien et elles devraient être particulièrement courtes cette année, d'autant qu'un peu partout sur le département, les volumes sont à la baisse., avec des rendements en retrait de 10 à 20 % pour les plus épargnés, voire de 50 % sur les parcelles les plus marquées par la météo. Notamment dans le chablisien, où des épisodes de grêle se sont conjugués à l'effet floraison, notamment dans le secteur de Maligny.

Un millésime prometteur

L'excellent état sanitaire des vignes aura permis d'attendre les pluies pour vendanger. Des pluies salvatrices, après un mois d'août particulièrement sec, comme l'explique Guillaume Morvan, responsable des actions *«Viticulture-Œnologie»*, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«leur rôle essentiel aura été d'attendrir les follicules et d'améliorer la maturité de la pellicule des baies, facilitant d'autant le pressage, mais elles ont aussi un effet complexe pouvant être double : d'une part un effet dilution sur la teneur en sucre mais également sur l'acidité et d'autre part, l'eau faisant monter la sève dans les baies, celle-ci peut véhiculer d'autres éléments, en particulier de l'acide tartrique, avec pour conséquence cette fois ci d'augmenter l'acidité. Tout dépend de la situation des vignes, des sols, des réserves en eau…»*

Une bonne teneur en sucre combinée à une bonne tenue de l'acidité tartrique, devrait selon les spécialistes, augurer d'une bonne structure du raisin et d'un beau millésime. Viticulteur à Quenne, Jean Baptiste Thibaut est enthousiaste : *«grâce aux dernières pluies, on peut même dire que c'est ce qui va nous faire passer de bonne à très bonne année. On a des rouges qui grimpent jusqu'à 13° naturels. Il faut presque remonter à 2003 pour avoir des degrés comme ça !»*
En blanc, on se rapproche là aussi des degrés maxima de l'appellation, du fait d'un très bon niveau de maturité, même si pour les aligotés, on constate une baisse de rendement de l'ordre de 30 à 40 % sur certaines parcelles. A l'image du crémant de Bourgogne, notamment aux caves Bailly-Lapierre qui tablent sur une baisse de volume de 20 % cette année.

DOMINIQUE BERNERD

110 vigne
Partenaire de qualité !
Fourniture de produits et conseils pour la vigne et le vin
Magasins jardineries ouverts au grand public

Saint Bris : 03 86 53 68 67
Chablis : 03 86 42 41 90
Epineuil : 03 86 55 06 04
Groupe 110 BOURGOGNE

MSA Bourgogne

Le cancer... ? Non merci !

Lors d'une conférence sur le dépistage des cancers du sein et colorectal organisée par l'échelon local MSA de Joigny, le Docteur Rigaud a rappelé tout l'intérêt de la prévention et d'un changement de comportement, pour se protéger de la maladie.



Le Docteur Christian Rigaud, directeur de l'Association Départementale de Dépistage de Cancers

Le mot *«cancer»* serait-il toujours tabou et ferait-il toujours autant peur… ? Il faut croire que oui, au vu de la maigre assistance présente à la conférence sur le sujet organisée par la MSA Bourgogne à Joigny. Et comme il est de règle, les absents ont eu tort, compte tenu de la qualité et la clarté du message délivré par le Docteur Rigaud, directeur de l'Association Départementale de Dépistage de Cancers (l'Aidec).

«Mieux vaut prévenir que guérir…» Un adage qui devient règle en matière de cancer. Une prévention qualifiée de primaire lorsqu'elle évite la maladie, de secondaire, lorsque arrive l'heure du traitement et de tertiaire, pour éviter les complications et les risques de rechutes. Si l'on sait aujourd'hui que les causes d'un cancer sont multifactorielles, le comportement de vie influe majoritairement sur la maladie, surtout s'il est lié à des prédispositions génétiques. Pour le Docteur Rigaud, pas de place pour la fatalité en la matière : *«nous avons tous une possibilité d'intervenir sur notre vie et influer sur le nombre d'années perdues ou gagnées»*. Si les cancers les plus meurtriers en France restent dans l'ordre, celui du poumon, du colon, du sein et de la prostate, on constate que le premier l'est toujours autant qu'il y a 30 ou 40 ans: *«une conséquence du fait qu'il faut aujourd'hui beaucoup moins de temps pour devenir dépendant du tabac et que l'âge de la première cigarette a diminué, notamment chez les femmes»*. Notamment auprès des adolescentes qui sont 39% à fumer, contre 23% chez les garçons. Responsable de près de 95 % des cancers du poumon, le tabac diminue l'espérance de vie de 9 ans pour un individu de 30 ans fumant deux paquets par jour. Directement responsable aussi de 40 % des accidents cardio-vasculaires chez les hommes. La solution passe-t-elle par une augmentation du coût des cigarettes… ? Pas sûr répond le médecin : *«l'efficacité d'une hausse des prix n'est constatée que si elle est brutale. Il faut au minimum 10 % d'augmentation d'un coup pour que la personne soit atteinte au porte monnaie !»*

Une survie relative de 85 % à 5 ans

Alors que 53 000 nouveaux cas de cancer du sein ont été diagnostiqués l'an passé en France, on constate néanmoins une baisse de la mortalité sur la période décennale et ce, dans toutes les classes d'âge. Le résultat d'un dépistage organisé, qui porte ses fruits conduisant à des dépistages de plus en plus précoces et d'une amélioration de l'efficacité des traitements disponibles. La survie relative à la maladie est d'aujourd'hui 97 % à 1 an et 85 % à 5 ans. Si la mammographie permet de diagnostiquer un plus grand nombre de cancers, notamment auprès des femmes de 50 à 74 ans qui bénéficient d'un examen gratuit tous les 2 ans, une 2e lecture des résultats est indispensable, comme le rappelle le directeur de l'Aidec : *«Sur 100 cancers dépistés l'an dernier dans l'Yonne, 10 ont été révélés lors d'une 2e lecture après un 1er diagnostic»*.

Deuxième cancer le plus fréquent chez la femme et troisième chez l'homme, le cancer colorectal devrait augmenter en France au cours des prochaines années, pour atteindre 45 000 nouveaux cas à l'horizon 2020. Le plus souvent asymptomatique, la maladie connaît toutefois un taux de mortalité en diminution de plus de 20 % en 20 ans, résultat là aussi des progrès réalisés dans la détection d'adénomes, du fait d'un diagnostic plus précoce. Là encore, il est vivement conseillé de pratiquer à partir de 50 ans et tous les 2 ans, le test gratuit mis à disposition des services de santé.

DOMINIQUE BERNERD

Marché à la ferme...

... On ferme !



Un marché qui avait *"du chien"*, avec la présence d'une meute de chiens de chasse gascons, qui accompagnait les sonneurs de cor.

Soleil et public étaient au rendez-vous pour ce dernier marché organisé par les producteurs icaunais du réseau Bienvenue à la Ferme, chez la famille Boname, à Villiers sur Tholon. Escargots, foie gras, vins de l'Yonne, volailles, cidres, miel, comme un goût de fin d'été avant les rigueurs hivernales. Ici, place à la bonne humeur et à la convivialité.
Le secret de Christian, maître de maison et hôte d'un jour: *«être heureux quand les gens le sont»*
Et l'heure du bilan, pour ce pionnier et fidèle des marchés à la ferme, au terme d'une saison globalement satisfaisante pour tous les participants : *«ce qui m'apporte énormément de satisfaction, c'est de constater que cette année on a connu un renouvellement de la clientèle, avec près d'un quart de nouveaux, de tous âges et toutes provenances»*. L'heure aussi d'un petit *«coup de gueule»*, face au fait que sur les trente-six producteurs membres du réseau, ils soient toujours les mêmes à faire le déplacement ou accueillir une opération marché à la ferme: *«il est vrai qu'à leur décharge, c'est du boulot ! Entre la signalétique, le nettoyage des abords, la préparation des stands, pas moins de deux jours de travail»*
Pas question pour autant de baisser les bras : *«il faut qu'on réfléchisse à faire autrement demain au niveau animation, en trouver des nouvelles pour attirer le public et maintenir les gamins sur place. Tout le secret de la réussite est là!»* Côté animations ce dernier marché se sera déroulé au son rythmé des cors de chasse. Musique pour les uns, enfer pour les autres.., une animation qui en tous cas, ne passe pas inaperçue!

DB



Dernier marché à la ferme de la saison. Rendez-vous maintenant en avril prochain.

Elections Chambre d'agriculture 15 jours pour vérifier que vous êtes inscrits sur les listes électorales !

En janvier 2013, le monde agricole va élire, pour six ans, ses représentants aux niveaux départemental, régional et national. Les Chambres d'agriculture tiennent leur légitimité de l'élection de leurs membres au suffrage universel.
Cette légitimité fonde l'action des Chambres d'agriculture et assoit son rôle de représentation auprès des Pouvoirs publics sur toutes les questions relatives à l'intérêt général agricole, et son action de conseil auprès des agriculteurs et des collectivités.
A partir du 1er octobre les listes provisoires des collèges seront affichées en mairie.
Chaque mairie procèdera à une vérification de ces listes et à leur exactitude. Les électeurs des collèges individuels sont également invités concomitamment à vérifier leur inscription.
Les électeurs non inscrits pourront adresser une réclamation au Président de la Commission d'établissement des listes électorales afin d'accéder au vote.
Qui est concerné ?
Les chefs d'exploitation et assimilés, les salariés de la production et des groupements professionnels agricoles, les propriétaires et les anciens exploitants (détails ci-après).
Date limite d'inscription ou de modification : le 15 octobre 2012.
Retrouvez toutes les informations "élections" sur le site de la Chambre d'agriculture www.yonne.chambagri.fr

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1186
VENDREDI 05 OCTOBRE 2012

Chablisien

A Préhy, les préparatifs de la Saint-Vincent vont bon train

En février prochain, pour la troisième fois de son histoire, le village de Préhy accueillera la Saint-Vincent tournante du chablisien. Et pour que la fête soit une réussite, une solide équipe organisatrice est à pied d'œuvre depuis plus d'un an.



Une partie de l'équipe organisatrice, autour de l'affiche de la manifestation, œuvre d'Adèle Boudvillain

La dernière Saint-Vincent à Préhy remonte à 20 ans. Ce jour là, plus de 20 000 personnes avaient pris le chemin de ce petit village du sud chablisien. Combien seront-ils les 2 et 3 février prochains pour la 46ème édition ? Côté organisation, on se prépare de pied ferme pour que la réussite soit à la hauteur de l'évènement. Un sacré challenge pour une commune de 130 habitants et la mobilisation est générale. Depuis déjà de longs mois, des dizaines de bénévoles œuvrent dans les ateliers au façonnage des traditionnelles fleurs en papier qui orneront le village : 80 000 œillets réalisés à ce jour, que l'on commence à encoller pour les décors. Thème de la fête : les quatre saisons… Cela tombe bien, Préhy possède quatre rues ! Pas de Saint-Vincent sans banquet, même si les membres du comité organisateur ont décider d'innover, en l'organisant à Auxerrexpo plutôt qu'au sein du village. Un choix audacieux, jugé même par certains comme révolutionnaire et pas toujours bien accepté. Président du comité d'organisation, Frédéric Gueguen en explique les raisons : «*dans notre quotidien, nous sommes vigilants à être éco responsables et l'utilisation d'une rotonde à Préhy aurait nécessité un déplacement de plus de 6000 m³ de terre, pour plus de 10 000 litres de fuel consommé. Un peu démesuré pour 48 heures de fête. Et puis nous avons voulu prendre aucun risque d'annulation en cas de météo difficile*». Les convives y gagneront en confort et pour le lendemain, rien de changé : rendez-vous dès 9 h, pour la messe en l'église de Préhy, avant le défilé des confréries, les intronisations et l'ouverture des caveaux, pour toute une journée de partage autour de la passion du vin.

Une cuvée de 10 000 bouteilles

Comme le veut la coutume, les vignerons ont offert une partie de leur récolte pour cette cuvée Saint-Vincent, réalisée avec les raisins de 2011 et vinifiée par la coopérative la Chablisienne. Au total, plus de 80 hl pour 10 000 bouteilles, bouchées pour la plupart avec des capsules à vis. Une autre innovation, qui là encore, «*fait causer*», mais les organisateurs ont décidé de jouer la sécurité jusqu'au bout, comme le rappelle Clotilde Davenne, viticultrice œnologue à Préhy : «*on a tous en mémoire des Saint-Vincent désastreuses, où 80 % de la cuvée était bouchonnée !*». Quand au millésime 2011, il semble déjà très prometteur : «*assez charnu, assez puissant, avec une très belle maturité très représentative du finage de Préhy, où la minéralité est très forte. Un vin qu'on pourra boire facilement, même jeune car très agréable et très sur le fruit*».
Une gamme complète d'articles griffés «*Préhy 2013*» est déjà en vente, notamment auprès des offices de tourisme et chez différents domaines viticoles, ainsi que sur le site Internet : www.prehy2013.fr. Les inscriptions pour le banquet et la soirée dansante sont ouvertes depuis le 20 septembre. Un formulaire de réservation est téléchargeable sur le site Internet. Le prix de la place est de 110 € et comprend également l'entrée au bal.

Le baptême du millésime aura lieu le 27 octobre prochain, à l'occasion de la fête des vins et se déroulera au domaine Brocard, à Préhy. Les identités du parrain et de la marraine sont pour l'heure tenues secrètes !

DOMINIQUE BERNERD

Lycée la Brosse

Une rentrée à l'heure européenne

Les *« Brossards »* se sont mis à l'heure européenne pour cette rentrée 2012, avec plusieurs classes en séjour ou de retour de plusieurs pays de la Communauté. Une rentrée marquée aussi par l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe et d'une nouvelle responsable d'exploitation



De gauche à droite : Virginie Roussel, directrice adjointe, Jean-Marie Baillard, directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne, Anaïs Pouliquen, responsable de l'exploitation agricole du lycée la Brosse

Les élèves de Terminale Bac pro CGEA (Conduite et Gestion Exploitations Agricoles) du lycée la Brosse viennent tout juste de rentrer d'un séjour d'une semaine en Pologne, dans la région de Masovie. Organisé depuis plus de dix ans dans le cadre du jumelage entre Auxerre et la ville de Plock, à une centaine de kms à l'ouest de Varsovie, ce séjour leur aura permis entre autres, de visiter plusieurs types d'exploitations agricoles et découvrir les réalités de l'agriculture polonaise. Réservant parfois de belles surprises, comme cette distillerie de vodka, partie prenante d'une exploitation porcine. Au programme également, la visite d'un Institut de recherche en semences végétales, ainsi que d'un haras. Aujourd'hui dans le pays cohabitent plusieurs types d'exploitations, comme le rappelle Baptiste, pour qui ce voyage en Pologne était une première : «*on a pu se rendre compte combien c'était varié, passant d'une exploitation vivrière à une agriculture productrice de plusieurs milliers d'ha. Des surprises aussi avec les horaires de travail, souvent décalés par rapport à nos pratiques…* » Ravis de l'accueil qui leur a été manifesté sur place par leurs correspondantes, les «*Brossards*» ont hâte de leur rendre la pareille en avril prochain en France, histoire d'améliorer leur niveau en langue…anglaise ! Pour le polonais, on verra plus tard !

Un séjour validé par un «*Europass*»

Direction les pays anglo-saxons pour les BTS Agronome Productions Végétales (APV), qui se sont partagés entre le Royaume Uni, l'Irlande et la Norvège, pour un séjour linguistique de quatre semaines sur une exploitation agricole. C'est la 3ème promotion à effectuer un tel voyage, combinant séjour linguistique et pratique du travail au quotidien sur une exploitation. Leurs collègues de BTS Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (ACSE) sont eux actuellement en Roumanie, là aussi, pour conjuguer une découverte du pays et une immersion professionnelle par un stage sur une exploitation. Retour prévu le 8 octobre. Des contacts sont actuellement entrepris dans ces deux pays, afin de développer un maillage de relais sur place et créer de nouveaux projets. L'objectif, pour Jean-Marie Baillard, responsable de l'établissement : «*parvenir à délivrer aux élèves, à l'issue de leur stage en entreprise à l'étranger, un «Europass» qui attesterait d'une partie de leur formation professionnelle dans un pays européen. Un titre officiel, qui pourrait faire l'objet d'une remise symbolique, en présence notamment des différents partenaires financiers*».

Une rentrée marquée par un nouvel organigramme

Côté effectifs, la rentrée s'est traduite par une certaine stabilité, avec de bonnes surprises, comme en Bac Pro Productions Végétales qui totalise 32 élèves. Des chiffres un peu plus confidentiels pour le nouveau cursus Bac Pro Laboratoire Contrôle Qualité, qui peine à faire le plein, avec 12 élèves. Même chose en ce qui concerne les classes de Bac Techno. Une rentrée qui a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe. Issue de l'enseignement agricole, Virginie Roussel exerçait auparavant à l'Ecole Nationale d'Industries Laitières en Franche-Comté, où elle était Professeur Certifiée en physique chimie. L'Ouest semble être terre de prédilection pour devenir responsable de l'exploitation agricole du lycée, puisque après Alexandra Cherifi qui arrivait de Normandie, lui succède une Bretonne, originaire du Finistère, Anaïs Pouliquen. Issue du milieu agricole, ses parents étant producteurs légumiers et céréaliers près de Morlaix, Anaïs a effectué une partie de ses études à l'Ecole d'Ingénieur Agronome de Clermont-Ferrand, après ses classes préparatoires à Rennes. Pour toutes les deux, la Bourgogne est une découverte. Bienvenue à elles et pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

DOMINIQUE BERNERD



Le groupe d'élèves de Terminale Bac Pro CGEA, parti en Pologne

Sommet de l'élevage

Une vitrine de choix pour l'élevage français

Entre professionnalisme et convivialité, le Sommet de l'élevage a donné rendez-vous aux visiteurs du 3 au 5 octobre à la Grande Halle d'Auvergne, dans le Puy-de-Dôme.



Carrefour d'affaires et d'idées, le Sommet de l'élevage est avant tout un lieu de rencontre.

La 21ème édition du Sommet de l'élevage s'annoncait sous de bons auspices. 80 000 visiteurs ont foulé les allées du parc expo de la Grande Halle d'Auvergne, à la recherche de la dernière innovation parmi les 1 250 exposants ou du top de la génétique française parmi les 2 000 animaux présentés. En 2012, les organisateurs ont à nouveau concocté un programme de choix mêlant présentations animales, conférences, et démonstrations inédites.

Incontournable

Au fil des éditions, le Sommet de l'élevage a su s'imposer dans le paysage agricole français, européen, mais aussi mondial. «*Le rôle de manifestations, comme Sommet de l'élevage est de montrer toutes les facettes de l'agriculture, les femmes, les hommes, les animaux, la production d'herbe, l'alimentation… Toute la chaîne est là, nous sommes devenus incontournables, que tout le monde, - éleveurs et pouvoirs publics - en soit bien conscient*», explique Roger Blanc président du Sommet de l'élevage.

Fructueuses rencontres

L'an dernier, 1 250 exposants, venus de 89 départements français et de 31 pays ont exposé. Et ils sont près de 96 % à revenir cette année, fort des contacts engrangés l'an dernier. En moyenne, le Sommet de l'élevage est l'occasion pour chaque entreprise de récolter pas moins de 72 contacts qualifiés. On comprend mieux ainsi la motivation de la plupart des entreprises à revenir. «*Le Sommet de l'élevage est avant tout un lieu de rencontres. C'est une aubaine pour nous et un gain de temps de voir autant de monde en trois jours seulement. Une concentration du monde agricole, coopératives, négociants, clients et quelques contacts à l'international aussi. C'est aujourd'hui le seul vrai salon d'élevage en France*», confie Frédéric Bensch, chef de produits, Barenbrug France. Les visiteurs y trouvent aussi leur compte. Un plateau d'exposition aussi vaste est une vraie aubaine à saisir. L'an dernier, l'évènement avait drainé pas moins de 80 000 visiteurs. Essai à transformer, voire à dépasser en 2012 !

Concours nationaux

La race blonde d'Aquitaine organisera pour la première fois son concours national au Sommet de l'élevage avec près de 400 animaux en compétition. En faisant ce choix, les responsables de la race ont voulu un concours national tourné vers les professionnels du grand bassin allaitant et vers les nombreux étrangers présents au Sommet de l'élevage. Un peu plus de 200 éleveurs venus de toute la France sont présents pour offrir le meilleur de leur troupeau. De par ses qualités d'élevage (facilité d'adaptation à des climats et topographies variés, facilité de vêlage) et ses qualités bouchères (croissance, rendement), la blonde d'Aquitaine, qui fête cette année son cinquantenaire, s'est très vite exportée. Décidément en 2012, le Sommet multiplie les premières. La race laitière abondance profite de cette 21ème édition pour y tenir aussi son concours national. Entre 1966 et 2009, l'abondance a organisé quatorze concours spéciaux dont seulement quatre à l'extérieur du berceau de la race (trois en Isère et un dans les Hautes-Alpes) et ce pour remercier ces départements et leurs éleveurs pour leur contribution à l'amélioration de la race. Ce spécial 2012 est sur cette même trame : honorer une région active pour le schéma génétique qui a vu ses effectifs, en 30 ans, passer de 7 à 15 % du cheptel national.

De plus, le Sommet de l'élevage est la manifestation nationale la plus porteuse pour la race. Les éleveurs abondance du Massif central ne s'y trompent pas et viennent sans cesse plus nombreux à chaque édition (26 éleveurs pour 28 vaches présentées en 2011).

Du côté du ring ovins, deux races ont rendez-vous avec leur concours national, les races Suffolk et Blanche du Massif central. Vingt-quatre autres races rustiques et herbagères, soit 400 animaux au total paraderont.

Sophie Giraud

▶ Zoom sur…

Sélection de conférences

- **Mercredi 3 octobre :**
 9 h - 12 h 30 FranceAgriMer - Gef/Interbev - France Génétique Élevage : 2ème rencontres élevage France/pays méditerranéens ; 10 h - 12 h : Institut français du cheval et de l'équitation : Le cheval, outil d'entretien et de valorisation de l'espace ; 10 h - 12 h : Institut de l'élevage (IDELE) : Perspectives de la filière viande bovine au Brésil ; 14 h - 17 h : Interbev Ovins : De nouveaux débouchés pour la filière ovine.

- **Jeudi 4 octobre :**
 9 h 30 - 12 h 30 Interbev : Place de l'élevage bovin européen dans la future PAC.

- **Vendredi 5 octobre :** 9 h 30 - 12 heures Vivea : Compétitivités économique et environnementale des exploitations d'élevage : quels apports de la formation professionnelle ?



▶ Hommage

François Clerc nous a quittés



François Clerc était né le 1er juin 1951 et nous a quittés subitement le 29 septembre. Agriculteur pendant de nombreuses années à Maison aux Moines sur la commune de Saint-Thibault, François s'était investi dans les années 80 dans la défense syndicale. Il fut vice-président de la FDSEA, président de la commission *«Productions végétales»*. Fin connaisseur de la politique agricole, il a été de tous les combats, notamment pendant la réforme de 1992. Il était, jusqu'à son brusque décès président de la caisse locale du Crédit Agricole de Vitteaux. Passionné de céréaliculture, il avait transformé l'exploitation d'élevage familiale en une belle exploitation céréalière. Il avait été notamment un fervent défenseur du lin oléagineux. Ayant un sens des contacts humains et de l'amitié, François se passionnait pour la photographie. Spécialiste de l'informatique dès ses débuts, il avait aussi son brevet de pilote. Il était très attaché à son village de Saint-Thibault et son abbatiale dont il était très fier. Il vivait une récente et heureuse retraite, même s'il débordait d'activités. A ses fils, à sa compagne et toute sa famille, la profession agricole adresse ses sincères condoléances.

DOMINIQUE CHAMBRETTE, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



FDSEA 89

Les élections, c'est maintenant

L'environnement et la préparation des prochaines élections à la Chambre d'agriculture ont été les principaux sujets abordés lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne



Les administrateurs veillent à assurer une bonne représentativité des productions et des tranches d'âge pour les prochaines élections Chambre.

L'environnement et la préparation des prochaines élections à la Chambre d'agriculture ont été les principaux sujets abordés lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne

Les élections à la Chambre d'agriculture auront lieu fin janvier 2013. Cette campagne est marquée par quelques évolutions réglementaires qui bousculent les habitudes antérieures.

Le Conseil d'administration de la FDSEA a décidé de mettre fin au système des *«primaires»* qui était pratiqué depuis plusieurs décennies pour déterminer les candidats aux élections Chambre d'agriculture dans le collège des chefs d'exploitation.

La FDSEA de l'Yonne était d'ailleurs une des rares fédérations, si ce n'est la seule, à pratiquer de la sorte au niveau national. En effet, c'était lors d'élections locales à l'échelle de la région syndicale que les représentants étaient choisis par les adhérents. Cette année le Conseil a décidé d'abandonner ce système qui est difficilement compatible avec la règle imposant *«un représentant de chaque sexe tous les 3 noms»*.

Cependant, les candidats seront toujours positionnés sur la liste en respectant le classement du poids syndical des régions. Les administrateurs auront également à cœur d'assurer une bonne représentativité des productions et des tranches d'âge.

Non à l'extension des zones vulnérables

Autre sujet d'importance, l'environnement a occupé une large part des débats. Tout d'abord avec le dossier des Bassins d'Alimentation de Captage. Quelques administrateurs font partie des comites de pilotage de BAC et ont fait état de dysfonctionnements importants avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
Les agriculteurs font des propositions, travaillent pour que des mesures alliant agronomie et environnement soient mises en place, avancent en concertation avec des représentants de l'AESN et voient leur travail et leurs efforts sabordés au bout du compte. Les députés vont être sollicités pour une intervention politique sur ce sujet hautement sensible.

Le dossier concernant l'extension des zones vulnérables est suivi de très près. L'administration travaille pour que l'extension passe. La FDSEA a pris position contre, suivie par la Chambre d'agriculture et le Conseil général de l'Yonne. Néanmoins, la décision dépend du Préfet d'Ile-de France et rien n'est acquis

CLARISSE BACHELAY
FDSEA 89

▶ En bref

Commentaire FNB de la situation et perspectives de marché (au 2 octobre)

L'analyse de l'offre dans les différentes régions conduit au constat qu'il n'y a pas trop d'animaux proposés (de plus compte tenu des travaux notamment d'ensilage qui mobilisent les éleveurs). Les animaux sont en conséquence recherchés par les abatteurs.
L'export vers Pays tiers se maintient, notamment en bovins vif, ainsi que les exports viande vers l'UE. Le niveau de consommation intérieure apparaît correct.
Le "colportage" en ferme d'informations sur une tendance à la baisse des prix des bovins n'est donc pas justifié. Les prix devraient, compte tenu de cette situation de marché, se redresser, et en premier lieu en jeunes bovins et vaches allaitantes

Soutiens PAC

L'ASP ou «*l'Agence des Soutiens Perdus*»

1000 dossiers pour 6 millions d'€ à l'échelle nationale ! L'ASP a en cette rentrée tapé fort. Et pour une agence ne tolérant aucune erreur auprès des agriculteurs, la ficelle est un peu épaisse. C'est ce qui a poussé le réseau FNSEA/JA à se mobiliser, le 25 septembre dernier à Limoges, dans les locaux de l'ASP



Environ 150 agriculteurs des régions Auvergne, Limousin, et des départements du Lot, de l'Aveyron et de la Nièvre se sont retrouvés le 25 septembre à Limoges.

C'est une délégation FDSEA/JA d'une vingtaine de Nivernais qui aura rallié Limoges et l'ASP le 25 septembre dernier pour clamer, au côté des délégations des régions Limousin, Auvergne et des départements du Lot et de l'Aveyron sa colère. En cause, des ordres de reversement adressés par l'ASP courant septembre à plus de 10000 agriculteurs à l'échelle nationale et qui auront fortement agité les campagnes lors des semaines écoulées.

Pour la Nièvre, se sont environ 250 dossiers qui auront fait l'objet d'un rappel au titre de l'ICHN, de la PHAE et de la PMTVA, dont une grosse soixantaine, de manière totalement injustifiée. Après avoir, en lien avec les services de la DDT, rapidement pu vérifier l'incohérence des demandes de remboursement, portant sur des sommes de 3000 à 15000 € par exploitation, FDSEA et JA 58 ont immédiatement réagi, la procédure lancée par l'ASP ayant bloqué le versement des acomptes ICHN au 15 septembre et entraîné le prélèvement de ces sommes pour compenser le soi-disant «*trop perçu*» des exploitants ayant fait l'objet du rappel.

L'ASP reconnaît ses torts et s'engage à rétablir la situation

Reçu par le secrétaire général de l'ASP, la délégation FDSEA/JA, à laquelle prit part Guillaume Colmont pour le compte de la Nièvre, parvint tout de même à faire reconnaître ses torts à l'ASP et les conséquences à la fois financières mais également psychologiques que de telles pratiques ont pu générer sur le terrain. Cela sans même que les courriers adressés aux agriculteurs ne daignent être signés !!!

«*En face de la fonction, il y a bien une paye ! Ce serait un minimum que les courriers envoyés soient signés par celui qui la perçoit*» clamaient un brin acide les cent cinquante manifestants présents. Malgré tout, l'action syndicale menée par le réseau FNSEA/JA aura porté ses fruits puisque, et là et bel et bien l'essentiel, l'ASP se sera engagée à reverser le 27 ou 29 septembre 2012 aux agriculteurs victimes du «*bug informatique*» les sommes dues au titre de l'acompte 2012 d'ICHN et à, bien entendu, lever les ordres de reversements injustifiés. Des engagements, d'après les témoignages reçus ces derniers jours, respectés.

S.L – FDSEA 58

▶ En bref

En cas de doute sur votre situation, contactez la DDT 58

Malgré l'éclaircissement de la situation, de nombreux éleveurs se posent toujours des questions quant à leur situation à l'égard des ordres de reversement dont ils ont fait l'objet. Après échanges avec le service économie agricole de la DDT en début de semaine, il est souhaitable que tout agriculteur souhaitant avoir des précisons prenne contact avec la DDT au 03.86.71.71.71.

Point de vue

« *Toute la filière doit travailler pour les producteurs !* »

Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre et membre du bureau de la FNB, tient à remettre les pendules à l'heure suite à la tenue de la dernière session de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et aux propos d'un de ses membres issus du collège de la coopération animale, quant au prix de la viande bovine.

« L'évolution des coûts de production et leur explosion le traduit clairement : le prix de la viande doit augmenter. Il y a 18 mois à 3 €/kg, le prix de la viande excède aujourd'hui les 4 €/kg et l'envolée actuelle du coût des matières premières constaté par l'Institut de l'élevage le confirme : le prix de la viande bovine devra prochainement et à nouveau être réévalué, n'en déplaise à certaines entreprises d'aval ! Et ne nous cachons pas derrière de faux prétextes ou des explications grossièrement mensongères pour camoufler ce qui ne peut l'être :

- *La consommation de viande s'est stabilisée sur un an à – 0,6 % et n'a en aucun cas été victime d'un recul qui laisserait à croire que les Français ne peuvent plus la consommer parce qu'elle est trop chère*
- *La demande mondiale explose et de nouveaux débouchés se présentent à la filière aussi bien en vifs qu'en carcasse, notamment via l'export sur Pays tiers*
- *Des calculs précis effectués par l'Institut de l'élevage et la FNB démontrent que remonter le prix de la viande de 1 €/kg à la production, impacterait le panier de la ménagère à hauteur de 24 € par an pour la consommation moyenne d'un ménage français.*

Face à ces éléments irréfutables, il convient donc que l'intégralité de la filière se mette en ordre de marche et cesse d'agiter sans cesse des arguments d'un autre âge, prétextant que la consommation baisse et/ou que le consommateur ne peut absorber une hausse du prix de la viande.

OUI, le prix de la viande doit augmenter, c'est indéniable et ce, aussi bien pour le bien être des producteurs que pour la sécurisation des outils de l'aval de la filière. Et oui, bien qu'empêtré dans la complexe gestion d'outils industriels, les organisations de producteurs ont aussi un rôle majeur à jouer au côté des producteurs, pour faire passer des hausses aux GMS qui, alors que le prix de la viande aux producteurs se maintenait désespérément bas, ne s'est pas au cours des dix dernières années fait prier pour augmenter ses marges. Auparavant le syndicalisme savait sans rien dire, aujourd'hui il sait et il agit.
Les OP doivent suivre le mouvement dans l'intérêt commun de la filière et de ses producteurs. Il paraît d'ailleurs qu'elles sont là pour ça. Reste désormais à pouvoir en juger par les faits».



ALYSÉ

Relance de l'élevage allaitant

L'association Alysé, en collaboration avec la Cialyn, a entamé une action de relance de l'élevage allaitant sur sa zone. Des réunions de terrain à l'attention des agriculteurs sont prévues dans chaque département à partir de novembre prochain



Aux côtés du président Abry, Séverine Breton, directrice de la Cialyn et Yves Pinet des Ecots, président

Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry le reconnaît : «*la relance de l'engraissement, il y a 20 ans que ça dure mais dans la vie, il faut être têtu sinon on n'arrive à rien !* » D'où cette réunion organisée le 25 septembre dernier en présence des différents « *prescripteurs en élevage* » et en préambule des réunions terrain qui se tiendront prochainement dans les trois départements concernés (Aube, Loiret, Yonne). Le projet mené par le groupement Alysé, en collaboration avec la Cialyn, vise au développement de l'engraissement de mâles et femelles, soit sur des exploitations en naissage ou naissage/engraissement, soit en ateliers spécifiques à implanter sur des exploitations en grandes cultures souhaitant se diversifier.



Un contexte mondial favorable

La Bourgogne est l'une des régions de France où le revenu des éleveurs allaitants est le moins élevé et la relance de l'engraissement peut être l'une des pistes pour y remédier. Les atouts du secteur, outre les fourrages existants sont multiples, du fait notamment de la disponibilité en co-produits et paille : brisures de maïs chez les coopératives céréalières, pulpes de betteraves dans les sucreries, drêches de blé et tourteaux de colza en provenance des usines de production en bioéthanol et diester, pommes de terre dans les féculeries et amidonneries… L'Yonne comptant notamment sur son territoire des outils industriels pour transformer les aliments et abattre les animaux, ainsi que des outils de stockages avec les Entrepôts frigorifiques, gérés par la Chambre d'agriculture.

Par rapport à la relance de la filière effectuée il y a une dizaine d'années, une différence de taille, avec des clignotants au vert dans toutes les productions au niveau des prix et un contexte mondial favorable à la production bovine, avec une disponibilité en retrait face à une consommation croissante. D'autant que des pays traditionnellement voués à l'élevage, comme le Brésil, l'Argentine ou l'Uruguay, sont aujourd'hui en recul, avec une production ne cessant de diminuer.

Des aides multiples

Depuis 12 ans, la Cialyn a joué un rôle précurseur, en développant un outil de commercialisation permettant à la fois d'assurer un revenu sécurisé à ses adhérents et de répondre aux attentes de sa filière d'aval Sicavyl, en terme d'abattage. Des aides sont aujourd'hui proposées, allant d'une avance de trésorerie au moment de l'achat du maigre (jusqu'à 1000 € par bovin à 3%) à une aide à l'investissement de la part des fabricants d'aliments, de 85 €/place (création ou aménagement de plus de 50 places). Et pour les Jeunes Agriculteurs : une avance de trésorerie de 600 € à 0 %, ainsi qu'une avance de 150 € par place à 0 % sur 5 ans pour l'aménagement de bâtiment. Si la question de l'après 2013 demeure, des aides d'accompagnement sont également proposées, notamment en cas de construction de bâtiments neufs, soit : un montant subventionnable de 70 K€ pour un plafond de 10,5 K€, ramené en cas de rénovation à 50 K€ pour un plafond de 7,5 K€. Avec u taux majoré de 2 points en cas de construction en bois et de 10 points pour un plafond de 10 K€ si on est JA.

DOMINIQUE BERNERD

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Firmes & Machinisme

Bazolles Motoculture

La preuve par le champ.



Bazolles Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson à Bazolles, a organisé la semaine dernière une présentation de la gamme MF et des outils du sol Kverneland et fertilisation Vicon. Les agriculteurs ont répondu en nombre à cette invitation, profitant du beau temps et de l'ambiance conviviale autour des machines. Les visiteurs ont pu découvrir les gammes 8600 (270 à 370 cv) et 7600 (140 à 280 cv), cette dernière ayant évolué avec l'arrivée de nouveaux moteurs Agco Sisu répondant aux normes Tier 4. Ces moteurs bénéficient de la technologie SCR de seconde génération avec un pré-catalyseur qui modifie la quantité d'Ad Blue en fonction du rejet de CO2. Les 7600 adoptent un nouveau look reprenant le capot des 8600. trois versions de cabine sont proposées aux clients : Essentiel, Efficient et Exclusive pour le haut de gamme. Côté transmission, la Dyna 4 est disponible sur les deux premiers modèles. Le 7615 peut être équipé en Dyna 4, Dyna 6 et Dyna VT (variation continue), les modèles suivants sont au choix en Dyna 6 et Dyna VT. Pour un plus grand confort, on retrouve les mêmes fonctions en cabine quelle que soit la transmission. Les tracteurs MF sont pré-équipés d'usine de l'autoguidage Top Con. Les visiteurs ont pu essayer au travail un déchaumeur Kverneland : le Qualidisc. Ce déchaumeur, lancé depuis deux ans, présente deux rangées de disques coniques indépendants. Les paliers des disques crénelés de diamètre 565 mm sont montés sur six joints d'étanchéité et un limiteur de dégagement évite l'effet «*bourrelet*» en bordures. Une herse de nivellement et un rouleau Actiring complètent l'outil conçu pour travailler à 15 km/h. La profondeur est réglable hydrauliquement. Le Qualidisc existe de 3 à 6 m en version portée et de 4 à 7 m en version semi-portée. Autre nouveauté présentée à Bazolles : les nouveaux télescopiques MF 9000.

Déclinés en trois modèles, ils bénéficient d'un moteur Perkins Tier 3 de 100 cv pour les MF 9306 et 9407 et 130 cv pour le MF 9407S. Ils reçoivent également une transmission hydrostatique associée à une transmission mécanique. Le circuit hydraulique load-sensing débite jusqu'à 190 l/mn.

En direct de la MSA

page 2

Dominique Bossong : efficacité accrue.

Relations adhérents
La nouvelle politique.

page 3

Séverine Jacquet, Agent d'accueil
« *Anticiper, c'est mieux gérer !* »
Gérard Griarche, adhérent MSA
« *C'est mieux pour tout le monde* ».

page 4

Aide aux vacances et aux loisirs
Un nouveau dispositif en 2013.

La grippe : se vacciner pour se protéger

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

Gestion des organismes de Protection sociale

Le financement en question

Le contexte économique général ne laisse pas espérer un allégement des contraintes financières qui pèsent sur les caisses de Sécurité sociale dont la MSA fait évidemment partie.
Mais la réforme des mécanismes actuels de financement imposée par les pouvoirs publics en début d'année, sans préavis et sans concertation préalable, avait de quoi perturber, comme l'a souligné le Président Pelhate lors de la dernière Assemblée générale de la Caisse Centrale de MSA.

Équilibre financier sous tension

C'est au moment où la MSA doit mener à bien des dossiers d'envergure, s'inscrivant dans un paysage social et économique instable, alors qu'elle s'est dotée pour y parvenir d'un plan stratégique ambitieux, que les pouvoirs publics avaient prévu de réformer le mode de financement.
Cette annonce était d'autant plus regrettable que cette réflexion sur le financement aurait pu être engagée dans d'autres conditions.
Sur le fond, il est en effet exact que les dépenses autorisées par la Convention d'Objectifs et de Gestion sont aujourd'hui déconnectées des recettes de gestion perçues par la MSA. Mais si l'équilibre est aujourd'hui à peu près respecté, il demeure fragile.
La MSA était prête au dialogue dans le respect de ses valeurs, fondées sur les principes de solidarité, de responsabilité et de proximité qui l'animent.
Elle avait donc demandé de prendre le temps de l'expertise et d'une concertation approfondie pour revisiter ce projet de réforme.

Appel entendu ?

Son appel semble avoir été entendu si l'on en croit la réponse du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt publiée dans le journal officiel du Sénat fin août dernier.
Dans ces lignes, le ministère reconnaît la gestion économe des fonds publics pratiquée par la MSA. Il rappelle cependant que l'ancien système de financement n'est plus viable. C'est pourquoi, il est envisagé de remplacer les cotisations complémentaires par des dotations de gestion.
Un avenant à la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), signé le 19 juillet 2012, apporte ainsi des solutions aux principales préoccupations des élus de la MSA. Il importait, en effet, que le régime agricole puisse poursuivre ses activités et en développer de nouvelles.
Lors de la dernière assemblée générale de la Caisse centrale MSA, le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt n'avait-il pas rappelé son engagement dans la défense du réseau MSA, au regard du rôle social important qu'il joue dans les territoires ruraux. ■



Éditorial



Comme chaque année, au début de l'automne nos espoirs sont suspendus aux débats budgétaires et aux négociations relatives au Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), espérant des orientations favorables à l'agriculture et à nos ressortissants.
Dans le contexte de crise économique, sociale et financière que nous subissons, je crains que nos espoirs soient déçus.
Concernant le volet financier, il est très vraisemblable que les Pouvoirs Publics accentueront l'exigence et la rigueur vis-à-vis de la gestion de notre Régime, raréfiant les moyens des caisses et préparant la réforme du financement prévue pour le 1er janvier 2014.
Par ailleurs le financement de la branche vieillesse des non salariés devra être assuré une nouvelle fois par notre Institution, ce qui nécessitera un besoin de financement de plus de 4 milliards d'euros générant d'importants frais financiers à supporter.
En matière de protection sociale de nos ressortissants, nous espérions une avancée sur les prestations retraites, et notamment la RCO, au travers d'une amélioration de la réversion, tout comme nous espérions une avancée sur la pension d'invalidité des exploitants. Malheureusement dans ces deux dossiers aucune disposition n'est inscrite dans le PLFSS 2013.
Parallèlement, la MSA a été force de proposition pour la création d'Indemnités journalières en cas d'arrêts maladie des exploitants agricoles. Cette nouvelle prestation se mettra en place au 1er janvier 2014, ce qui constitue une victoire pour notre Institution, quelque peu ternie toutefois par les positions divergentes du syndicalisme, des assureurs et même des ministères de Tutelles.
La récente réunion des Présidents et premiers Vice-présidents de l'ensemble des caisses du réseau a réaffirmé la volonté que la MSA soit le seul assureur de cette prestation dont le montant pourrait être aligné sur celui des Indemnités journalières Atexa et dont le financement serait basé sur une cotisation forfaitaire.
Notre Président national, Gérard Pelhate, a réaffirmé fortement, dans un courrier du 20 septembre 2012, la position de l'Institution à l'attention des trois ministères de Tutelles.
Dans l'attente de leur arbitrage : GARDONS ESPOIR !

■ Dominique Bossong,
Président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

msa
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Zoom **Pour mieux comprendre**

Dominique Bossong
Efficacité accrue

Une nouvelle politique de proximité est entrée en vigueur à la caisse régionale MSA Bourgogne. Derrière leur président, Dominique Bossong, les élus du régime agricole ont fait en sorte que cette refonte profite d'abord aux adhérents, grâce notamment à une optimisation de l'efficacité du service rendu.



Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à revoir la politique de proximité de la caisse régionale MSA Bourgogne ?
Dominique Bossong : tout est parti d'un constat. En matière de proximité et d'accueil de nos adhérents, il régnait une grande hétérogénéité entre les quatre départements. Concernant l'accueil téléphonique, les adhérents rencontraient beaucoup de difficultés pour joindre leur caisse. C'est ce qui nous a conduits à mettre en place un accueil téléphonique centralisé. Il est opérationnel depuis le 1er mai.
Notre objectif est de répondre à tous les appels et de pouvoir apporter une réponse immédiate dans 80 % des cas. La création de cet accueil téléphonique centralisé a nécessité une véritable réorganisation de nos services. Nous avons pu compter sur les compétences des salariés de la caisse.
Pour l'accueil physique, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une enquête qualitative. Or nous nous sommes rendu compte que pour améliorer la qualité du service rendu, mieux valait que les adhérents viennent sur rendez-vous. Par conséquent, à compter du 1er juillet, nous avons décidé de faire basculer 14 de nos 18 points d'accueil à une réception uniquement sur rendez-vous. Seuls les quatre sièges départementaux (Dijon, Mâcon, Nevers, Auxerre) continuent de recevoir avec ou sans rendez-vous.

Comment cela se traduit-il concrètement pour l'adhérent demandeur d'un service auprès de la MSA ?
D. B. : c'est au niveau de l'accueil téléphonique centralisé que l'adhérent peut, selon sa demande, se voir proposer un rendez-vous dans un point d'accueil près de son domicile. La prise de rendez-vous a pour avantage de permettre à l'adhérent et à son interlocuteur MSA de préparer le dossier au préalable. Cette précaution offre une meilleure efficacité du service. Cela optimise aussi l'efficacité de nos points d'accueil.

Quelques mois après la mise en place de ce nouveau fonctionnement, avez-vous déjà un premier ressenti ?
D. B. : un bilan sera effectué en fin d'année. Mais d'ores et déjà, les premiers échos s'annoncent prometteurs ! Tout semble aller dans le sens que l'on espérait. Mais il faut absolument que nous soyons réactifs pour améliorer encore les choses.

Quelle a été la philosophie du conseil d'administration dans la mise en place de ce nouveau dispositif ?
D. B. : notre priorité a été de maintenir à tout prix la proximité et la qualité de service pour nos adhérents. C'est un grand virage pour la caisse régionale MSA Bourgogne. La mise en place de l'accueil téléphonique centralisé et de l'accueil physique sur rendez-vous s'accompagne d'une profonde réorganisation des services. Progressivement, nous allons spécialiser davantage les sites. Le fait de centraliser tout un service en un même lieu accroitra son efficacité. Cela demande de gros efforts de la part du personnel. Près de la moitié de nos collaborateurs ont du se former. Les effectifs seront maintenus dans chaque département et aucune mutation géographique imposée n'aura lieu.

Les élus du régime agricole ont, semble-t-il, pesé de toutes leurs forces pour préserver la notion de proximité ?
D. B. : une approche purement "managériale" aurait dicté de ne garder qu'un seul site et de tout centraliser ! Heureusement, à travers notre rôle d'élus de terrain, nous avons essayé d'orienter les choses en défendant notre proximité. À partir de l'exemple du territoire de la Bourgogne, nous défendons sans cesse cette idée auprès de la caisse centrale, de sorte que la proximité soit mieux prise en compte. Nous avons d'ailleurs été entendus puisqu'une évolution des financements a été consentie en ce sens. ■

Relations adhérents
La nouvelle politique

Depuis le 1er juillet 2012, la nouvelle politique "Relations adhérents" a pour objectif de simplifier et professionnaliser la relation entre la MSA Bourgogne et ses adhérents. Pour cela, après expérimentation, les modes d'entrée en contact avec la MSA ont été adaptés et harmonisés sur l'ensemble du territoire bourguignon.

Expérimentation et constats

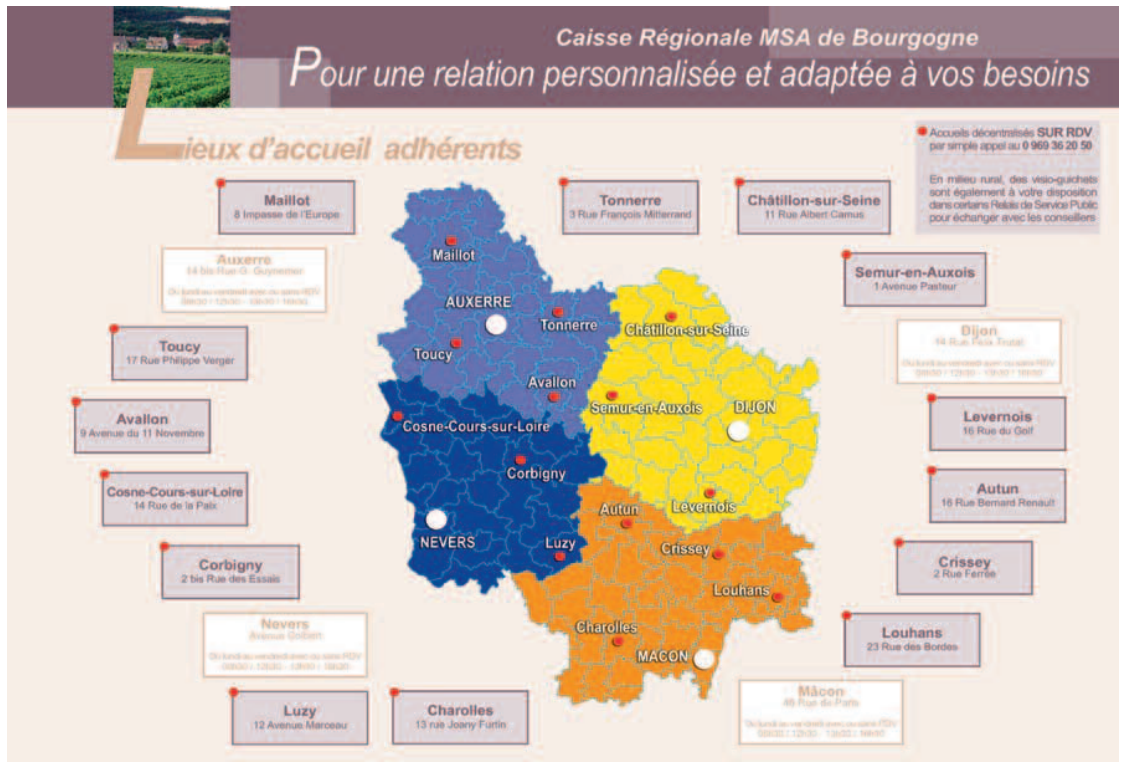
Se rendre à l'improviste dans un point d'accueil MSA n'est pas toujours le moyen le plus adapté pour obtenir la meilleure réponse à sa demande. C'est ce que démontre l'étude portant sur le mode d'entrée en contact des adhérents avec la MSA en 2011 (100.000 contacts). En effet, le téléphone (38 %), le courrier (35 %), le site Internet (15 %) et l'accueil sur RDV (12 %), répondent plus efficacement à la demande. À noter que l'accueil sur rendez-vous convient notamment pour l'instruction de dossiers concernant la retraite, la santé et la famille.
Parallèlement, l'accueil sur rendez-vous a été expérimenté par la MSA dans l'Yonne. L'enquête de satisfaction réalisée fait apparaître que le nombre de RDV a plus que doublé tandis que l'accueil spontané a connu une baisse de fréquentation significative. Par ailleurs, les adhérents reçus en RDV ont préféré ce mode de contact. 80 % ont été très satisfaits et 95 % d'entre eux solliciteront à nouveau un RDV. Préparation du dossier en amont, plus d'écoute pendant l'entretien, relation personnalisée, disponibilité, pas d'attente... sont les avantages mis en avant par les sondés.

Environnement en évolution

Les pouvoirs publics favorisent le déploiement de points d'accueils partagés entre opérateurs de services publics. Sur les territoires ruraux, les habitants trouvent par exemple, auprès des Relais de services publics, des centres sociaux, des informations relatives à ces divers partenaires. Par ailleurs, ils peuvent entrer en contact virtuel avec eux à l'aide de visio guichet. La MSA est associée à ces dispositifs qui se mettent en place progressivement sur certains territoires.
Le visio guichet permet, par exemple, d'échanger à distance avec un conseiller MSA mais aussi d'adresser par voie télématique des documents en temps réels.
Avec le développement de l'outil informatique, la MSA propose des services en ligne sécurisés de plus en plus nombreux. Elle encourage ses adhérents à les utiliser en se connectant sur www.msa-bourgogne.fr.
Enfin, la mise en place d'un accueil téléphonique centralisé depuis le 2 mai dernier vise à optimiser la relation entre la MSA Bourgogne et ses adhérents.
Tous ces constats et évolutions ont conduit les élus de la MSA Bourgogne à adapter la politique proximité. Selon votre besoin, vous avez à votre disposition : le site internet, l'accueil téléphonique centralisé, l'accueil sur rendez-vous, l'adresse postale unique. À vous de choisir celui qui vous convient le mieux. ■

Un mode de contact adapté à votre attente

VOTRE BESOIN	LA MSA A VOTRE SERVICE
Vos paiements de prestations	- Consultez vos paiements depuis le site Internet via votre espace privé www.msa-bourgogne.fr
Vos déclarations	- Effectuez vos déclarations depuis le site Internet via votre espace privé www.msa-bourgogne.fr - Ou adressez-les à MSA Bourgogne 14 Rue Félix Trutat 21046 DIJON CEDEX
Vos réglements	- Téléréglez depuis le site Internet via votre espace privé www.msa-bourgogne.fr - Ou adressez vos chèques à la MSA Bourgogne 14 Rue Félix Trutat 21046 DIJON CEDEX
Le suivi de votre dossier	- Contactez la MSA Bourgogne : Vous êtes un particulier, téléphonez au 0 969 36 20 50 Vous êtes employeur, téléphonez au 0 969 36 20 60
La constitution de dossier	- Demandez un rendez-vous : Vous êtes un particulier, téléphonez au 0 969 36 20 50 Vous êtes employeur, téléphonez au 0 969 36 20 60 - Ou écrivez-nous en ligne depuis le site Internet (rubrique "Contact") www.msa-bourgogne.fr
La demande d'imprimés divers	- Téléchargez-les depuis le site Internet www.msa-bourgogne.fr - Ou contactez la MSA Bourgogne : Vous êtes un particulier, téléphonez au 0 969 36 20 50 Vous êtes employeur, téléphonez au 0 969 36 20 60
L'envoi de documents divers	-Adressez un courrier à la MSA Bourgogne 14 Rue Félix Trutat 21046 DIJON CEDEX
Les demandes d'information diverses	- Contactez la MSA Bourgogne : Vous êtes un particulier, téléphonez au 0 969 36 20 50 Vous êtes employeur, téléphonez au 0 969 36 20 60 - Ou écrivez-nous en ligne depuis le site Internet (rubrique "Contact") www.msa-bourgogne.fr



e service

Sur le vif

Sur le vif...

Réorganiser l'accueil pour plus d'efficacité

Dans les caisses de Dijon, Nevers, Macon et Auxerre, l'accueil se fait toujours avec ou sans rendez-vous. Mais dans les autres lieux d'accueil, il faut désormais obligatoirement prendre rendez-vous avec un agent. Objectif : organiser un entretien plus personnalisé et mieux adapté au traitement du dossier. Rencontre à Auxerre, avec un agent d'accueil qui pratique les deux formules et retour d'expérience d'un adhérent qui a pu éprouver l'accueil spontané comme la nouvelle formule sur rendez-vous.

Séverine Jacquet, Agent d'accueil

« Anticiper, c'est mieux gérer ! »

Comme ses collègues en charge de l'accueil, Séverine Jacquet "tourne" sur les deux postes.Tantôt elle accueille les gens au fur et à mesure de leur arrivée à la MSA d'Auxerre, tantôt elle organise une journée de rendez-vous et reçoit individuellement chaque adhérent. Pour elle, pas de doute, l'accueil sur rendez-vous présente d'indéniables avantages.

« *Nous n'appréhendons pas les dossiers de la même façon, certains dossiers demandent une étude plus poussée. Quand le rendez-vous est pris nous avons le temps de préparer l'entretien et de collecter les informations, car dans notre domaine, les évolutions juridiques et administratives sont constantes, nous devons donc aussi remettre nos connaissances à jour en continu. Le rendez-vous présente aussi un avantage pour l'adhérent qui "décompresse", nous accueillons alors des personnes plus sereines, sans appréhension, car elles savent que nous allons leur accorder tout le temps nécessaire. Pour une personne en activité, cela lui permet aussi de mieux caler le rendez-vous par rapport à son activité professionnelle. Sur le plan de la gestion du temps, les rendez-vous facilitent la gestion de la salle d'attente. La possibilité de préparer un dossier en amont nous permet de mieux maîtriser la situation et d'être plus à l'écoute de la personne que l'on reçoit, plus réactive aussi par rapport à sa situation personnelle* ».

La formule de l'accueil sur rendez-vous se met en place depuis le 1er juillet. L'agent d'accueil sait d'expérience que : « *il va encore falloir faire un peu de pédagogie pour amener l'adhérent à intégrer ce nouveau mode de fonctionnement. Certains viennent tous les jours à la caisse d'Auxerre, petit à petit de nouvelles habitudes devront être prises. Les moyens proposés par la MSA, comme le site internet et les contacts mails, fonctionnent déjà très bien, avec une assurance de réponse rapide. Les chefs d'exploitation en particulier utilisent largement la boîte mail. Mais toutes les personnes concernées vont s'apercevoir que le nouveau dispositif représente un plus par rapport à l'ancienne formule. De mon point de vue également, c'est une vrai satisfaction que de voir ainsi ma fonction mise en avant, la réception personnalisée permet en effet d'être plus précis, en terme de conseil comme en terme de transmission des informations sur les droits, grâce en particulier à cette possibilité qui nous est offerte d'effectuer une étude complète et poussée du dossier. Au final les entretiens gagnent en qualité et en efficacité, pour l'adhérent dont nous nous préoccupons d'abord et avant tout, et pour l'agent d'accueil ensuite* ». ■



Séverine Jacquet, Agent d'accueil à la caisse d'Auxerre : un sourire qui en dit long sur les effets de l'accueil sur rendez-vous...

Gérard Griarche, adhérent MSA

« *C'est mieux pour tout le monde* »

Adhérent à la MSA pendant dix années, Gérard Griarche était en avance pour son rendez-vous de 9 h. L'agent d'accueil n'a pas hésité à anticiper sur le planning pour éviter de le faire attendre et c'est parfaitement détendu et son dossier bien préparé que Gérard Griarche a pu exposer l'objet de sa démarche. En vingt minutes tout était fait, le dossier bouclé, les photocopies effectuées et le tour d'horizon terminé dans la sérénité. Connaissant l'ancienne formule de l'accueil "spontané", il apprécie tout particulièrement les avantages des rendez-vous bien programmés et donc mieux préparés. « *Pas d'attente, le temps de bien exposer sa situation, j'ai en face de moi une personne disponible qui prends son temps pour m'écouter et comprendre ma demande. J'ai pu bien préparer mon dossier et obtenir un rendez-vous en tenant compte de mes contraintes professionnelles, car je suis encore salarié* ».



Gérard Griarche, adhérent MSA, un adhérent satisfait d'avoir vu son dossier pris en compte et traité rapidement « au fond » et sans stress inutile.

La nouvelle formule semble dans son cas ne présenter que des avantages : « *c'est mieux pour tout le monde* » conclut l'adhérent. ■

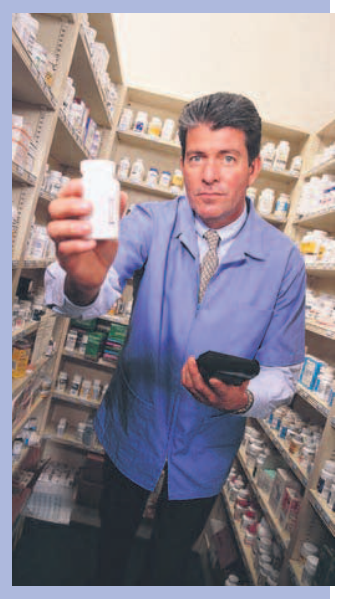
En bref

Une enquête de satisfaction : pour quoi faire ?

Une nouvelle enquête de satisfaction va être lancée fin octobre auprès des adhérents afin de connaître leur perception de l'offre de services MSA.

La MSA travaille en permanence à l'amélioration de la qualité de ses services.
Aussi, régulièrement, elle organise une enquête nationale de satisfaction auprès de ses adhérents, en partenariat avec l'institut Audirep (Institut d'études marketing et d'opinions).
128 000 adhérents seront ainsi sollicités à travers la France, prés de 4.000 pour notre région. Chaque catégorie d'adhérents (employeurs de main-d'œuvre, exploitants, salariés et retraités) aura à retourner un questionnaire personnalisé avant le 28 novembre 2012.
Cette enquête a pour objectif de recueillir l'avis des adhérents sur les services de la MSA, afin d'établir un diagnostic de qualité. À partir des résultats, la MSA continuera d'élaborer des actions pour améliorer la "relation client" au quotidien.
Participer à cette enquête est important, faites le savoir !

Acceptez les médicaments génériques et bénéficiez du tiers-payant



Désormais, à la pharmacie, vous bénéficiez du tiers-payant uniquement si vous acceptez que le pharmacien vous délivre des médicaments génériques à la place des médicaments de marques indiqués sur votre ordonnance.
Si jamais vous refusez le médicament générique, votre pharmacien réclamera le paiement de vos médicaments et vous remettra une feuille de soin papier qu'il vous faudra envoyer à votre MSA pour obtenir leur remboursement.
Ce dispositif vous concerne même si vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 %.

Le tiers payant, c'est quoi ?

À la pharmacie, comme chez certains professionnels de santé, la présentation de la carte Vitale vous dispense de faire l'avance de frais sur la partie prise en charge par votre MSA ; c'est le principe du tiers payant. La somme restant à votre charge pourra éventuellement être remboursée par votre complémentaire santé.

En moyenne 30 % moins chers, les génériques sont aussi fiables que les médicaments classiques. Ils sont soumis aux mêmes contrôles que les médicaments de marque ; les critères de qualité et de sécurité sont respectés et totalement garantis. Même si la couleur, la forme et l'emballage changent, le principe actif à l'origine de l'efficacité du médicament reste strictement identique.
Accepter les génériques est un geste responsable et économique pour tous. Les économies ainsi réalisées peuvent servir à financer la recherche de nouveaux médicaments, améliorer la prise en charge de certaines maladies et équiper les centres de soins en appareils coûteux. ■

En acceptant les médicaments génériques :
→ Vous bénéficiez du tiers-payant chez votre pharmacien,
→ Vous êtes aussi bien soigné,
→ Vous contribuez à préserver notre système de santé.

L'actualité MSA

Aide aux vacances et aux loisirs

Un nouveau dispositif en 2013

La MSA de Bourgogne est la première MSA de France à mettre en place dès 2013 le dispositif "Chèques vacances" en partenariat avec "l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances" (ANCV). Ce dispositif est basé sur un système d'épargne participative des familles. Il a été choisi par le Conseil d'administration afin de leur offrir plus de souplesse dans l'accès aux vacances et aux loisirs.



Qu'est ce qu'un chèque vacances ?
C'est un moyen de paiement, utilisable tout au long de l'année, pour vos loisirs et vos vacances, partout en France, auprès de nombreux organismes de tourisme, de loisirs sportifs et culturels agréés par l'ANCV.

Quelles sont les conditions d'attribution ?
Pour bénéficier de cette offre en 2013, il faut remplir certaines conditions :
- être allocataire à la MSA,
- avoir au moins un enfant à charge de 0 à 18 ans,
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Quel est le montant de l'aide ?
Le montant des Chèques-vacances que vous pouvez acquérir varie selon la composition de la famille.
Une partie du montant est prise en charge par la MSA : l'autre partie est financée par la famille, par retenues sur les prestations familiales sur une durée de 5 mois.
Exemple : Madame D., maman de Laura 6 ans et de Vincent 7 ans, aura droit, avec un quotient familial de 450 €, à un capital de 220 € de chèques-vacances ; elle prendra en charge une part de 80 € et la MSA couvrira le coût des chèques-vacances pour 140 €.

Comment recevoir les chèques-vacances ?
Les démarches sont très simples !
Tout d'abord, la MSA se charge de détecter automatiquement, à partir de votre situation, si vous pouvez être bénéficiaire de chèques-vacances. Si c'est le cas, vous recevrez donc à votre adresse un courrier explicatif avec un bulletin d'inscription fin octobre. Vous devrez signer et retourner ce document à la MSA avant le 30 novembre 2012.
La MSA commandera vos chèques-vacances auprès de l'ANCV. Vous recevrez ensuite votre chéquier par courrier à votre domicile la deuxième quinzaine de janvier 2013.
Les chèques-vacances sont valables 2 ans en plus de l'année d'émission. Vous pouvez donc les cumuler, en vérifiant la date de fin de validité, pour réaliser un projet vacances plus important.
Rendez-vous sur le site *www.ancv.com* pour trouver pleins d'idées et vous offrir de multiples occasions d'évasion et de moments à partager en famille, avec les enfants ! ■

La grippe : se vacciner pour se protéger

Se faire vacciner c'est se protéger mais aussi protéger son entourage (nourrissons, personnes fragiles...). Pensez-y ! Pour les personnes à risques, la MSA prend en charge le vaccin à 100 %.
La grippe est une infection respiratoire aiguë. Cette maladie, contagieuse et fréquente, peut avoir des conséquences graves sur les personnes les plus fragiles.

Le vaccin

Seul le vaccin permet d'être protégé contre la grippe. L'immunité contre le virus apparaît quinze jours après la vaccination, il est donc important de se faire vacciner au plus tôt, avant l'apparition des premiers cas de grippe. Les effets secondaires indésirables sont très rares.

Quelles sont les personnes à riques ?

Le vaccin est conseillé et pris en charge à 100 % pour :
- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes atteintes de certaines affections* notamment les maladies respiratoires chroniques ;
- les personnes au contact de nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque ;
- les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de grossesse ;
- les personnes obèses, dont l'IMC est supérieur ou égal à 40



** Renseignez vous auprès de votre médecin traitant pour connaître les 11 affections de longue durée et l'ensemble des autres maladies concernées.*

À noter la prise en charge à 100 % par la MSA ne concerne que les personnes à risques et est valable jusqu'au 31 janvier 2013.



Comment ça marche ?

Vous avez été vacciné(e) l'année dernière :**
Grâce au courrier envoyé par votre MSA, vous pouvez directement retirer votre vaccin en pharmacie, sans prescription médicale. Votre vaccin pourra vous être administré par une infirmière ou par votre médecin traitant.
*** À l'exception des femmes enceintes qui doivent obligatoirement consulter leur médecin.*

Vous n'avez pas été vacciné(e) l'année dernière :
- La MSA envoie à votre domicile le bon de prise en charge du vaccin antigrippal.
- Votre médecin traitant vous prescrit le vaccin s'il le juge nécessaire, en signant le bon de prise en charge.
- Votre pharmacien vous délivre le vaccin sur présentation du bon de prise en charge signé.

Cette année, ne prenez pas le vaccin en grippe ! ■

En bref

Petite enfance

Avec la MSA, facilitez votre quotidien !

Être jeunes parents à la MSA, c'est avoir l'assurance de bénéficier d'une offre globale au moment de l'arrivée de son enfant : prestations familiales, accueil dans des structures et actions de prévention santé.

L'arrivée d'un enfant bouleverse l'organisation de la famille et crée de nouveaux besoins. La MSA Bourgogne est aux côtés de ses adhérents dans ce moment important de leur vie.
Elle verse des prestations familiales comme la Prestation Accueil du Jeune Enfant (Paje).
Elle finance les structures d'accueil du Jeune Enfant (multi accueils, micro- crèches), les Relais Assistantes Maternelles et apporte un soutien financier aux assistantes maternelles nouvellement agréées.
Elle offre aussi aux enfants des actions de prévention santé gratuites : prise en charge de la vaccination ROR, bilans bucco dentaires…
Plus de renseignements auprès de la MSA Bourgogne ou sur www.msa-bourgogne.fr

Dispositif MAE…

La majoration de durée d'assurance pour enfants évolue au profit des pères exploitants agricoles.

Un délai supplémentaire est accordé aux pères exploitants agricoles et chefs d'entreprises agricoles qui ont élevé seuls leur(s) enfant(s) et qui souhaitent se manifester pour demander la majoration de durée d'assurance pour enfants (MAE).

Si leur enfant est né (ou adopté) avant le 2 juillet 2006, ils ont jusqu'au 31 janvier 2013 inclus pour apporter la preuve qu'ils l'ont élevé seul auprès de leur caisse de MSA.

Le dispositif de majoration de durée d'assurance pour la retraite est accordé à la mère et/ou au père pour compenser les aléas de carrière liés à la naissance/adoption et l'éducation de leurs enfants. Ainsi, il permet d'augmenter la durée d'assurance ou le montant de sa retraite.
En ce qui concerne les pères salariés agricoles, les délais pour se manifester restent les mêmes (27/12/2010 et 4 ans et 6 mois).
Plus de renseignements auprès de la MSA Bourgogne ou sur www.msa-bourgogne.fr.

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

msa santé famille retraite services

Désherbage du colza

Propreté exigée en graminée

Dans la rotation, l'exigence de propreté d'une parcelle de colza vis à vis des graminées doit être élevée. Le Cetiom propose un tour d'horizon des solutions antigraminées de post-levée.

Les conditions particulièrement sèches au moment de l'implantation des colzas ont pu empêcher ou perturber la réussite des programmes herbicides autour du semis (pré-semis, prélevée, postlevée précoce). Mais ces conditions n'ont pas limité les repousses de céréales et la pression en graminées adventices est globalement en progression depuis le retrait de la trifluraline. Or, dans la rotation, l'exigence de propreté d'une parcelle de colza vis à vis des graminées doit être élevée pour réduire la concurrence, notamment des repousses, et limiter le recours systématique aux sulfonylurées sur céréales.

Anti-graminées foliaires à faire tôt

Les antigraminées foliaires représentent la solution la plus économique sur repousses de blé et d'orge (25 à 40 euros/ha). Pour limiter la concurrence avec le colza et donc pour être le plus rentable possible, ce désherbage doit être fait le plus tôt possible. En sortie hiver, le bénéfice est nettement moins important (nuisibilité déjà exercée, dose nécessaire plus élevée).

Les différents produits sont également efficaces sur vulpin, ray-grass, folle-avoine et brome, en l'absence de résistances aux inhibiteurs de l'ACCase («fop » , «dime» et «den»).

- Le rattrapage sur paturin annuel (présent en limons) est possible jusqu'à trois feuilles maximum de la graminée avec Centurion 0,4 l/ha + huile, Foly R/Noroit à 0,6 l/ha + huile, Leopard 120 ou Targa D+ à 1,25 l/ha + huile, Pilot/Etamine à 3 l/ha.



Sur repousse de blé ou orge, le désherbage doit être fait leplus tôt possible



Sur vulpins résistants utiliser des produits racinaires

▶ Pratique

Antigraminées racinaires : Conditions d'emploi.

L'action de ces produits est de type racinaire systémique.

Elle est lente car le produit doit atteindre les racines grâce à la pluviométrie.

Les basses températures rallongent ce temps d'action, mais l'application peut se faire sur sol gelé. Leur sensibilité à la sécheresse et aux chaleurs d'automne oblige à attendre début novembre pour intervenir.

Antigraminées racinaires : pour un désherbage à l'échelle de la «*rotation*»

Les antigraminées racinaires présentent un intérêt dans les parcelles dont les ray-grass, vulpin et folle avoine se montrent résistants au « fop » voire aux « dime » (cas un peu moins fréquent) ou tout simplement pour gérer la durabilité des anti-graminées foliaires sur céréales.

Les produits Kerb Flo/Rapsol WG et Légurame PM, d'un coût nettement supérieur aux antigraminées foliaires (55 à 65 €/ha) sont efficaces sur repousses de céréales, vulpin, ray-grass, folle-avoine d'automne, brome, paturin annuel, vivaces mais aussi vulpie dont la pression a nettement augmenté dans certaines parcelles conduites en non labour.

Pratiquer l'alternance des modes d'action : un principe à mettre en œuvre :

- En situation de faible densité de repousses (5 à 10 repousses / m²), peu concurrentielles, et en présence de ray-grass ou vulpin, il est préférable de ne pas utiliser les antigraminées foliaires. La destruction des repousses sera alors retardée fin octobre – début novembre, pour utiliser Légurame PM, Kerb Flo ou Rapsol WG
- En situation combinée de forte densité de repousses de céréales, à contrôler tôt, et de graminées adventices, l'utilisation d'un antigraminée foliaire reste incontournable (intervention précoce, à dose repousses de céréales).

CETIOM

▶ En bref

Antigraminées foliaires : Modalitées

- **Doses en fonction des adventices et de leur stade : l'efficacité est maximale sur adventices jeunes (3-4 F) et les doses peuvent être modulées.**

Préférez donc des applications d'automne.

- **Conditions d'emploi :**

Le traitement sera réalisé à partir du stade 2-3 feuilles par temps poussant avec une température supérieure à 10°c. Il s'agit d'éviter si possible une application avant une période de gel (expression possible par la suite de symptômes sur feuilles). L'hygrométrie sera supérieure à 60 %. Ne pas confondre huile et mouillant. Seules les huiles offrent le niveau d'efficacité souhaité



Diversification des exploitations

Une véritable chance !

Pourquoi les agriculteurs font-ils le choix de la diversité des productions ? Ce vendredi à La Boulaye, les Jeunes agriculteurs du Grand Massif central présentaient les enseignements d'une étude qui ouvre des perspectives sur ce sujet essentiel qu'est la diversité des exploitations.

Si au début des années 1960, la diversité de l'agriculture était perçue comme un frein au développement d'une agriculture compétitive, force est de constater qu'aujourd'hui et depuis une vingtaine d'années déjà, cette diversité est davantage perçue comme un atout. Pour mieux cerner cette diversité, une étudiante de VetagroSup a réalisé à la demande des Jeunes agriculteurs un travail complet sur ce sujet à l'échelle du Grand Massif central.

« *Ce travail est l'expression d'un désir des acteurs du monde agricole de mieux connaître le Massif central, ses ressources et ses potentiels, pour travailler sur le fer de lance de ce territoire, à savoir, l'accueil de nouvelles populations* », explique Amélie Chavarot, déléguée régionale des JA Massif central.

Beaucoup de transformations

Plus de 7.500 exploitations agricoles (EA) pratiquent au moins une activité de diversification dans le Grand Massif central, ce qui représente 11 % des exploitations. Si l'on compare les grandes catégories d'activités de diversification réalisées, la transformation –dont le lait pour 17 % et les autres produits pour 25 % du total– est retrouvée pour moitié, les activités liées au tourisme et loisir pour un quart –dont les activités d'hébergement pour 16 % du total– et le travail à façon pour 13 %. La prépondérance des activités de transformation de produits bruts est liée à la part importante qu'occupe l'élevage dans la grande région, certains agriculteurs ayant choisi la voie de la transformation pour valoriser leurs produits.

Proche des bassins de consommation

La réalisation d'activités de diversification demeure par ailleurs très variable suivant les secteurs géographiques. Les zones où les exploitations réalisent des activités de diversification sont situées sur l'axe Limoges-Saint-Étienne, ainsi que dans les bordures sud du Massif central.

Pour la première zone évoquée, les facteurs explicatifs de cette plus forte proportion pourraient être liés tout d'abord à la présence de bassins de production laitiers. Le second facteur explicatif serait la présence de bassins de consommation et de vie à proximité ainsi que l'existence de grands axes routiers. Les agriculteurs qui réalisent des activités de diversification sont de fait susceptibles de profiter de la proximité des agglomérations pour vendre leurs produits en circuits courts et/ou réaliser de l'accueil d'excursionnistes ou touristes qui sont aussi des consommateurs.

En ce qui concerne la seconde zone, à savoir les parties du sud en bordure du Massif, des facteurs explicatifs seraient la diversité des productions retrouvées et la proximité avec le Sud. Dans ces zones, une diversité de productions allant des ovins aux bovins en passant par les caprins est retrouvée. Certaines de ces productions se prêtent plus à la transformation comme par exemple les ovins viande ou les élevages laitiers. La proximité avec les bassins de consommation du Sud-Est et Sud-Ouest peut faciliter l'écoulement des produits transformés. Ces territoires sont aussi pour certains des lieux touristiques, ce qui laisse des possibilités pour la réalisation d'activités telles que l'hébergement.

Chercher à valoriser

Dans le cas particulier du Gard, un "pôle de diversification" a été créé en 2009, suite à la volonté politique de la chambre d'agriculture de faire face à la crise viticole et arboricole qui frappait alors ce département. La création de ce pôle –et des actions menées en faveur de la diversification– couplée aux facteurs précédents peut expliquer cette forte proportion d'exploitations réalisant des activités de diversification.

A contrario, dans toute la partie nord et au cœur du Massif, la proportion d'exploitations où des activités secondaires sont réalisées est inférieure à la moyenne du Grand Massif central. Dans cette zone où se trouve toute la partie bourguignonne, les élevages bovins viande dominent et très peu d'agriculteurs font le choix de réaliser une activité de diversification. Une hypothèse explicative serait qu'une part importante des exploitations de cette zone a des systèmes d'élevages spécialisés en bovins allaitants avec vente de broutards à destination de l'Italie.

Le boom énergétique

Une activité de diversification qui connaît une croissance sur le territoire est celle de la production d'énergies renouvelables. Cette activité ressort dans la région agricole de la Châtaigneraie, du Ségala et de la Xaintrie –à la croisée des départements du Cantal, de l'Aveyron et du lot– où l'on compte 206 exploitations équipées de panneaux photovoltaïques. Ce taux plus élevé est lié à la présence d'une société agricole –la Sicaseli– qui œuvre et aide à l'installation de panneaux photovoltaïques chez ses adhérents.

L'analyse des enquêtes montre que la création de nouvelles activités sur les exploitations est un processus continu, fonction généralement de l'arrivée de main-d'œuvre. Les raisons poussant les agriculteurs à conduire une exploitation diversifiée peuvent être regroupées en trois grandes catégories, à savoir des raisons d'ordre économique, technique ou par penchants et aptitudes particuliers.

SOPHIE GIRAUD-CHATENET



La diversité agricole est favorisée par la diversité des contextes pédoclimatiques et les politiques mises en action. Elle permet de renforcer la participation de l'agriculture à la dynamique des territoires.

► Pas tous ses œufs dans le même panier !

L'enquête a donné lieu à des entretiens avec des agriculteurs. Ils ont justifié la diversité de leur exploitation par plusieurs facteurs. Lors de crise touchant une production particulière, le fait d'avoir plusieurs activités permet d'avoir d'autres sources de rentrées d'argent, lesquelles permettent de rééquilibrer les revenus. Le fait d'avoir plusieurs productions peut entraîner la nécessité de réaliser de la vente sur différents circuits et auprès de différents acheteurs. La diversité peut donc être un moyen de limiter la dépendance des exploitants à un acheteur unique.

Lors de nouvelles installations, il y a nécessité de dégager un ou des salaires supplémentaires. L'ouverture d'un nouvel atelier peut donc être faite à ce moment-là. Cette ouverture peut être effectuée par choix du nouvel installé, qui a un attrait pour une activité particulière, ou par nécessité. Les facteurs contraignant un agrandissement de l'activité de production existante et donc l'obligation d'en créer une nouvelle sont par exemple l'indisponibilité de foncier, l'impossibilité d'obtenir de nouveaux quotas laitiers. Ensuite, certains agriculteurs souhaitent "aller au bout du produit", pour conserver la valeur ajoutée ou pour d'autres raisons. Pour cela, ils vont désirer effectuer la transformation –et parfois la vente– de leurs produits. Enfin, pour d'autres, le choix est fait par besoin de garder un contact avec l'extérieur.

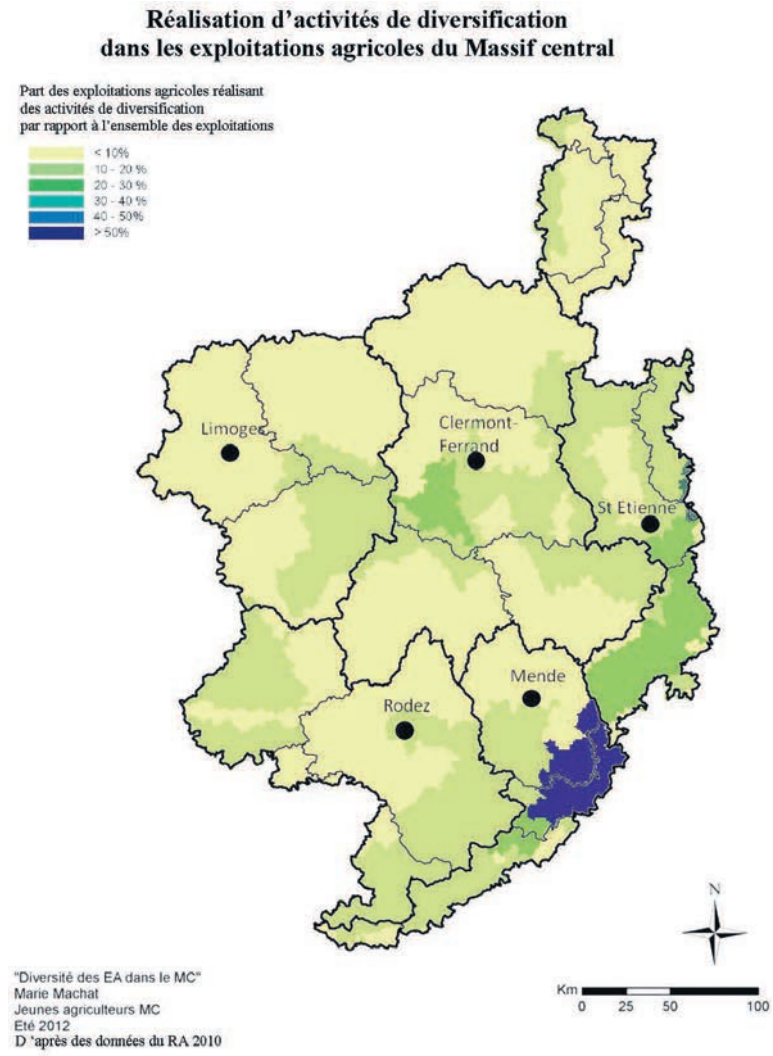
► Un territoire d'hétérogénéités

« *Le Massif central est un territoire d'hétérogénéités, soumis notamment à des contraintes pédoclimatiques fortes, mais variables.*

L'agriculture, activité ancrée sur ce territoire d'accueil par excellence, est particulièrement diversifiée dans notre région. Aussi, nous avons voulu nous apporter des données objectives pour faire un état des lieux de la diversité agricole du Grand Massif central. En plus de partager avec d'autres acteurs du monde agricole le constat de cette richesse, et de ses interactions avec la vie de nos territoires, nous souhaitons engager une réflexion sur comment mieux la prendre en compte dans l'accompagnement à l'installation en agriculture.

Voilà quatre ans que nous avons lancé l'accompagnement à l'installation personnalisé au porteur de projet… Dans le Massif central, nous souhaitons aussi l'adapter au contexte géographique forcément variable ! »

NICOLAS BARDY, PRÉSIDENT DES JA DU MASSIF CENTRAL



Le quatre cylindres polyvalent valorise la variation continue

La transmission CVT équipe de plus en plus de tracteurs quatre cylindres, dont le surcoût est rentabilisé par la diversité des travaux qu'ils réalisent.


Valtra

Le tracteur équipé d'une transmission à variation continue fait la différence en termes de consommation de carburant dans tous les travaux où le moteur est soumis à une charge très variable.

Pour bon nombre d'agriculteurs, la transmission à variation continue (CVT) est réservée aux gros tracteurs des plaines céréalières et aux ETA. Cette image élitiste est souvent amplifiée par le fait que l'unique vrai défenseur de ce type de transmission a longtemps été Fendt avec ses modèles Vario. Or, la technologie de la variation continue s'est largement démocratisée chez la plupart des tractoristes. Force est toutefois de constater que les ventes de tracteurs équipés de CVT se font essentiellement sur le segment des six cylindres. Pourtant, ce ne sont pas les travaux de traction, souvent réalisés à pleine puissance et à vitesse constante, qui bénéficient le plus des avantages de la CVT. Au contraire, les multiples tâches accomplies par un tracteur sur une exploitation de polyculture et/ou d'élevage se caractérisent par des variations de vitesse et de charge permanentes. La transmission CVT fait alors la différence, aussi bien en termes de confort que de consommation et de débit de chantier. Par rapport à une transmission mécanique ou semi-powershift, la variation continue ajuste en permanence le ratio de la transmission. En découle un réglage indépendant du régime moteur et de la vitesse d'avancement, avec la recherche du meilleur rendement par la gestion électronique.

Réduction de la consommation

Ainsi, même si le rendement d'une CVT est légèrement inférieur à celui d'une transmission mécanique, le rendement *«global»* du tracteur, caractérisé par la consommation horaire de ce dernier, sera le plus souvent à l'avantage de la CVT. Cela s'observe dans bon nombre d'applications, à commencer par la manutention au chargeur. Le tracteur ajuste son régime moteur en fonction de l'effort à fournir et notamment du besoin en hydraulique. Le moteur évolue ainsi le plus possible à bas régime, tout en autorisant une vitesse réduite en approche et rapide pour un déplacement. La progressivité et l'absence de changement de rapports font progresser le débit de chantier et le confort de travail. Quant à la capacité de poussée, la CVT permet d'atteindre la limite d'adhérence et d'éviter ainsi le patinage, exercice plus délicat avec une transmission classique.

Autre domaine dans lequel la variation continue montre sa supériorité : les travaux à la prise de force réalisés à régime moteur constant. La vitesse d'avancement est alors optimisée en fonction de la charge du moteur. Avec une presse à balle ronde, celle-ci sera adaptée à la taille des andains. Au moment du liage et de l'éjection de la balle, le ralentissement et le redémarrage sont progressifs et rapides, sans utiliser ni frein, ni embrayage.

Vitesse et régime moteur optimisés

Concernant les travaux qui demandent une vitesse de travail précise comme les épandages ou la pulvérisation, la CVT offre une régulation très fine de la vitesse, avec notamment la possibilité de la mémoriser. Au transport, c'est le confort qui prime en l'absence de changement de rapports : grâce à la réduction du régime moteur, le bruit en cabine est limité. La fonction d'arrêt *«actif»* assure l'immobilisation du tracteur sans utiliser les freins. Lors de parcours peu accidentés, le maintien d'un faible régime moteur est propice aux économies de carburant. En revanche, à la descente, la conduite diffère de celle d'une boîte mécanique, demandant de l'expérience, afin de ne pas se faire surprendre par des ralentissements trop tardifs. Mieux vaut ne pas conduire à l'oreille…

De même, l'optimisation des paramètres d'une transmission CVT (vitesse, régime moteur, plage et chute de régime moteur, niveau d'accélération) relatifs aux différents travaux, requiert une certaine habitude. Que les novices se rassurent, la plupart des régulations disposent dorénavant d'un mode automatique qui gère le régime moteur en fonction de la vitesse demandée et de la charge. L'utilisateur se contente de manipuler le levier de transmission ou la pédale d'accélération.

Un surcoût de 5 000 à 10 000 euros

Malgré tous ces arguments, le marché des tracteurs de 80 à 140 ch équipés d'une CVT reste encore très limité. Le positionnement haut de gamme de ces tracteurs limite leur démocratisation. L'arrivée de nouveaux acteurs comme Deutz-Fahr et Valtra devrait attiser la concurrence sur ce marché et rendre la technologie plus abordable. Le groupe CNH qui vient d'étendre sa CVT à toutes ses gammes de tracteurs 6 cylindres, ne devrait pas tarder à investir le segment des 4 cylindres. Massey Ferguson pourrait bénéficier de l'expérience de son cousin germanique au sein du groupe Agco. Fendt dispose en effet d'une gamme étoffée et propose sa transmission Vario sur les modèles 300 et 200 dont l'équipement est largement simplifié par rapport à ses gammes supérieures. Deutz-Fahr fait aussi dans la simplicité d'utilisation avec son Agrofarm TTV. Actuellement, à équipements et modèles équivalents, le surcoût de la transmission CVT se situe entre 5 000 et 10 000 euros. À vous de juger si les économies de carburant, le gain en confort et la valeur de revente suffisent à justifier cet écart.

MICHEL PORTIER

Marque	Série	Cylindrée (cm³)	Puissance maxi (ch)	Type de transmission	Poids à vide (kg)
Deutz-Fahr	Agrofarm 400 TTV Agrotron 400 TTV	4038 4038	99 à 109 121 à 142	SDF T5100 ZF Eccom	4825 4690 à 5325
Fendt	200 Vario 300 Vario 400 Vario	3300 4038 4038	85 à 115 100 à 140 120 à 160	Vario ML 70 Vario ML 75 Vario ML 90	3750 à 3930 4230 à 4450 5400
John Deere	6R AutoPowr	4530	116 à 143(1)	ZF Eccom	5440 à 5640
Valtra	N3 Direct	4900	152 ou 163(2)	Valtra CVT Direct	5350

(1) 129 à 155 ch avec la surpuissance
(2) 160 ou 171 avec boost


L. Vimond

Au chargeur, la conduite à la pédale n'a rien à envier à celle d'un chariot télescopique.


M. Portier

La simplicité des commandes facilite la prise en main des modèles dédiés aux exploitations d'élevage.



Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

CASE IH EGR + DOC + FAP pour le Farmall U


Case IH

Le Farmall U bénéficie d'une motorisation FPT (Fiat Power Train) 4 cylindres de 3,4 litres, à injection common rail. Pour répondre aux normes antipollution Tier 4i, le moteur combine l'EGR externe et un système post-traitement avec un catalyseur d'oxydation (DOC) et un filtre à particules (FAP). De l'extérieur, le tracteur se distingue par son toit de cabine et son pare-brise légèrement arrondi, afin de faciliter la visibilité lors des travaux au chargeur notamment. Sous le capot, le système de refroidissement dispose de ventilateurs plus efficaces et de radiateurs plus grands. Le tracteur atteint sa puissance maximale à un régime moteur compris entre 1 800 et 1 900 tr/min. Au niveau de l'hydraulique, le circuit basse pression fournit un débit d'huile de 36 l/min pour la direction. Le second circuit, haute pression, délivre quant à lui 61 l/min. En option, il peut monter à 80 l/min. Par ailleurs, trois types de transmissions s'offrent au Farmall U. En cabine, l'agencement et l'ergonomie des commandes ont été améliorés. Le pont arrière est disponible avec des flasques de 275 mm pour pouvoir accueillir des pneumatiques de 38 pouces. Enfin, l'intervalle de maintenance passe à 600 heures.

▶ Modèles

Farmall U Efficient Power 90, 100 et 110
Puissance : 90, 100 et 110 chevaux
Transmission : mécanique 12x12 avec inverseur hydraulique (20x20 avec rampantes); mécanique 24x24 avec doubleur et inverseur hydraulique.
Hydraulique : 36 + 61 l/min (80 en option)
Relevage av/ar : 1 840/5 400 kg

CASE IH Les Farmall A complètent la gamme

Le tractoriste achève le renouvellement de sa gamme de tracteurs de 55 à 115 chevaux avec l'arrivée des modèles Farmall A, en complément des Farmall C et U. Par rapport à ces derniers, la série A se caractérise par un équipement plus basique et des tarifs inférieurs. En entrée de gamme, le Farmall 55A est un modèle à part que l'on pourrait qualifier de low cost. Fabriqué en Inde, il reçoit un moteur 4 cylindres 2,2 litres (Tier 3) de 56 ch, d'origine Mitsubishi et une transmission à 4 vitesses et un inverseur synchronisés. Il est disponible uniquement en version plateforme, 2 roues ou 4 roues motrices. Mis à part le 55A, la série Farmall A compte 6 modèles de 65 à 113 chevaux qui se positionnent comme les successeurs des JX, dont ils reprennent de nombreux composants mécaniques.Tous reçoivent un moteur FPT répondant aux normes Tier 3, en 3 ou 4 cylindres turbo, selon les modèles. Quatre choix de transmission sont proposés, selon les modèles. D'un gabarit similaire aux Farmall U, il se destine aux fermes d'élevage, tout en étant à l'aise au champ avec la possibilité de monter des pneus en 38 pouces sur les deux plus gros modèles. En cabine, les commandes sont désormais regroupées à droite du conducteur. Un toit vitré améliore la visibilité au chargeur. L'ensemble des modèles se décline également en version arceau.


M. Portier

Le reste de la gamme Farmall devrait bénéficier de quelques évolutions en 2013. Le Farmall A gagnera en puissance avec 3 modèles de 85, 95 et 105 ch équipés du moteur Tier 4i des Farmall U. Quant à ce dernier, il pourra recevoir un relevage avant intégré et un joystick électrique pour le chargeur.

▶ Modèles

Farmall 65A, 75A / 85A / 95A, 105A, 115A
Moteur : 3 cyl. 2,9l / 4cyl. 3,2l / 4 cyl. 4,5l
Puissance : 65, 72, 82, 95, 106, 113 ch
Transmission : mécanique 12/4 ; 12/12 avec ou sans inverseur sous charge ; 20/12 avec rampante
Hydraulique : 29+36 (65A et 75A) ou 29+50 l/min
Relevage : 3 (65A et 75A) ou 3,5 t

CASE IH Les Magnum en variation continue

La gamme de tracteurs Magnum de Case IH s'offre une transmission à variation continue avec la version CVX. L'empattement de ces derniers gagne ainsi quelques précieux centimètres. Cela leur permet ainsi d'accueillir des pneumatiques de 2,15 mètres de diamètre. Le mode de conduite est similaire à celui des Puma CVX. Par ailleurs, la famille s'agrandit avec l'arrivée du plus gros modèle de la gamme : le Magnum 370 CVX. Ce dernier bénéfice d'une motorisation Fiat Power Train de 8,7 litres de cylindrée. Sa puissance maxi atteint les 419 chevaux.


G.Coisel

ZETOR Le Forterra passe au Tier 4i


Zetor

Avec son Forterra HSX, le constructeur tchèque lance sa première gamme équipée d'un moteur conforme aux normes Tier 4i, développé par ses soins. Ce moteur 4 cylindres 16 soupapes conserve une pompe d'injection en ligne et reçoit un système de post-traitement combinant un catalyseur d'oxydation et un filtre à particules.
La transmission reçoit un inverseur hydraulique, trois rapport powershift programmables et un débrayage électrique sur le levier de vitesse. La commande de prise de force (540 et 1 000 tr/min) offre trois modes de démarrage.

▶ Modèles

Forterra HSX 100, 110, 120, 130, 140
Puissance : 96, 107, 117, 126, 136 ch
Transmission : 30/30 avec 3 powershift
Hydraulique : C.O. 70 l/min
Relevage : 6,5 t



Nouvelle Gamme 800 Vario

L'INNOVATION EN PUISSANCE

Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.

D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE

FENDT Voir plus loin

ETS BOUCHERON
Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent :
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
Cerisiers 03 86 96 20 08 - Charny 03 86 63 09 13
et ses agents :
OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

Ouverture prochaine dans la Nièvre
Commercial Nièvre
Guillaume Desante
06 76 52 21 03

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

NEW HOLLAND **La gamme TD5** gagne en ergonomie



New Holland

La nouvelle gamme de tracteurs économiques TD5 bénéficie d'un capot plus plongeant et d'une nouvelle cabine à l'intérieur de laquelle toutes les commandes ont été repositionnées sur la console de droite pour gagner en ergonomie. Un nouveau toit de cabine intégrant les feux de travail accueille un toit vitré en option et une climatisation plus efficace. L'opérateur peut prendre place sur un siège pneumatique (en option) et un siège passager équipe désormais le tracteur. Pour les travaux au chargeur, un levier est intégré sur la console.

Six modèles composent la gamme, les deux premiers abritant un bloc trois cylindres de 2,9 litres, le TD5.85 un bloc quatre cylindres de 3,2 litres et les trois autres accueillent un moteur quatre cylindres de 4,5 litres, tous d'origine FPT. Ces motorisations restent pour l'instant aux normes Tier 3. Du côté de la transmission, les quatre plus gros modèles peuvent recevoir un inverseur sous charge. Enfin, les deux plus gros modèles sont disponibles en montes de 38 pouces à l'arrière.

▶ Modèles

TD5.65, TD5.75, TD5.85, TD5.95, TD5.105 et TD5.115
Puissance : 65, 72, 82, 95, 106 et 113 chevaux

DEUTZ FAHR **12 rapports sous charge** sur le L730



Deutz-Fahr

Le nouveau L730 de Deutz-Fahr dispose de la nouvelle transmission à trois gammes robotisées et douze rapports sous charge. Dotée d'une motorisation de 7,148 litres de 220 chevaux répondant aux normes Tier 3, il dispose de la mémorisation des fonctions de bout de parcelle, d'un circuit hydraulique LS de 130 l/min alimentant jusqu'à sept distributeurs, d'une cabine à suspension pneumatique, du freinage à disques sur les roues avant et du terminal iMonitor en option.

CLAAS **L'Axion 900** de 320 à 410 chevaux



M.Portier

Décliné en quatre modèles, l'Axion 900 abrite un moteur FPT (Cursor 9) 8,7 litres doté du système de dépollution SCR fonctionnant à l'AdBlue pour répondre aux normes Tier 4i. Il est implanté sur une structure autoporteuse faisant office de carter d'huile et intégrant le passage de l'arbre du pont avant. Cette configuration permet l'implantation du catalyseur SCR au-dessus du moteur, le turbo prenant place sur le côté gauche de ce dernier. Ce carter structurel fait le lien entre le berceau du pont avant suspendu Dana et la transmission à variation continue ZF Eccom 3.0, baptisée C-Matic chez Claas. Quant au pont arrière, il a fait l'objet d'un développement spécifique par le Gima.

La transmission C-Matic intègre 4 gammes mécaniques, mais se pilote sur trois plages de vitesses, selon trois modes : automatique au levier ou à la pédale et manuel. Un régime moteur est enregistrable pour chaque plage. En mode pédale, le frein moteur peut être accentué à l'aide du levier de transmission. À noter que le pont avant peut recevoir en option un système de freinage intégré.

L'attelage arrière reçoit jusqu'à 6 distributeurs et des connecteurs power beyond. Le relevage intègre des crochets de catégorie 4 en option. Quant à la prise de force, la 1000 tr/min est complétée soit par une 540 Eco, soit par une 1000 Eco. Profitant d'un empattement de 3,15 m, la nouvelle cabine à quatre montants est implantée à l'avant de l'essieu arrière. L'efficacité de la suspension à quatre points, dont la course des ressorts est allongée par rapport aux Axion 800, s'en trouve améliorée.

Dans l'habitacle, la finition et l'ergonomie progressent avec un accoudoir regroupant l'essentiel des commandes et le terminal Cebis. Le joystick multifonction C-Motion, issu des Xérion 5000, assure le pilotage des fonctions essentielles. Sur le montant arrière droit subsistent la sélection des régimes de prise de force et des commandes du relevage. Concernant le terminal Cebis, Claas le prive d'un écran tactile et des fonctions Isobus et de guidage. Ces dernières sont pilotées par un deuxième terminal Cebis Mobile proposé en option. Autre particularité de la cabine, les montants arrière avancés, associés à une vitre arrière bombée, offrent un large champ de vision sur l'outil, tout en limitant la taille des portes.

▶ Modèles

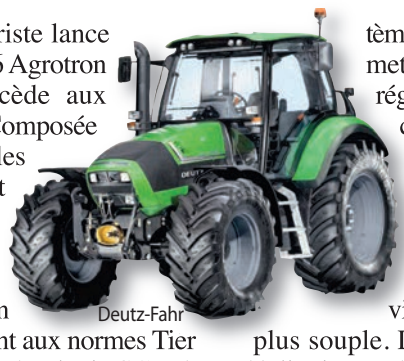
Arion 530, 540, 550, 620, 630, 640 et 650
Puissance maxi : 145, 155, 163, 158, 165, 177 et 184 ch
Transmission : 4 gammes robotisées et 6 rapports sous charge.
Hydraulique : L.S. 110 l/min
Capacités de relevage (av/ar) : 2 à 3 t / 6,5 à 8 t



Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

DEUTZ FAHR La série 6 remplace les Agrotron M

Le tractoriste lance la série 6 Agrotron qui succède aux Agrotron M. Composée de deux modèles 4 cylindres et quatre modèles à 6 cylindres, elle accueille une motorisation Deutz répondant aux normes Tier 4i, grâce à la technologie SCR de retraitement des gaz d'échappement à l'AdBlue. Sur ces tracteurs, le système Sense-Clutch permet au conducteur de régler l'agressivité du changement de sens. Par ailleurs, la transmission semi-powershift Sense-Shift autorise un passage des vitesses sous charge plus souple. La série 6 dans sa déclinaison P bénéficie en outre d'une sélection automatique du rapport sous charge le plus approprié lors de chaque changement de gammes. En cabine, l'opérateur bénéficie d'un nouveau levier de gammes, dont la course a été réduite et la grille redessinée pour des passages de gammes facilités. Il dispose également d'un nouveau terminal de contrôle Infocenter et du option le terminal I-Monitor


Deutz-Fahr

▶ Modèles 4 cylindres

6150.4 et 60160.4
Puissance maximale : 149 et 161 ch
Modèles 6 cyl. : 6150, 6160, 6180 et 6190 • Puissance maximale : 149, 161, 176 et 193 ch • Transmission : 6 gammes, 4 rapports sous charge
Capacité de relevage av/ar : 3,8 t/ 9,2 t

FENDT Les 300 Vario se musclent

Normes Tier 4i obligent, les nouveaux Fendt Vario 300 se voient dotés du système SCR de post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue. Au passage, la motorisation Deutz 4 cylindres de 4,04 litres se voit boostée sur le nouveau modèle 313, complétant la gamme par le dessus. D'une puissance de 135 chevaux, ce dernier affiche un couple maxi de 590 Nm. La gestion moteur-transmission TMS figure désormais dans les équipements de série. L'ordinateur de bord intègre dorénavant le calculateur de temps et de surface.
Du côté de l'hydraulique, la nouvelle pompe en tandem affiche 83 l/min, contre 78 l/min auparavant, améliorant du même coup les performances du relevage arrière à 6 tonnes, contre 5,5 précédemment. Enfin, le système de freinage a été revu et permet un PTAC de 8,5 tonnes, soit une demi-tonne de mieux.

▶ Modèles

309, 310, 311, 312 et 313
Puissance : 95, 105, 115, 125 et 135 chevaux


Fendt

KUBOTA Un haut de gamme renouvelé

Les tracteurs M110GX et M135GX bénéficient d'une motorisation Kubota 4 cylindres, de 3,8 et 6,1 litres de cylindrée, développant respectivement 110 et 135 ch. Ils remplacent le M108S et le M130X. Pour répondre aux normes anti-pollution, ces deux modèles reçoivent un filtre à particules et un EGR externe, abrités sous un capot monobloc. Le design de ce dernier tranche complètement avec le style de la marque. La transmission se compose de 3 gammes et de 8 vitesses powershift, soit un total de 24 rapports (32 avec l'option rampantes). L'Auto-Mode assure le passage des vitesses automatiquement, en fonction des différentes conditions dans lesquelles évolue le tracteur. Quant au dispositif Work Cruise, il maintient le régime moteur constant. Sur la grille de vitesses, on retrouve une position Park Lock pour immobiliser le tracteur, dépourvu de frein à main. La cabine à quatre montants est 13% plus haute et 19% plus large, pour atteindre 4,3 m³. Sur la console de droite, un écran LCD renseigne sur les informations principales du tracteur comme les vitesses d'avancement et de rotation de la prise de force, la consommation de carburant… Le conducteur bénéficie d'un accoudoir multifonction depuis lequel il peut notamment contrôler le relevage arrière ou sélectionner deux régimes moteur pré-programmés. Le tableau de bord simple est un mélange d'affichage digitale et analogique. Pour plus de visibilité au chargeur et de luminosité dans l'habitacle, la série M-GX est équipée d'un toit ouvrant.


G.Coisel

▶ Modèles

M110GX et M135GX
Puissance : 110 et 135 ch
Transmission : 24/24 (32/32 avec rampantes)
Hydraulique : 4 DE - 76,3 et 82,5 l/min
Relevage : 5 000 et 6 100 kg

MASSEY FERGUSON Trois transmissions pour les petits 7600

En complétant sa gamme 7600 par quatre nouveaux six cylindres de 140 à 175 chevaux, Massey Ferguson renouvelle des modèles dans trois de ses gammes : 5400, 6400 et 7400. Ceux-ci disposent d'un moteur Agco Sisu Power 6,6 litres équipé d'un système SCR associé à un DOC, comme sur les plus gros 7600. Trois transmissions sont proposées selon les modèles : Dyna-4 à 4 gammes robotisées et 4 rapports sous charge, Dyna-6 à 4 gammes robotisées et 6 rapports sous charge et Dyna-VT à variation continue. La Dyna-6 se démarque également de la Dyna-4 par un rapport économique et par l'automatisme AutoDrive. Quant à la Dyna-VT, elle bénéficie de l'automatisme DTM qui ajuste le régime moteur en fonction de l'effort. En version Dyna-6 et Dyna-4, la puissance du moteur est boostée jusqu'à 25 ch au transport ou lors des travaux à la prise de force.

Ces tracteurs sont proposés en trois versions (Essentiel, Efficient et Exclusive) qui correspondent à un choix de transmission et à un niveau d'équipement. Ils reprennent la cabine apparue sur les gros 7600 qui offre plus d'espace tout en conservant une structure à 6 montants. Celle-ci peut recevoir une suspension mécanique ou hydraulique active (Opti-Ride) ainsi qu'un toit vitré (Visioline). Dans l'habitacle, plusieurs accoudoirs incluant de nouveaux joysticks multifonction sont proposés en option, tout comme le Speedsteer qui réduit la démultiplication de la direction (nombre de tours de volant) lors des manœuvres ou encore la prédisposition au guidage et le terminal Isobus Datatronic 4.


Massey Ferguson

▶ Modèles

7614, 7615, 7616, 7618
Puissance maxi : 140, 150, 160, 175 ch
Transmission : Semi-powershift 16/16 (7614 et 7615), SP 24/24 et variation continue (7615, 7616, 7618)
Hydraulique : CO 57 l/min ou LS 110 l/min
Relevage : 7 100 kg (Dyna-4 et Dyna-6), 8 100 kg (7618 Dyna-6), 8 600 kg (Dyna-VT)



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois — 03 80 96 08 05
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière — 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay — 03 80 81 86 60
SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet — 03 85 24 72 05
SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy — 03 86 86 63 19

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

MC CORMICK **Le X70** adopte le SCR


Mc Cormick

Remplaçant des séries XTX et TTX, le X70 profite d'une nouvelle motorisation conforme aux normes Tier 4i. D'origine FPT, ce bloc de 6,75 litres dispose de la technologie de dépollution SCR (AdBlue). Au transport et à la prise de force, leur puissance est boostée de 20 à 30 ch, selon les modèles. Reprenant la base technique des XTX et TTX, la gamme X70 est déclinée en deux gabarits. Les trois premiers modèles offrent un empattement de 2,75 mètres et un poids de 6,5 tonnes, tandis que les deux plus gros possèdent un empattement de 2,87 m et un poids de 7,6 t. Ces derniers profitent également d'un pont arrière plus généreusement dimensionné, avec une capacité de relevage et débit hydraulique supérieurs. Ces tracteurs conservent la transmission à 8 rapports sous charge et quatre gammes manuelles ou robotisées (version M ou E-Plus). La version E-Plus est également équipée d'un accoudoir avec joystick multifonction, intégrant quatre distributeurs électrohydrauliques. Extérieurement, le X70 se reconnaît par son nouveau toit de cabine, son capot relooké et son réservoir d'Adblue.

▶ Modèles

X70.40 ; X70.50 ; X70.60 / X70.70 ; X70.80
Puissance maxi : 150, 165, 175 / 188, 214
Transmission : semi-powershift 32/24
Hydraulique : load sensing 110 / 129 l/min (163 en option)
Relevage : 8 / 11 t

VALTRA **Le N** 3ème génération

C'est avec la troisième génération de la série N que le constructeur Finlandais renforce sa présence sur le marché des tracteurs quatre cylindres. Désormais la gamme compte quatre modèles. Le N163 vient compléter la gamme par le haut.

Ce dernier s'affiche ainsi, avec ses 171 ch (puissance max avec boost), comme le tracteur quatre cylindres le plus puissant. Tous reçoivent une motorisation Agco Sisu Power avec technologie SCR de 4,4 l de cylindrée pour les deux plus petits modèles et 4,9 l pour les autres.


G. Coisel

En plus du design et des phares, le tracteur bénéficie d'un nouveau châssis *«taille de guêpe»*.

Le rayon de braquage est ainsi amélioré de 18 %, pour atteindre 4,50 m. L'empattement gagne 10 cm pour arriver à 2,67 m. L'échangeur thermique d'huile entre l'huile de transmission et hydraulique, sur les versions Versu et Direct a été perfectionné. Le réservoir à carburant contient à présent 230 litres, celui d'Adblue 27 litres.

En cabine, l'accoudoir ARM, qui équipe les versions Versu et Direct, bénéficie d'un écran couleur. Il reçoit également un joystick pour contrôler les distributeurs, et les commandes de prise de force.

Depuis cet accoudoir, il est possible, en marche ou à l'arrêt, de gérer la gestion des manœuvres en bout de champ.

▶ Modèles

N113, N123, N143 et N163
Puissance maxi : 124, 135, 152, 163
Puissance maxi avec boost : 130, 143, 160, 171
Transmission : semi-powershift à 3 PS (N113, N123 et N143) / semi-powershift à 5 PS ou variation continue (N143 et N163)
Hydraulique : L.S. 73 l/min ou 90 l en option /115 l/min ou 160 l en option pour le N163
Relevage av/ar : 3,57 t/7,85 t (8,26 t pour le N163)



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat. 26/09/12	Sancoins 02/10/2012	Bourg-en-Bresse 26/09/2012	St Christophe-en B. 26/09 au 2/10/12	National
Vaches viande (V)	U		4,25 €	4,34 €	4,17 €
	R	3,94 €	4,00 €	4,12 €	3,92 €
0	-	3,80 €	-	3,62 €	
Vaches mixte (M)	R		3,65 €	-	3,60 €
	O	3,50 €	3,50 €	-	3,48 €
Vaches lait (L)	O		3,30 €	-	3,28 €
	P	3,15 €	2,90 €	-	3,04 €
Génisses VML	U		4,60 €	4,57 €	4,34 €
	R	-	4,15 €	4,27 €	3,96 €
0	-	3,55 €	-	3,42 €	
Taureaux VML	URO	3,22 €	3,15 €	3,28 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 02/10**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,22	-
200-250 kg	-	-	3,11
250-300 kg	-	3,05	2,85
300-350 kg	-	2,90	-
350-400 kg	-	2,88	-
400-450 kg	-	2,82	2,71
450-500 kg	-	2,83	2,57
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,86	2,70
300-350 kg	-	2,81	2,66
350-400 kg	-	2,67	2,59
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,64	-
450-500 kg	-	2,64	-
500-600 kg	-	2,61	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,64	-
350-400 kg	-	2,72	-
400-450 kg	-	2,67	-
450 kg et +	-	2,55	2,42
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,78	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,42	2,10	1,95
5-10 ans	2,27	2,09	1,84
+10 ans	2,29	2,01	1,77 1,51
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,59	2,28	-

Tendance : 95% de vendus.
Broutards : l'offre reste mesurée. Le commerce est prudent et se concentre sur les lots de qualité correcte à supérieure. les lots inférieurs sont davantage pénalisés.
Taurillons : la qualité jugée plutôt médiocre rend la vente délicate
Laitonnes - Génisses 18 mois : très forte demande, notamment en sujets valablement vaccinés. Cours fermes à haussiers.
Vaches et génisses 30 mois : la demande reste bonne, mais les cours sont à peine reconduits. Peu d'invendus.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeun).

Vente de cheptel le jeudi 18 octobre 2012 à partir de 14h00.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 1er/10**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 395 kg	900-1080 €	2,39 - 2,87
400 à 450 kg	1090-1240 €	2,71 - 2,82
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	960-1280 €	2,45 - 2,76 €
Laitonnes		
245 à 345 kg	640-920 €	2,54 - 2,66 €
Génisses		
400 à 515 kg (16-24mois)	850-1130 €	2,09 - 2,36 €
500 à 625 kg (24-36mois)	1160-1280 €	2,05 - 2,33 €
Taureaux		
910 à 1155 kg	1710-2210 €	1,88 - 1,91 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	940-1150 €	
entre-deux	1170-1420 €	
lourdes	1450-1890 €	

Tendance : Moins de sortie en mâles permettant de tenir les tarifs. Peu d'invendus. Vente rapide et active en laitonnes, fermeté des cours. Commerce plus calme en génisses d'export, replis des tarifs. la présentation est de bonne qualité en vaches permettant une vente fluide à des tarifs facilement reconduits
Prochain marché bovins le lundi 8 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 26/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,20
250 à 300 kg	3,00	2,80
300 à 350 kg	3,00	2,72
350 à 400 kg	2,90	2,73
400 à 450 kg	2,90	2,60
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,75	2,50
200 à 250 kg	2,72	2,47
250 à 300 kg	2,70	2,44
300 à 350 kg	2,68	2,45
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,12
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,00
5 à 10 ans	2,10	1,90
+ 10 ans	-	1,77

Tendance :
Charolais : Seuls les broutards vaccinés éligibles à l'exportation se commercialisent facilement, les autres catégories sont pénalisées, les laitonnes vaccinés supérieures à 300 kg sont facilement reconduits.
Génisses et vaches : Cours reconduits facilement dans les bêtes de qualité, jeunes à finir rapidement, les vaches maigres et âgées sont fortement pénalisées avec baisse des cours.

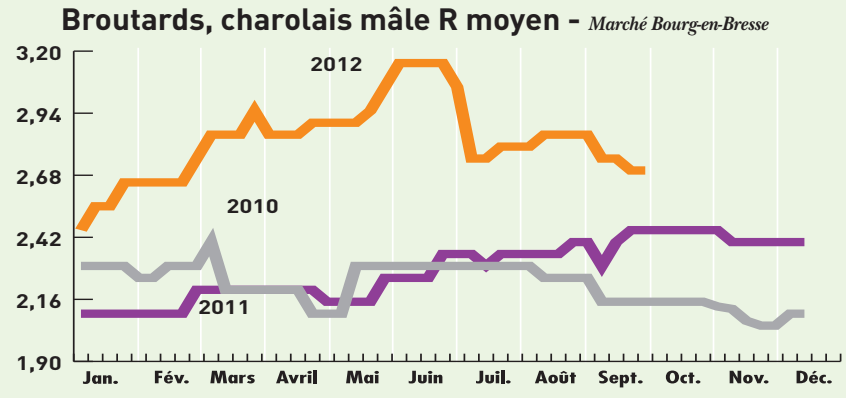
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 2/10/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	nc

Tendance : Vente toujours calme dans les mâles. Vente facile dans les femelles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 24/09/2012 au 30/09/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	-
350 kg	-	2,79 €	2,74 €
400 kg	-	2,74 €	2,67 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,68 €	2,60 €
500 kg	-	2,66 €	2,54 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,68 €	2,58 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,40 €

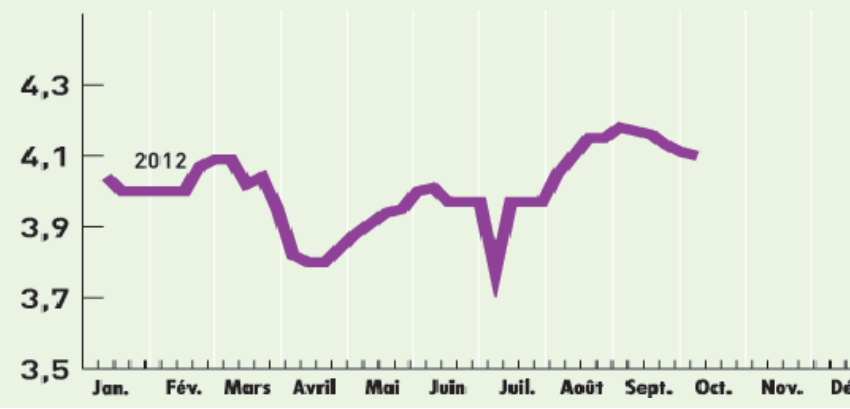
Tendance :
Les sorties importantes pèsent sur les cours des mâles jusqu'à 400 kg.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 24/09/2012 au 30/09/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,10 €	-	-			
Races mixte		-	3,79 €	3,78 €	3,75 €	3,66 €	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,69 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,21 €	4,16 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,26 €	4,21 €	4,16 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,28 €				
Races mixte				3,66 €	3,60 €		
Races lait					3,44 €	3,36 €	3,18 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,48 €	4,38 €	4,25 €	4,17 €	-	-	
Viande +350 kg	4,48 €	4,39 €	4,29 €	4,22 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 1ER AU 5 OCTOBRE 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est assez régulière face à la modestie de l'offre. Les transactions sont normales sans plus, pour les bonnes femelles charolaises et limousines de qualité bouchère, avec des sorties juste suffisantes pour des besoins ciblés de la cheville traditionnelle. Le placement est assez suivi pour les réformes allaitantes de choix secondaire correctement finies avec des tarifs maintenus. En revanche, on note un très net plafonnement de la demande dans les génisses et vaches de conformation inférieure et en manque de finition avec des tarifs revus à la baisse. Dans les réformes laitières, la puissance des grands groupes industriels impose de nouvelle baisse dans les vaches frisonnes et montbéliardes, ainsi que dans les taureaux de réformes. Dans les jeunes bovins, la modestie de l'offre tend à stabiliser les prix. ■

Broutards

La tendance commerciale s'est dégradée dans le broutard export, avec un décalage entre l'offre saisonnière et la demande export. La commercialisation est plus difficile avec une dégradation des prix dans l'ensemble des mâles charolais. Cette tendance baissière est surtout ressentie dans les sujets de conformation ordinaire ou dans les non-vaccinés.
Les échanges sont réguliers avec cours stables pour les bonnes laitonnes vaccinées. En revanche, la commercialisation via le marché espagnol est plus calme avec un repli des commandes. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le manque de place continue de peser sur le commerce des veaux Frisons. La tendance est en revanche à la stabilisation pour les montbéliards, mais le tri reste sévère dans les sujets maigreux.
En croisés laitiers ordinaires, le commerce s'avère très sélectif. Dans les bons veaux destinés aux labels, les échanges sont plus calmes mais faute d'offre suffisante les charolais, limousins ou croisés bien conformés restent normalement valorisés. ■

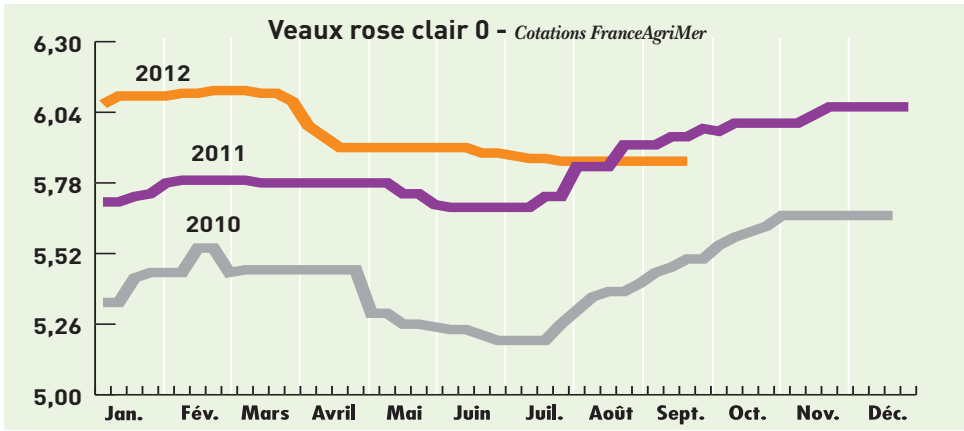
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/09 au 02/10/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,07 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/10 au 07/10/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	125	**360-610 €**	**335-455 €**	**200-275 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-80 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	897	-	-	**80-140 €**	**40-60 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 24/09 au 30/09/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 24/09*

Agneaux (895)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,77-3,19**	**2,60-2,94**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80-3,16**	**2,45-2,92**
Gras (+44 kg)	-	**2,57-3,09**	**2,44-2,56**
Gras (+50 kg)	-	**2,23-2,76**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (129)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**53 à 57€**	**0,90-0,94**	**0,30-0,74**
(+60 kg)	**65-107€**	**1,03-1,50**	-
Divers			
Béliers(8)	**90 à 121€**	**1,07-1,64**	-
Agneaux maigres	**53 à 113€**	**2,31-2,97**	
Chèvres	**11 à 30€**		
Boucs	**23 à 30€**		

Vente rapide et totale.
Cours fermes à haussiers dans toutes les catégories d'agneaux et de brebis.
L'approche de la fête de l'Aïd El Kebir stimule la demande en agneaux mâles, mais profite également aux bonnes femelles.

Prochain marché :
Les lundis 8, 15 et 22 octobre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 1er/10*

Ovins : 382	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**90-130 €**	**2,50 - 3,26 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**100-149 €**	**2,27 - 3,09 €**
Agneaux maigres	**65-90 €**	**2,10 - 2,57 €**
Brebis	**15-88 €**	**0,36-1,22 €**

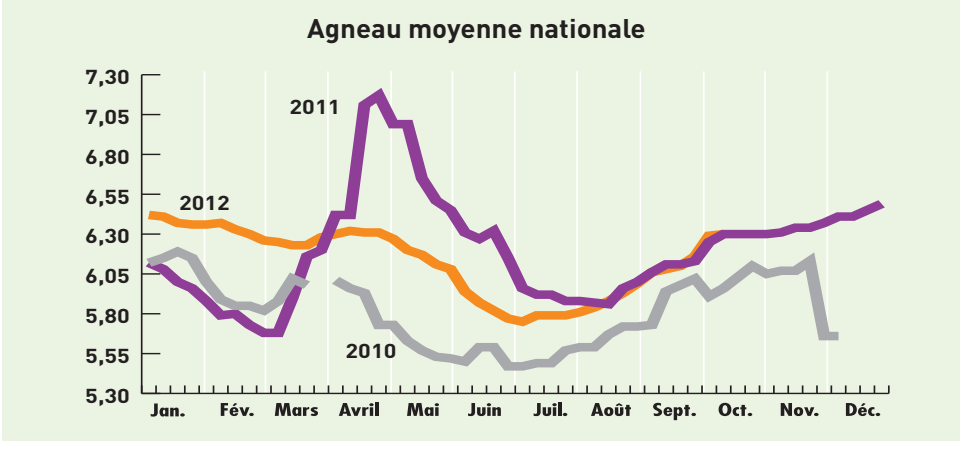
Commerce actif en agneaux, tarifs en hausse à l'approche de la fête de l'Aïd. En brebis, les animaux âgés et trop maigres sont moins recherchés, tarifs stables pour les sujets de bonne qualité.
Prochain marché ovins le lundi 8 octobre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 24/09 au 30/09/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir)

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,51 €**	**6,30 €**



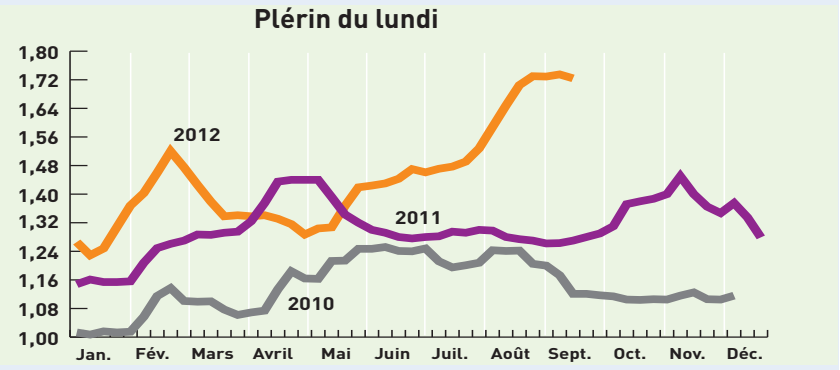
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 873 porcs présentés) — *Cotations du lundi 1/10/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,724 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 21/09 au 27/09/12*

1,96 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 26 septembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur; **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	oct.-janv.	252	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	255	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	252	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	oct.-janv	228	TC
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	3 d'oct.	225 à 227	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	250 à255	V C selon départ
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	oct.-déc.	255	VC
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	oct.-déc.	245	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	230	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 2/10/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,40 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,67 €**	-	**0,65 €**
Céleri rave France	**0,75 €**	-	**0,80 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,45 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,05 €**	**1,30 €**	**1,05 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,40 €**	**1,80 €**	**1,90 €**
Epinard France cat I	**1,40 €**	-	**1,30 €**
Haricot vert France ramassé machine cat I fin	**1,60 €**	-	**1,30 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,45 €**	**0,63 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,88 €**	-	**0,85 €**
Noix Lara fraîche cat I + 32 mm sac 5 kg	**2,50 €**	-	-
Persil frisé France	**1,90 €**	-	**1,50 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**1,15 €**	**1,35 €**	**1,00 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**0,95 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,00 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,80 €**	**1,25 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**1,00 €**	**1,45 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,40 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,72 €**
Potiron Muscade France	**0,50 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,50 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,40 €**	**1,50 €**	**1,50 €**
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,10 €**	-	**1,05 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,10 €**	**1,47 €**	**1,35 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds Zetor 5211 55CV année 90 3800H excellent état cabine pneus neufs, acheté neuf, 6000 euros
✆ **06 74 71 85 69**

18 - Vends tracteur John Deere 6800, année 1997, 6.550 h, relevage avant, BE.
✆ **06 08 31 31 04 ou 02 48 25 14 40, heures repas.**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011-980h pneu AV4807028, AR6506538, Rel AV - pont suspendu.
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Rech. tract. Renault Ares 610 620 RZ moins de 5500 h, faire offre :
✆ **04 90 72 22 42 06 84 82 72 65**

38 - Vds chevrettes Saanen et Alpine 04/12.
✆ **06 84 11 95 33**

42 - Vds quad Massey Fergusson 300 an 2006 1700 km 5 vitesses manuels 4 roues motrices 5000 euros
✆ **06 72 34 66 46**

71 - Vds tracteur Claas Arion 620 cis, 800 H.
✆ **06 88 30 35 05**

71 - Vds tracteur Case IH Maxxum 5140, 117 CV, pneus 20 % usure, TBE.
✆ **06 72 90 11 42 ou 03 85 79 49 74 H.R.**

73 - Vds Deutz Agroplus 75 ch, 4 RM, chargeur pneus avant neuf, inverseur hydraulique, année 1999, 4000 h, tbé.
✆ **06 21 86 12 06**

Travail sol

01 - Vds épandeur type Heywang 16m3 tapis neuf tbé - déchaumeur 3m avec semoir - foin luzerne
✆ **06.12.27.97.48**

18 - Vends rouleau Lachaud, double rangée de disques gaufrés, 6 m, attelage av. ou ar., repliage hydraulique 2x3 m, de 2011.
✆ **06 28 18 28 10**

21 - VENDS cover croop Gard 24 disques, bon état. (4001)
✆ **03 80 35 83 94**

38 - Vds semoir céréales Nodet Gougis 17 rgs 3 m.
✆ **06 58 48 56 70**

38 - Vds pr culture bio semoir Nodet G. 3 m roue fer relev. mécanique herse peu servie Timon adaptable.
✆ **06 42 90 75 43**

89 - VENDS rouleau auto-porté Razol 8,20 m., bille ondulée, 4 roues arrières, TBE, HT 6 000 euros (4009)
✆ **06 19 84 86 89**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 400E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds laveuse à noix 2 m sur roue marque Rousset Très Bon Etat
✆ **04 75 02 54 02**

38 - Vds charrue Kuhn s soc varilarge sécu hydrau très peu servi com neuve pièces carbure 9800 euros HT.
✆ **06 83 87 26 71**

71 - Vds pressoir Vaslin 22 hect., remorque auto vidante Doucet, cuve isotherme sur socle 38 hect.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Traitement

26 - Vds pulvé porté Corbins 1200l 15m CD électrique rampe hydraulique an 2010 ETAT NEUF.
✆ **06 83 00 65 05**

21 - VENDS pulvé Blanchard, année 2008, 800 l., 12 m., commande manuelle aux normes (réf. 38VB4)
✆ **06 81 91 54 79**

Distribution

38 - Vends godet distributeur Mailleux 2m3 dist. dr et g hérisson déméleur servi un an prix à débattre.
✆ **06 20 00 75 03 ou 06 18 29 79 95**

Épandage

21 - VENDS épandeur Vicon 2 plateaux 12 - 18 m., 800 l. + lève sac, 1 200 € à débattre (4007)
✆ **06 17 25 61 40**

Agri. divers

01 - VENDS DAL FORSTER ANNEE 2002 POMPE+BOL NEUF TANK A LAIT TOTAL 3500 EUROS
✆ **0474305822 HR SOIR**

01 - Vds chargeur Agram Q650 avec godet multiservices - pique bottes - surélévateur bottes - lame neige
✆ **04.79.87.68.55. après 20h30**

01 - Vds combiné de semis 2m50 - herse rotative Pottinger L25 + semoir Amazone D7-25 K tbé - épandeur Duchêne 6T hérissons HS
✆ **06.64.22.15.36**

SARL Jean RAVE et Fils
A SAISIR
- Semoir amazone D9 .30 spécial 2011
- Dessileuse Pailleuse Lucas Hulotte 45G
- Dessileuse Pailleuse Jeantil DP 5800
- Dessileuse Pailleuse Jeantil DP 3800
- Pailleuse Jeulin Cyclone F2
- Télescopique Manitou MLT 634 120LSU 2004
- Télescopique Manitou MLT 524 1997

71120 Champlecy
Tél. 03 85 24 23 73
VALTRA FENDT

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

10 - Cherche environ 110 ML de chaîne à fumier Miro en bon état.
✆ **06 87 99 32 30**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vds cause cessation tracteur John Deere 6210, avec fourche à fumier John Deere 631, avec surélévateur - benne Rolland, 10 t, 2 essieux, élévatrice - atomiseur Nodet, 3.000 l, 24 m.
✆ **02.48.80.22.14, heures repas.**

18 - Vends matériel agricole : 1 semoir Sulky Trameline GC, 4 m, 32 rangs, TBE - 1 presse balles rondes Vicon, 2006, RV1601, filette ficelle - 1 déchaumeur à disques Souchu-Pinet, 5 m + rouleau repliable (disques indépendants) - 1 andaineur Kverneland 9546, 2012, état neuf - 1 andaineur Pottinger 421.
✆ **02 48 73 77 97 ou 02 48 81 10 30.**

21 - Vds semoir nodet GC 4 M - tonne à eau 600 L avec abreuvoir (réf: 38VB1).
✆ **06 19 22 14 06 06 75 85 55 91**

21 - Cause décès VEND pulvé Hardi 24 m., 2 200 l., - tracteur NS 5050, - charrue Kuhn 4 fers, varilarge, - benne 14 T., - herse rotative (4002)
✆ **06 70 29 29 32**

38 - Recherche écrémeuses même incomplète matériel de laiterie pour musée.
✆ **04 76 64 22 11 HR**

38 - Vds tronçonse. echo 350 T dbl emploi : 290 euros + 1 pneu Michelin neuf 12-4-28 : 200 euros + 3 carcasses : 20 euros/1.
✆ **06 42 90 75 43**

38 - Vds matériels anciens TBE : scie à ruban col de cygne volant de 70 - rabaud Degaud largeur 40 - toupie arbre diam. 50 avec outillage, bas prix
✆ **06 08 78 04 12**

38 - Vds salle de traite 2x4 décro silo ext 24 m3 cuve g. oil 1000 l écorneur rechargeable bureau métallique.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vends chaudière boudin, cochon 120 litres prix : 500 euros, circulaire à bûches, sable chevalet prix 600 euros.
✆ **04 76 96 71 06**

42 - Vds broyeur de haie Bomford 457 bon état
✆ **06 33 75 99 90**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908 TP, état neuf, 4 rangs, 6500 euros TTC
✆ **06 88 38 03 06**

58 - VENDS broyeur de haie Kuhn HE 4844, - girofaneur Kuhn 7 601 MH, - tonne à eau Ronot, 6 000 l. + pompe Renson PF (réf. 400C)
✆ **03 86 84 72 46 06 30 94 21 02**

58 - VENDS bétaillère Ponge 4.50 m., barrières, chargement sur rails (réf. 4008)
✆ **06 47 97 46 14**

69 - Vends tank à lait Japy 850 et 920 litres. Bon état, prix à déb.
✆ **06 27 83 40 78**

71 - Achète presses M.D. & R.B., et semoirs à maïs pn.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nons-top 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

73 - Vds autochargeuse Krone HS 24 bon état + botteleuse Garnier.
✆ **06 82 32 67 04**

Élevage

01 - Vds épandeur HV8 état neuf - ensileuse 1 rg PZ bon état - je livre pneus pour silo - génisses Holstein prêtes
✆ **06.08.05.39.35**

70 - Après cessation alitière, vds S.D.T. Manus 2x5 avec décro, an 98, tt inox, stalle barre droite, lav. DWP 3000, grosse pompe à vide pouvant traire + de poste, portes pneumatiques, état très propre, complète, entretien MA Jacquot. libre de suite, prix à débattre. Tank à lait Japy 1060L, 500 euros.
✆ **06 79 68 45 25**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vends bétaillère Master CT ok année 1985 très bon état, prix : 7500 euros
✆ **06 48 85 91 21**

07 - Vends C Merc 508 bétail cai alu neuve CT ok
✆ **06 11 78 09 23 ou 04 75 38 78 81 HR**

42 - Vds Peugeot Boxer tôle an 2000, 110 000 km, ct ok, 3T5 surélevé, 3 places.
✆ **04 77 30 76 25**

69 - Vds Express diesel dans l'état.
✆ **04 78 44 45 07**

71 - Vends camion Renault S70, 1985, chassis nu, 130.000 km, 2.700 euros. chevenet
✆ **03 85 34 84 78**

ROANNE UTILITAIRES
42300 Mably
04 77 64 04 97 - 06 16 66 17 72
> 5 C15 diesels, 2001, 2005
> 4 Berlingo hdi, 2006, 2007
> Expert diesel 98
> Expert hdi 2006
> 2 boxer diesels 2005

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Tourisme

01 - Vds Kangoo 2001, 192900 km, diesel, tbé, 3000 euros CT OK sièges rabattables
✆ **06.06.42.35.83**

18 - Vends C5 break, de 2001, 196.000 km, CT ok, pneus ok, attelage, 2.800 euros.
✆ **06 86 70 50 50.**

38 - Vds Peugeot 206 HDI premi clim chargeu CD bleu nuit impeccable entretien factu garages 1/2 usé.
✆ **06 42 90 75 43**

38 - Vends Xsara 2 HDI diesel, 6 cv, contrôle OK bon état, année 2004, 76800 km : 6400 euros.
✆ **06 31 86 28 12**

42 - Vds 406 TD 96 bon état 240 000 km 1500 euros à débattre
✆ **04 77 22 54 29 aprés 20 h**

70 - Vends Opel Astra année 92, CT OK, 28000 km, 2000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de blé en rlx de 140 (environ 300 kg)
✆ **06.24.61.71.14.**
ou 06.14.47.07.46

38 - Vds paille foin graminé broyeur à céréales roue étroite 9/44 chambre froide.
✆ **06 60 71 98 60**

38 - Vend maïs ensilage sur pied ou en épis 2 hectares 1200 euros TTC l'hectare.
✆ **06 25 91 17 36**

38 - A vendre vendanges sur pied.
✆ **04 74 97 39 62**

38 - Vend pomme de terre variétés Monalisa, consommation et animaux toutes quantités.
✆ **06 80 62 83 78**

58 - VENDS foin 1ère coupe, 20 BR, 120 x 150, 100 euros la tonne (réf. 4005)
✆ **03 86 22 11 30 après 20 h**

58 - VENDS foin 2012, balles rondes 120 x 150, bonne qualité, stocké à l'abri, filet, 120 €, (400B)
✆ **06 14 34 31 58**

69 - Vds enrubanage de luzerne 1 coupe bonne qualitée.
✆ **06 07 78 41 57**

69 - Vds pommes de terre bio 2012 et foin bio prairie naturelle récolte 2012.
✆ **06 03 40 36 15**

74 - Vds foin BR 2012 mai/juin regain BC prix journal sans rumex PT, livraison possible.
✆ **04 50 64 55 50**
06 62 89 85 09

Fourrage

EURO PF VEND
Paille Blé Orge Colza broyée
Foin supérieur et divers
luzerne enrubannage
LIVRAISON ASSURÉE
02 43 07 26 58 • 06 78 12 37 67

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

PROPOSE TRANSPORT DE FOURRAGES
avec camion remorque équipé
sur départements:
01 • 10 • 21 • 39 • 45 • 51 • 52 • 58 • 69 • 71 • 77 • 89
Etudie toutes propositions
Sarl KALIFOURRAGE
Route de Verdonnet
21500 Asnières en Montagne
Tel. 06 08 77 79 92 - 06 20 92 12 25

01 - Vds maïs ensilage, 4 hectares, récolte début octobre, possibilité transport.
✆ **03 85 30 02 30**

42 - Agri 42 vds maïs ensilage irrigué, épis, en balles enrubannées, trés bonne qualité, livrés.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

55 - Vends foin 2ème coupe, balles carrées, 100 euros la tonne.
✆ **06 83 03 53 32**

58 - Vds paille orge et printemps et blé - Livraison toutes distances (réf: 380A).
✆ **06 83 92 09 50**

69 - Vd belle paille et foin de qualité, liv. par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vds foin paille regain, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends 9 ha 3e coupe de trèfle violet pour enrubannage.
✆ **03 85 72 23 47**

Propriété

21 - Souhaite transmettre exploitation élevage charolais, cheptel inscrit, bâtiment et habitation fonctionnels, foncier, DPU, surface propriété (36 ha), location (69 ha), libre de suite. Ecrire à Terres de Bourgogne BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (380D)
TERRES DE BOURGOGNE

42 - Cherche exploitation bovins allait. ou product. lait location ou achat - 50 à 130 ha - t. urgent
✆ **06 02 26 89 12**

Divers

CHAUX VIVE 94 % Granulé ou Poudre
Carbonate de calcium Big-Bag
Livraison Franco 25 T
Tel. 05 65 99 89 60
www.agrilisa.com

25 - Cause retraite vente - portes ouvertes les 20 et 21 octobre (harnais, roulottes, calèches, mat. d'élevage, d'atelier, camion) liste sur demande. Attelages des 2 Lacs.
✆ **03 81 69 68 69**

26 - Vds compresseur marque IDEAL chaine d'alimentation pour volailles pac mini drink bac à eau 1000l laine de verre 7cm environ
✆ **04 75 27 18 83 (le soir)**

38 - Vds ou échange ovins ou bovins, ânesses gestantes - charrue bisocs Huard HB1 550 euros, herse 3,80 : 200 euros, char 4 roues à pneus 4 m L 2 m lar 200 euros tuiles plates 0,30 euros pièces cuve 1000 l : 200 euros.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - A vendre remorque moto Norauto type PM1, dim. roue 500x10 servie 1 fois, roue de secours fourni : 300 euros - attelage Ford Focus break PDCI génération 1 : prix 100 euros.
✆ **04 76 33 05 86 ap. 19 h**

38 - Vends chaudiière central bois marque franco-belge «La Forestière».
✆ **04 74 58 74 95**

38 - Vds 1 cuve à mazout 4000 lt et 3 de 1000 lt, et 1 cuisinière mazout de ville.
✆ **06 37 32 30 07**

39 - Épareuse Faucheux TS526 de 2010, 5m25, rotor marteaux, monolevier, parallèlogramme, refroidisseur, aubans de fixation. Rouleau packer 2,50 m
✆ **03 84 44 76 04**

39 - Cherche associé élevage laitier
✆ **03 84 44 76 04**

55 - Vends épandeur à fumier Duchesne 8,5 T, désileuse portée Lucas 2m3, faneuse Niemeyer 4 toupies, Landini 80 cv, Case 5120 95 cv avec chargeur bétaillère 5V.
✆ **06 88 40 10 17**

67 - Vends tracteur NH TG230, an. 2005, 5600 h pont av. supersteer, frein pneumat. BV full powershift, 55.000 euros.
✆ **03 88 64 40 20**
ou 06 87 45 86 16

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

69 - Vds DAC NEPAD VC3 2 aliments 30 colliers 1 tank 2080 Japy.
✆ **06 23 12 86 58**

69 - AV piquets châtaigne en 2 m. Bois de brûle chêne merisier.
✆ **04 74 02 06 59**
ou 06 45 47 89 93

69 - Vds tapis d'alimentation marque Geoffroy SA longueur du tapis 60 m. largeur 70 cm. pour bovins caprins ovins année 2004 - Vds ancienne charpente bois démontée longeur 28 m. largeur 15 m. sur pilier.
✆ **06 60 97 83 90**

74 - Prend vaches en lactation en pension. Vds camion Macott bétaillère faucheuse frontale Fella.
✆ **06 62 20 24 02**

84 - 88-Cherche branchages de cyprès Arizonica bleu à tailler, couper ou à acheter. Paiement selon conditions.
✆ **06 08 47 87 05**

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture élevage recherche salarié préférences cultures - région Bresse
✆ **06.26.72.64.19**

42 - rech salarié agricole dyn et motiv. pour expl. poly +élev. viande + ent. prop. poss. logt. Plaine du Forez
✆ **04 77 27 13 92**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM008824 - BAS-RHIN
VENDEUR CONSEIL CONFIRMÉ EN PRODUITS BIOLOGIQUES H/F
Enseigne historique de distribution de produits biologiques et écologiques. Sera chargé d'accueillir, de conseiller les clients et de vendre les produits du magasin. BAC souhaité avec au moins 2 ans d'expérience. Très bonne connaissance indisp. de la gamme de produits bio et de cosmétiques. CDI. Travail le samedi. Grande amplitude horaire (entre 7h et 20h30). 1300-1500 € net selon profil + part. à complémentaire santé.

AM008768 - JURA
SALARIE POLYVALENT AGRICOLE H/F
Groupement d'employeurs. Traite, soins aux animaux, conduite. Bon contact avec les animaux, polyvalence et autonomie. Formation et expérience agricole exigées. CDI temps plein annualisé avec période d'essai. Salaire selon compétences et grille salariale convention collective. Déplacements remboursés. Poste à pourvoir dès que possible.

AM008759 - COTE D'OR
SALARIE AGRICOLE POLYCULTURE/ ELEVAGE H/F
Pour exploitation de polyculture et d'élevage charolais. Vous serez chargé de réaliser : 1) l'ensemble des travaux liés aux troupeaux : vêlages, alimentation, fenaison, etc... 2) l'ensemble des travaux liés aux céréales : Labour et semis. Formation agricole et expérience souhaitées. Débutant accepté. Personne dynamique, responsable et autonome. CDI à temps plein. Salaire à négocier selon compétences.

AM008704 - SAONE ET LOIRE
ASSISTANT COMMERCIAL H/F
Société basée en Bourgogne. Sous la responsabilité du responsable de l'administration des ventes : vous gérerez les commandes, les livraisons, la facturation, les tarifs ainsi que la prospection téléphonique et les Mailings. Niveau BTS Minimum. Expérience professionnelle dans une fonction similaire. Anglais Exigé. CDI.

AM008703 - COTE D'OR
CONSEILLER SPECIALISE EN PRODUCTION BOVINS ALLAITANTS H/F
OPA. Conseiller les éleveurs sur la conduite de la production animale. Participer aux programmes d'expérimentations. Participer aux actions collectives d'animation et de développement. Collaborer avec les partenaires concernés par cette production. Ingénieur agro/agri. Aptitude au travail d'équipe. Permis B. CDI avec période d'essai de 4 mois. Salaire selon grille. A pourvoir rapidement.

AM008273 - NIEVRE
VACATAIRE CONTROLES POLICE DE L'EAU H/F
Pour administration d'état. Vous serez chargé d'effectuer des contrôles Police de l'eau au titre de la directive nitrate et conditionnalité PAC dans les exploitations agricoles. BTS ACSE, PV, PA. Licence professionnelle. Bon niveau en agronomie (fertilisation). Bonne connaissance du monde agricole. Permis B (travail de terrain). Bon contact et bon relationnel. Travail en autonomie et en équipe. CDD 2,5 mois du 15/10 au 31/12/2012. Rémunération SMIC. Véhicule de service pour les contrôles.

AM008716 - JURA
RESPONSABLE D'EQUIPE «PERFORMANCES DES EXPLOITATIONS» H/F
OPA. Superviser/coordonner l'équipe du Domaine d'Activité Stratégique : «améliorer les performances des exploitations». Organiser/contrôler la réalisation des objectifs fixés à l'équipe et au DAS. Apporter sa contribution d'expert dans les dossiers d'intérêt général. Membre du groupe de travail Cadres. Connaissance en agriculture et son environnement. BAC+5 et/ou exp. CDI. Véhicule.

AM008832 - NIEVRE
DIRECTEUR TECHNIQUE H/F
Assoc. chargée de la sélection et de la promotion d'une race bovine. Sous la supervision hiérarchique du Directeur : Participer à la construction et à la mise en place de la stratégie de la structure en proposant des axes de développement technique et en contribuant à fédérer l'ensemble des animateurs raciaux autour de la ligne directrice du CA. Proposer/mettre en place des études et projets techniques sur la race, sur son développement, son extension et la traduction du travail en génétique menée par les éleveurs dans les données raciales. Conduire les activités de recherche indispensables à la poursuite du dvlpmt. de la race charolaise (recherche génomique, projet d'amélioration génétique..). Assurer l'interface entre éleveurs et organismes de recherche. Management des animateurs. Ingénieur grande école, 3ème cycle apprécié. 5 à 10 ans d'exp. en génétique (recherche, gestion de projet) et management d'équipe. Maîtrise parfaite des outils informatiques. CDI 35H. Dès que possible.

AM008725 - SAÔNE ET LOIRE
INSPECTEUR AGRO-INDUSTRIE H/F
Sté de certification. Vous réalisez des contrôles en exploitations agricoles et industries agro-alimentaires. BTS agricole ou agro-alimentaire. Exp. de 2 à 3 ans en PA (production laitière et sa transformation). Connaissance des démarches qualité. Compétence en bureautique (traitement de texte, tableur, intranet...). Sens du contact. Permis B indispensable. CDD de 8 mois. Déplacements quotidiens à prévoir en Bourgogne et Franche Comté.

AM008830 - FRANCHE-COMTE
TECHNICO COMMERCIAL ALIMENT DU BETAIL H/F
Pour groupe de distribution agricole à fort potentiel. Votre mission. Vous : Serez chargé de renforcer l'équipe existante. Serez responsable d'un portefeuille de ventes d'aliments du bétail et de services auprès d'agriculteurs, clients et prospects, d'un secteur dynamique et concentré. Serez le relais et l'ambassadeur de l'entreprise auprès des clients et prospects. Serez le maître d'oeuvre de l'application de la politique commerciale de l'entreprise, en ligne avec la stratégie définie en amont. BTS PA/ACSE, très proche du monde animal. Fortes capacités commerciales ou fort potentiel commercial. Expérience de 0 à 3 ans. Sens du relationnel avec la clientèle, sens des responsabilités. Goût des défis commerciaux : motivé, sens du résultat. Rigoureu • CDI. Entrée dès accord. Rémunération en fonction du profil. Formation, véhicule, micro-ordinateur et téléphone portable fournis.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


TONNE PICHON TC 8100 2007


TONNE JEANTIL GT 8500 2006


SILOFARMER 1300 UNIFEED 2001


EUROMARK 6903 TX 2005

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Porte coulissante en kit
fabrication française
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
Prête à monter - Ht maxi 5 m - Lg maxi 6,06 m
Livraison gratuite sur France métropolitaine

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt Tél. 0 322 325 325 Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE BRASSEUR EXTRACTEUR D'AIR THERMOSTATÉ
PUISSANT : 9 000 m³/heure d'extraction, jusqu'à 200 m² de surface brassée.
Normes CE, garanti un an.
112€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 214618
• Orientable à 180° sur son support : permet de créer une bonne circulation d'air sans courant d'air, montage en série possible. • Livré avec support pour fixation murale, une prise électrique et 1,5 m de câble.
Caractéristiques techniques : Poids : 7,2 kg - Diamètre : 46 cm Consommation moyenne : 180 W (faible coût d'utilisation) - 230 V - 50 hz Débit d'air : 9000 m³/h Surface brassée : jusqu'à 200 m².
Il permet : • Circulation de l'air, brassage doux et puissant. • Extraction d'air chaud, d'humidité, de gaz, d'odeurs, de poussières. • Amélioration de la qualité de l'air. • Refroidissement par convection. • Homogénéisation de la température, de l'hygrométrie.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
214618		112,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA3 - Photos non contractuelles

71 - Recherche ouvrier viticole, La Chapelle-de-Guinchay.
✆ **03 85 23 17 39 H.R.**

Service

69 - A votre dispo pour battage maïs sur dpt 01 - 69 et 71. Travail soigné, tarif économique.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Animaux

Divers

07 - Vds 20 chèvres du Rove + 20 brebis cause retraite
✆ **04 75 30 63 89**

73 - Vds génisses abon. 8 -10 mois Ind IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

73 - Cherche à placer 25 brebis pour hiver 12/13.
✆ **06 84 85 00 07**

73 - Cherche place en pension pour 4 génisses Tarine.
✆ **06 70 01 92 79**

74 - Vds 150 brebis pour élevage berrichon x charolais.
✆ **06 70 46 14 83**
ou 06 48 45 10 05

74 - Vds taureaux Red Holstein upra, très bonne origine, 6 à 15 mois livraison possible.
✆ **06 75 46 91 86**

Bovin

01 - VENDS GENISSES PRETES A PARTIR DE DEBUT NOV RACES 66 ET 46 CL SANIT OK FCO FAITE
✆ **0474517016**

01 - Vds 4 vaches Montbéliardes terme octobre 2ème lactation CL cause cessation
✆ **04.74.66.11.55.**
ou 06.28.09.23.54

01 - Prends génisses en pension à partir du 1er novembre
✆ **06.77.58.87.03**

18 - Vds 2 mâles reproducteurs, 7 mois, Blond d'Aquitaine, origine Léoxulemo, Orion, Xulemo, inscrits.
✆ **02 48 58 09 33,**
heures repas.

18 - L'élevage HBC Trameson à Charly (18) prolonge les portes ouvertes, du 28-29 septembre au 30 septembre 2012.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 3811)
✆ **03 80 23 68 04**
06 30 82 41 63

21 - VENDS 14 taureaux 1 an HBC dont 5 vêlage facile, TGS, tous éligibles prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 400D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS génisses pleines, - taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (3904)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

23 - Cause retraite vds troupeau Holstein inscrit UPRA.
✆ **05 55 81 70 42 HR**

25 - Race montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée. (réf. 400A)
✆ **03 81 50 46 81**
06 82 66 55 60

26 - Ach génisses prêtes MONTB TGS IBR
✆ **09 51 23 96 83 (HR)**

38 - Elevage Blond Aquitaine vends 15 génisses 30 mois pleines IA vêlages facile garantie pleines, indemn IBR vaccinée BVD vaches avec veau.
✆ **06 07 10 67 70**
04 74 83 84 71 le soir

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

38 - Vend 2 génisses Prim Holstein terme début octobre.
✆ **04 74 57 00 41 HR**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou 04 77 27 82 58 fax

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureau Limousin 5 ans inscrit qual. RR calme
✆ **06 73 66 11 84**

58 - Vds taureaux 18 mois, - veaux de l'année bonne origine GS HBC ou non. Martin - Montigny Sur Canne (réf: 3806).
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC. Champeau - Parigny les Vaux (390A)
✆ **06 75 69 10 18**
03 86 68 80 03

58 - VENDS B. génisses 30 mois HBC, gestantes, termes décembre, échogra, inséminées VF B. T. 18 mois charolais, limousin, - veaux reproducteurs c. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3905)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - Cause cessation VEND 12 vaches + 4 génisses charolaises, gestantes, échographiées, TGS. (39VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, - vaches pleines, vêlage décembre à février, HBC, TGS, BO. (40VB1)
✆ **06 86 38 53 93**

58 - Cause cessation VEND cheptel HBC, - vaches, génisses 30 mois, 18 mois, taureaux, veaux, IBR A. (4003)
✆ **03 86 22 23 60 -**
06 43 00 63 66

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HDC TGS vêlage facile - TB origines.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit - GAEC GOULLIARD (réf: 370A).
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends vaches ch. pleines, indemnes IBR, vac. FCO, cause cessation.
✆ **03 85 84 70 15 H.R.**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend taureaux 18 mois et veaux repro., tout au long de l'année.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Vds 2 génisses ch. terme 27/11 et 04/12, 2 vaches ch. terme 23/11 et 06/01.
✆ **03 85 59 43 94**
06 21 99 43 28

71 - Vds génisses Prim'Holstein, terme 4 et 6/10, IBR A.
✆ **03 85 28 23 14**
ou 06 70 85 01 66

71 - Vds bons taureaux 18 mois HBC, garanties sanitaires. EARL Douhard, Vendenesse-sur-Arroux.
✆ **06 07 04 18 34**

71 - Portes ouvertes en Saône-et-Loire, lundi 8 et mardi 9 oct. 2012. Expo-vente de reproducteurs charolais HBC, mâles de l'année, taureaux 18 ms et adultes. Elevage Ciron 71 Chassy tél. 06.08.02.84.56, Elevage Prost Michel 71 St-Vincent-Bragny tél. 06.72.81.21.61, Gaec Morin Jean-Noël 71 St-Aubin-en-Charollais
✆ **06 80 54 90 32**

71 - Vds très bons taureaux 18 mois, type viande pour reproduction, fils Sumo-Icare-Novotel.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux repro. HBC, IBR, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

Caprin

07 - Vds bouc 30 chèvres et chevrettes du Rove toute couleur
✆ **06 62 09 52 91**

26 - Vds lot de 35 chèvres mises bas 01/13.
✆ **04 75 57 14 64**
ou 07 70 63 30 72

26 - Vds chevrettes + boucs SAANEN AXA GENE+ nés en septembre 2012
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

38 - Vends chevrettes Alpines prêtes à saillir et à retenir chèvres alpines dispo décembre.
✆ **06 63 40 86 73**

42 - Vds lot 33 chevrettes Saanen née 02/12 indem Caev troupeau 1150 l, cl, capgene
✆ **06 16 52 16 50**

57 - Vends brebis Est Mérinos présumées pleines, agnelage fin 2012.
✆ **06 80 22 73 76**

69 - Vend 30 chèvres + 1 bouc chamoises terme mi février cause cessation.
✆ **06 10 54 18 20**

71 - Cse santé vds 145 chèvres alpines, CL + 42 chevrettes 100 % I.A., mise bas 3e semaine janvier 2013, adhér. gêne+.
✆ **06 74 53 83 09**

Ovin

21 - GAEC LEPEE VENDS agnelles Texel non inscrits, - béliers adultes, agneaux inscrits ou non (réf. 3901)
✆ **03 80 97 37 46**
06 88 96 09 82

26 - Vds lot Mérinos 14 brebis 2 à 4 ans, 10 agnelles antenaises, 1 bélier + bois sur pied
✆ **06 61 87 46 54**

58 - VENDS agnelles, agneaux et antenais, reproducteurs non inscrits, BO. (réf. 4006)
✆ **03 86 50 04 29**

71 - Vds béliers antenais charollais, bonne V L. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Équin

38 - Cause cessation vends au choix : ânesses suitées, mâle, ânon et jeunes ânesses, bas prix.
✆ **04 74 80 80 02**

42 - vds juments Percheronne 9 ans PP dressées attelées pucées vaccinées belle allure
✆ **06 05 28 86 55**

89 - Bourrellier effectue toutes réparations et fabrications pour harnais pour chevaux et ânes (réf. 4004)
✆ **03 86 33 82 20**

Chien

07 - Particulier vends chiens type Teckel à poil dur né 15 07 2012 n° tatouage de la mère 2GHF 999 des chiots
✆ **06 08 26 19 46**

21 - VENDS chiots Beauceron nés le 01/09/12, n° identification : 250269801566323, pucés, vaccinés, prix : 200 euros (réf. 3901)
✆ **03 80 96 22 89**

38 - Vds 1 chiot mâle type Ariégeois né le 4/06/12, non LOF, vacciné, mère : 2EKW849, voie unique lièvre.
✆ **04 74 84 42 24**

42 - Vds chiots Mont. des Pyrén. tat MF tat mère 250269602605565 + Cokers noir tat mère 250269602701339
✆ **04 77 64 02 39**

58 - VENDS chiots Foxe poils lisses, pur race, nés le 10/07/2012, mère : 250269602486709, parents extras chasse (réf. 3809)
✆ **03 86 84 76 92**

69 - Vds chiots femelles type teckel non Lof, nées le 19/08/2012, disponibles à partir du 20/10/2012. Portée de 5 F. Mère n°25026871078 9700. Prix : 150 euros.
✆ **04 74 05 13 60**

69 - Vend chiots Beauceron nés le 24/08/2012. Mère Lof : 250269602757202.
✆ **06 08 88 51 44**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

Divers

M. JOSE GRAND VOYANT MEDIUM
Vos problèmes amour, chance, travail, commerce, fidélité, retour de l'être aimé, désenvoutement, problème familliaux et alcool.
TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE
Par correspondance ou déplacement possible, même le week-end.
Contact : 06 03 87 95 85

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Portes ouvertes INTRABOIS
Stabulation 80 VA
Confort du travail & bien-être animal
Intrabois, Dachard, CBD Environnement
Lundi 15 oct de 11h à 18h
Dom. Les Gouttes – 03290 Dompierre sur Besbre
renseignements 04 77 52 73 40

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
12 & 13 octobre 2012
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
03 80 81 08 98 - 06 85 33 82 34



EN SAÔNE-ET-LOIRE
LUNDI 8 et MARDI 9 OCTOBRE 2012
3 élevages charolais vous accueillent à leurs
Portes Ouvertes
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes

Elevage Ciron Richard, Les Césars, 71130 Chassy, Tél. 06 08 02 84 56
Elevage Prost Michel, Gonnots, 71430 St-Vincent-Bragny, 06 72 81 21 61
Gaec Morin Jean-Noël, Jugny, 71430 St-Aubin-en-Charollais, Tél. 06 80 54 90 32

Earl PAPONNEAU, MAUBOUX - 58240 Livry, 03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84 / 06 73 32 02 87
Earl L. PACQUET, BONAY - 58240 Langeron, 03 86 37 44 65 / 06 80 05 84 11
ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES Les 5, 6 et 7 octobre
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 20 taureaux 18 mois et génisses pleines



Journées Portes Ouvertes
au Gaec ROUBE Père et Fils
Ferme de Noulot - 58 470 MAGNY COURS
les 12 et 13 octobre 2012
65 veaux de l'année et taureaux de 18 mois
Tel. 03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76
Accueil convivial (pot; buffet...)

Les éleveurs du G.E.R.C.E.L.A. ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de leur grande journée :
VENTE aux ENCHÈRES et VENTE AMIABLE de REPRODUCTEURS CHAROLAIS H.B.C.
Mercredi 10 octobre à 14h
50ème Anniversaire
à la ferme du Marault à Magny-cours 58470
Exposition des animaux et vente amiable à partir de 9h.
(catalogue sur simple appel au 03 86 58 16 03 ou 03 86 21 08 60), ou par mail : gercela@orange.fr
Retrouvez la liste des animaux présents à la vente aux enchères sur notre site www.gercela.com
Possibilité de restauration sur place

PORTES OUVERTES
6 & 7 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois
HBC, TGS, IBRA

TOMBOLA
1 génisse à gagner
BON DE 100 €
pour 5 acheteurs
12-13 OCTOBRE 2012
Hall des Expositions à GUEUGNON
420 ANIMAUX REPRODUCTEURS • BOVINS DE BOUCHERIE
RESTAURATION
BUVETTE
Renseignements : 03 85 85 20 25
STANDS
ANIMATIONS
(entrée GRATUITE)
Vos rendez-vous à ne pas manquer

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE ROGER MARTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 3.080.000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Bertin
Parc Technologique
21000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associée unique du 17 septembre 2012, il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : transport de marchandises par la route, la traction routière, la location de véhicules et toutes autres opérations similaires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21409478

N.F.I. IMMOBILIER

EURL au capital de 7700 €
Siège social :
14 route de Gray
21490 Varois-et-Chaignot
428 104 202 RCS de Dijon

L'AGE du 17/09/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 1 bis rue Georges Lavier, 21000 Dijon, à compter du 01/09/2012,
- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : Réalisation de travaux de maçonnerie et rénovation
Mention au RCS de Dijon

AL21409482

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

CARFI

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 3 202 000 Euros
Siège social : 10 Rue Docteur Quignard,
21000 Dijon
R.C.S Dijon B 380 810 382

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2012 a constaté que le mandat de membres du Conseil de Surveillance de Madame Armelle Carminati-Rabasse et de Monsieur Christophe Carminati, sont arrivés à leur terme. Ils n'ont pas été renouvelés dans leurs fonctions.

AL21409462

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :IZEM TRANSPORT
Siège social : 1 Rue des Marconnets, 21200 Beaune
Forme : SARL
Sigle : izem tr
Capital : 3000 €
Objet social : transport public routier de marchandise avec des véhicules inférieurs a 3t5
Gérance : Monsieur mohamed AZIZI, 1 rue des marconnets, 21200 Beaune
Durée : 2 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21409472

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Cocoon Spa
Capital: 1500 euros
Siège social : 11 rue pierre guidot, 21200 Beaune
Objet: Vente de spas et produits affiliés.
Durée: 99 ans
Gérants: M. Lomberget Romain, 1a rue des alouettes, 21200 Beaune, et Mme Claudine Boris, 35 rue de Strasbourg, 71100 Chalon Sur Saône.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21409487

ADDITIF

ORATIO AVOCATS
Parc d'Affaires de la Billardais
5, route de Ploubalay
22100 Taden

BISCUITERIE DU MISTRAL

Société par actions simplifiée
au capital de 201 300 euros
Siège social
Le Pré Bazin, Route de Dijon
21140 Semur en Auxois
542 003 629 RCS Dijon

Additif à l'annonce légale parue le 10 août 2012 dans Terres de Bourgogne (21)
Il y a lieu d'ajouter et ce, en remplacement des précédents Commissaires aux Comptes du fait de l'expiration de leur mandat, à savoir:, Cabinet Battistini Mazars, domicilié 5 Avenue de la Découverte, Parc Technologique 21065 Dijon,
en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
Monsieur Michel Muller, domicilié 1 Rue Bernard Palissy ,àí 25009 Besançon, Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis, le Président

AL21409481

NON DISSOLUTION

EV PLUS DIAG

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 6, rue Paul Cabet
21 000 Dijon
522 596 535 RCS Dijon

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20 décembre 2011 statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21409468

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI BAGCOUR

SC au capital de 7622, 45 €
Siège social :
Avenue du Général Mazillier,
21140 Semur-en-Auxois
348 155 482 RCS de Dijon

L'AGE du 22/06/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 11, rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris, à compter du 22/06/2012
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Paris

AL21409473

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BAULME-LA-ROCHE: Parcelles en nature de lande et bois
1 ha 87 a 86 ca- Chopin: C-259-265-266-267 ZB-6-7
L'ETANG-VERGY: Vigne AOC Hautes Côtes de Nuits
6 a 93 ca - Aux echalles: ZD-35
GEVREY-CHAMBERTIN: Vigne AOC Gevrey Chambertin
8 a 61 ca - Aux etelois: BP-184[F1]-184[F2]-215[183]
BARD-LES-EPOISSES: Parcelles en nature de pré
2 ha 38 a 55 ca - Les grands pres: ZE-51[12]-52[12]-53[12]
Pour les dossiers ci-dessus, l'objectif est le maintien de l'exploitant sur les parcelles
BEAUNE: Parcelles en nature de terre
7 ha 24 a 00 ca - Les gros pres: ZD-29(*) - Terre noire: ZC-64
LEVERNOIS: Parcelle en nature de terre
1 ha 16 a 80 ca - Les terres noires: ZA-13
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21409488

GAEC DES TROIS PROVINCES

Siège social : 3 rue de Chaume,
La Villeneuve sur Vingeanne,
21610 Montigny Mornay
La Villeneuve sur Vingeanne
421 435 827 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/09/2012, la collectivité des associés a transféré le siège social au 12 chemin de Saint Maurice, 21610 Montigny Mornay La Villeneuve sur Vingeanne.
Pour avis, la gérance

AL21409452

HNLD

SARL au capital de 11000 €
Siège social :
Rue Léon Fourney, 21500 Montbard
441 688 298 RCS de Dijon

L'AGE du 01/10/2012 a décidé de transférer le siège social de la société Rue Saint Roch, 21500 Montbard, à compter du 01/11/2012.
Mention au RCS de Dijon

AL21409457

La société VALODECHETS SERVICES, Chemin de la Noue, 21600 Longvic
a déménagé son siège social à l'adresse suivante :
4 bis allée des Nouratons, 21490 Ruffey les Echirey.

AL21409476

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

DÉMISSION

SCI "MONDEL"

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social
5 Rue du Stade, 21460 Epoisses
RCS de Dijon : B 493 412 969

Aux termes d'une l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 Septembre 2012, les associés ont pris acte de la démission de son cogérant, Monsieur David Della Polla. La seule gérance de la société sera désormais assurée par Monsieur Dominique Montone. Il convient donc de modifier les statuts à cet effet.
Inscription modificative : RCS de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21409480

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au Barreau de Nevers
6, Avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Commune de Nevers (Nièvre)

Un appartement Type F4 une chambre indépendante et un cabanon
« 4 rue Albert Thomas »
Le Mardi 30 Octobre 2012 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais, Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Nevers (Nièvre)
Dans un ensemble immobilier sis 4 rue Albert Thomas à Nevers
Cadastré :
Section CL n°0111 « lieudit 4 rue Albert Thomas » pour 6 a 92 ca ayant fait l'objet d'un état descriptif et règlement de copropriété par acte dressé par M° SAVIGNAT, notaire à Nevers en date du 8 juin 1967 publié à la Conservation des Hypothèques de NEVERS le 28 juillet 1967 Volume 3825 n°6.Et d'un acte modificatif de M° THOMAS notaire à NEVERS le 1 mars 1984 publié à la Conservation des Hypothèques de NEVERS le 22 mars 1984 Volume 6725 n°20
Savoir :
Le lot numéro Dix (10)
Un cabanon situé derrière le bâtiment, le quatrième en partant du passage desservant la cour
Le lot numéro Douze(12)
Un appartement situé au premier étage, à gauche , face au bâtiment, soit à droite de l'escalier conduisant à l'étage, comprenant : Entrée cuisine, WC, salle de bains , salon, séjour, deux chambres
Et le deux cent/ millièmes (200/1000 èmes) des parties communes générales de l'immeuble
Le lot numéro Treize (13)
Au premier étage, une chambre sur rue
Et les cinquante /millièmes (50/1000èmes) des parties communes générales de l'immeuble
sur la mise à prix de : 10 000 ,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
La visite est prévue **le Mercredi 17 octobre 2012 à 14h sur place** par la SCP «L.G.W» 2 Avenue Saint-Just 58005 Nevers cedex (Tél : 03.86.59.73.40.).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58409528

MITSUBISHI



Garantie 3ans ou 100.000 km
PAJERO
COURT 3 portes
3,2 l DD
à partir de
27 900€ HT (1)
existe aussi en version longue 5 portes



L200
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de
17 900€ HT (1) (2)
- TVA récupérable
- Pas de TVS
- Pas de Malus

(1) Sous conditions de reprise, voir conditions en magasin.
(2) Prix du single CAB.

Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) **03 80 52 99 50**
MITSUBISHI MOTORS

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ANNAY (AA 12/032)
Biens loués par bail rural:
52 ha 11 a 36 ca
- Bois de la cour a calmin: B-392 - Champ moriau: ZL-6 - Champs des cormiers: B-591(J)-591(K)-592(J)-592(K) ZM-18(J)-18(K) - L orient: B-379(A)-379(Z)-382(Z)-382(AJ)-382(AK)-383-384 - La ranchere: ZL-1 - Le taillis: ZL-23-24-25-26-27 - Les fortunes: ZK-87-88 - Les grands buissons: ZK-45 - Tailles du crot: ZK-54-61 - Taillis des vallots: ZK-20

Cmne de BRASSY (AA 12/074):
3 ha 45 a 20 ca
- Pre des ortis: D-690-691 - Pre du moulin: D-222-223-224[P1]-224[224](B)-227[P1]-227[227](B)

Cmne de MESVES-SUR-LOIRE (AA 12/076):
20 ha 34 a 90 ca
- L echo: ZH-119 - L ile du bas: ZE-25-32-39-57 - Le bourg: E-641 - Le chene tabourin: ZL-19 - Les broussailles: ZM-90-141-142-148-155 - Les buissons ronds: ZI-6 - Les marais: ZK-14 - Les noyers communs: ZH-42 - Les vignes des biez: ZP-1

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58409597

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: PLAQUISTE FORM
Objet social: Réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries intégrées aux cloisons, doublage thermique ou acoustique intérieur. Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, d'isolation thermique de parois, sols, plafonds et combles de tous ouvrages. Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tous matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuille de plaquage sur kraft ou sur textile, plaquage collé ou contreplaqué mince collé) ou tout autre relevant des mêmes technique de mise en œuvre. Réalisation de peinture y compris les revêtements plastiques épais ou semi épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries, revêtements faïences, nettoyage, isolation acoustique et thermique par l'intérieur et par l'extérieur.
Siège social: 1 Ruelle du Temple 58400 Varennes Les Narcy
Capital: 2 000 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance: M. Boulet Arnaud demeurant 1 Ruelle du Temple 58400 Varennes les Narcy.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58409423

Par acte SSP du 18/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : B2F
Objet social : Location de biens immobiliers, vente d'énergie d'origine photovoltaïque et renouvelable, acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, aliénation, et exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe, ou le complément desdits biens et droits immobiliers.
Siège social : La Gare, 58320 Pougues les Eaux
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Fayol Lionel demeurant Les Petites Maisons 18140 Herry.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58409454

Avis est donné de la constitution d'une EURL: « FINEX LOGISTICS » au capital de 5.000 €.
Siège social Société : 28 rue des Montôt, 58000 Nevers
Objet : Transport de marchandise, Durée : 99 ans
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Associé unique : SARL FINEX ECO BATIMENT
Gérance : M. Lagrib demeurant 28 rue des Montôt 58000 Nevers, nommé pour une durée indéterminée.
Pour avis,

AL58409503

Avis de constitution de la SARL :
Dénomination :LES 100 CIELS
Capital social :500 euros
Siège social :7 place Saint Sébastien, 58000 Nevers
Objet : Vente de produits naturels et non alimentaires et d'objets artisanaux
Gérant : Mr Boujlilat Badardin,
10 rue du 14 Juillet, 58000 Nevers
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58409521

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée JULYS, au capital de 5.000 €, ayant pour objet la vente de presse, librairie, papeterie, bimbeloterie, confiserie, jeux de hasard. Le siège social est Galerie Marchande du Centre Commercial, route de Fourchambault, 58180 Marzy. Le gérant est M. Hervé Minchin, dt 17 rue de la Presle, 18150 La Guerche sur l'Aubois.
Pour avis,

AL58409525

Par acte SSP du 28/09/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : EURL DE BEAUMONT
Objet social : Hygiène et traitement de l'eau en agro-alimentaire, nutrition spécialisé et suppléments pour animaux d'élevage
Siège social : Les Ponts de Beaumonts, 58700 La Celle sur Nièvre
Capital : 500 €
Durée : 30 ans
Gérance : M. Martin René Jean-Marc, demeurant Les Ponts de Beaumonts, 58700 La Celle sur Nièvre,
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58409531

Aux termes d'un acte SSP en date du 28 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SELURL PHARMACIE BAILLY
Siège social : 15 rue Jean Jaurès, 58450 Neuvy sur Loire
Forme : SELARL
Nom commercial : PHARMACIE BAILLY
Capital : 50000 €
Objet social : l'exercice de la profession de pharmacie d'officine (R.5125-14 du code de la santé publique) par l'intermédiaire de ses associés ou de certains d'entre eux
Gérance : Madame Clothilde BAILLY, Linière, 45420 Thou
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58409595

CONVOCATION

MEDICAVET
1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise

Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 19 octobre 2012, 11 H00 à la Ferme du Marault, 58470 Magny Cours.

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2012 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du 1/6e chaque année du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Thierry Simonneau et Arnaud Misier dont le mandat prend fin avec cet exercice.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.

Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire
- Augmentation de capital social réservée aux salariés

Alexandre Anier
Directeur

AL58409517

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LES SERRES DES COTTEREAUX

81 Rue Jean Monnet
58200 Cosne Cours sur Loire
R.C.S. Nevers - 485.278.220 le 13/12/2005

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 17 septembre 2012, il est décidé la dissolution de La SARL Les Serres des Cottereaux à compter du 30 Septembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
Mrs Petit Gérard et Pierre-Henri, domiciliés 81 Rue Jean Monnet, 58200 Cosne Cours sur Loire, quittent leurs fonctions de gérants.
M. Petit Pierre-Henri est nommé liquidateur.
Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à l'adresse du siège.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58409506

FIDAL

FIDAL
Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive sur Allier

CEME REGION BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 39.600 €
Siège social : Les Petits Champs,
Lot n°9, ZI, Route de Decize
58160 Imphy
651 880 361 R.C.S. Nevers
SIRET 65188036100043

Dissolution
Aux termes d'un projet de fusion en date du 29 juin 2012,l'associée unique de la société CEME REGION BOURGOGNE, la société CEME, Société par Actions Simplifiée au capital de 385.200 euros, dont le siège social est à Avermes (03) ZA «Les Petits Vernats » immatriculée au R.C.S. de Cusset sous le numéro 778 120 097 - SIRET 77812009700085, approuvé le projet de fusion avec la société CEME, les apports effectués ainsi que leur évaluation.
Aucune opposition n'ayant été régularisée pendant le délai d'un mois à compter du 24 juillet 2012, date de la publication au BODACC du projet du traité de fusion, la fusion est devenue définitive à compter du 13 septembre 2012.
La société CEME étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Cusset et de Nevers, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société absorbée a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.
Pour avis

AL58409518

D.V.T.P

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social: 7, chemin de la Motte
58300 Devay
532 431 434 RCS Nevers

L' associé unique a, par décision en date du 20/09/2012, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/08/2012. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58409519

EURL TALON BAPTISTE

au capital de 3 000,00 €
EURL en liquidation
Siège social : rue du Flûteux
58210 Marcy
RCS Nevers 520 809 328

Les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 01 Octobre 2012 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Mr Talon Baptiste, demeurant rue Flûteux à Marcy 58210 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est ainsi fixé chez Mr Talon Baptiste, demeurant rue du Flûteux à Marcy 58210, adresse à laquelle toutes correspondances devront être envoyées, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

AL58409520

L'EURL Marzak au cap. de 500 € sis, 37, boulevard Maréchal Juin 58000 Nevers dont le Siret est le 534 278 916 00018
L'AGE du 20/09/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, est nommé en qualité de Liquidateur M Ahemad Marzak l'associé unique de l'EURL Marzak et fixé le siège de la liquidation à son domicilie 12 rue Père de Foucault 58000 Nevers
La Société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nevers
Le liquidateur

AL58409522

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LAVAGE AUTO CHAULOT

SARL en liquidation
au capital de 20 000 €
15 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
RCS Nevers 524 646 023

Assemblée Générale Extraordinaire du 21/09/2012 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité au 18/05/2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. Hervé Chaulot, dt 67 D Route de Busserolles 58180 Marzy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : 67 D Route de Busserolles 58180 Marzy. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

AL58409526

NON DISSOLUTION

GARAGE PETILLOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social
37 avenue du Général d'Espeuilles
58360 Saint Honoré les Bains

L'assemblée générale extraordinaire du 24/04/2012 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 30/06/2014 conformément aux articles L. 223-42 et suivants du code de commerce.

AL58409523

NOMINATION

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

SA au capital de 53 358 euros
Siège social
49 Bld Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
315 564 443 RCS Nevers

Par délibération du CA en date du 17 septembre 2012, le Président a nommé en qualité de Directeur Général, à dater de ce jour et pour une durée indéterminée M. Grégoire Briens, demeurant 7 rue Papillon 75009 Paris en remplacement de M. Pierre Cresson démissionnaire.
Les actes seront déposés près le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58409527

POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE

S.A. au capital
de 1 714 908,25 euros
Siège social
49 Bld Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Par délibération du CA en date du 17 septembre 2012, le Président a nommé en qualité de Directeur Général, à dater de ce jour et pour une durée indéterminée M. Grégoire Briens, demeurant 7 rue Papillon 75009 Paris en remplacement de M. Pierre Cresson démissionnaire.
Les actes seront déposés près le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58409529

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

IMPHY DISTRIBUTION

SAS au capital de 8.000 €
Siège social : 20, rue Jean Jaurès
58160 Imphy
752 677 120 RCS Nevers

L'assemblée générale du 1er septembre 2012 a désigné M. Serge BILOE, dt 2 rue de l'Eglise 58160 Imphy, en qualité de Directeur Général.
Pour avis, la Présidente, G.BILOE

AL58409524

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL PIERRE GAUTHIER

Capital social : 133 600 €
Siège social : Les Briottes,
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 503 839 193

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2012, les associés ont décidé des points suivants : Démission de Monsieur Pierre Gauthier de ses fonctions de cogérant à compter du 25 mai 2012.
Pour avis,
La gérance.

AL58409402

SARL MORVAN NATURE ET SAVEURS

Au capital de 15 000 euros
Siège social : Les Pompons
58230 Saint-Agnan
RCS Nevers - 539 049 874

Modification des dirigeants
Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2012, Franck Paqueriaud demeurant Le haut Groslier, Saint-Didier-Sur-Arroux (Saône et Loire), a été nommé gérant, en remplacement de Delphin Paqueriaud, gérante démissionnaire.
Pour avis, la gérance

AL58409500

Alciat-Juris
Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

CILOC

SARL au capital de 150 000 euros
Route de Bourgogne
58000 St Eloi
RCS Nevers B 495 025 884

MODIFICATION DES DIRIGEANTS
Selon décisions de l'associée unique du 18/09/2012, les mentions antérieurement publicées sont modifiées ainsi qu'il suit, avec effet à compter de ce jour :
Ancienne mention:
Gérant : Philippe Cotton, né le 18/06/1965 à Sens(89100), dmt à Paris (75019) 89 rue Compas,
Nouvelle mention :
Gérant : Emmanuel Jolliet, né le 07/12/1967 à Poitiers (86000), dmt à Veyrac(87520), La Croix de l'Ange, La Barre.
Pour insertion,

AL58409594

GROUPEMENT FORESTIER DU SAUZAY

Capital de 1 983 848,31
Siège : 27 quartier de la Gare,
chez Mme Guiltat
58460 Corvol l'Orgueilleux
RCS Nevers
Siren 521 229 344

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2012 Monsieur Arnaud Gavarry, professeur d'EPS, demeurant à la Garenne Colombes (Hauts-de-Seine), 72 rue de l'aigle et Monsieur Marc Gavarry, étudiant, demeurant à Issy les Moulineaux (Hauts-de-Seine), 66 rue de l'Egalité, ont été nommés gérants de la société à compter du 21 septembre 2012 en remplacement de Mme Catherine Guiltat décédée le 29 mai 2012.
Pour avis et mention.

AL58409596

➜ CESSION

Etude de
Me Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny

Suivant acte reçu par Maître GAUTHRON, Notaire à Guérigny (Nièvre), le 17 septembre 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 21 septembre 2012, Bordereau 2012/1343, Case n°6, extrait 2848.
Monsieur Alain, Gabriel Bouron, artisan taxi et Madame Sylvie Claudine Yveline Cappelier, en invalidité, son épouse, demeurant ensemble à Guérigny (Nièvre), 6 rue des Abbés.
Ont cédé à :
Monsieur Frédéric Lucien André Delong, conducteur de taxi, et Madame Valérie, Yvonne, Martine Lebel, son épouse, secrétaire-comptable, demeurant ensemble à Guérigny (Nièvre), 22 bis rue Barbé.
Un fonds d'activité artisanale d'exploitant de taxi que fait valoir personnellement Monsieur Alain Bouron dans la ville de Guérigny, identifiée jusqu'alors au répertoire des métiers sous le numéro 398462218RM580.
Moyennant le prix de dix-huit mille euros (18 000,00 €), s'appliquant savoir :
-aux éléments incorporels pour 16.500,00 €
-au matériel pour 1.500,00 €
L'entrée en jouissance a été fixé au 1er octobre 2012.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Me Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière date des insertions prévues par la loi.
Pour unique insertion.
JP Gauthron, notaire

AL58409516

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BOURGEY MONTREUIL CHAMPAGNE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 738 675 euros
Siège social : Zone Industrielle des Vauguillettes
89100 Sens
401.341.714 RCS Sens

Il résulte de la décision du Président du 27/09/2012 les modifications suivantes, et ce à compter du même jour :
Ancienne mention : Directeur Général :Gérald Wissemberg
Nouvelle mention : Directeur Général : Clive Largillier né le 23/02/1975 à Somain (59) demeurant 38 rue de la Boyotte, 10390 Verrières
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89409596

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 13 novembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une maison d'habitation à Chassy (89, 15 Petit Chaumont
de 120 m² environ, **de 2 pièces principales.**
Avec **Cave et Dépendances**
Le tout sur un terrain **de 08 ares 74 centiares - Louée**
Mise à prix: 20.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER, SERRÉ, FLEURIER, FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mardi 30 octobre 2012 à 14 H 30

AL89409601

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 13 novembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Un immeuble d'habitation à Grandchamp (89)
11 Grande Rue et 1 et 3 ruelle du Four
Comprenant **Un Appartement (100 m²** environ) de 2 pièces principales,
Un Appartement (100 m² environ) de 3 pièces principales et **Un Appartement (80 m²** environ) de 4 pièces principales, avec Garage, hangar, remise et atelier
Le tout sur un terrain **de 02 ares 88 centiares - Loué**
Mise à prix : 22.500 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER, SERRÉ, FLEURIER, FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 31 octobre 2012 à 14 H 30

AL89409602

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de l'EURL: «Elevage du Diamant d'Or» au capital variable de 1 euro.
Siège social : 129 allée des violettes 89110 Sommecaise.
Objet : élevage, vente, pension, toilettage de chiens, chats et animaux domestiques.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant : M. Frédéric Lodenos est désigné statutairement en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention,
Fait à Sommecaise, le 24/09/2012.
Mr Lodenos Frédéric, (gérant).

AL89409581

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er septembre 2012 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : : 99 ans à compter de son immatriculation
Dénomination : Société civile immobilière Séville
Capital :Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er septembre 2012 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège : 29 faubourg Dilo 89600 Saint Florentin.
Objet : la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers.
Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.
Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er septembre 2012 , les associés ont désigné, en qualité de co-gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur Loïc Mercier et Madame Anne Péguilhan, demeurant ensemble à Paris, 5 rue Jules Lefebre 75009.
La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL89409582

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Septembre 2012 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : ATTRACTIVE AUTOS
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet :- l'achat et vente de véhicules d'occasion et neuf,
- l'import/export de véhicules d'occasion et neuf,
- l'achat et vente de pièces détachées pour l'automobile
- l'import/export de pièces détachées,
- achat et vente de matériel de boulangerie et pâtisserie (import et export)
- achat et vente d'engins de travaux publics et de machines agricoles (import et export)
Capital social : 5 000 euros.
Siège social :105 Rue des Mignottes, 89000 Auxerre.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Karim Khabouze demeurant 9 Allée du Foulon 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL89409583

Par acte sous seing privé en date du 31 août 2012 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL LES BOULOTS
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 6 les Boulots 89770 Boeurs en Othe
Objet : Les présentations de travaux agricoles, l'achat et la vente de tous produits agricoles, la production d'électricité par centrale photovoltaïque ou éolienne.
Durée : 99 ans
Capital : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Fabrice Brochard, demeurant 6 Les Boulots, 89770 Boeurs en Othe
Cession de parts : toutes cessions de parts sont soumises à agrément donné à la majorité des associés.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis

AL89409584

Par acte SSP du 27/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SARL DTW
Objet social : Bowling, billard, baby-foot, aire de jeux pour enfants et adultes, flippers, et autres jeux individuels ou collectifs se pratiquant en salle. Snack, bar, et restauration sur place et à emporter. Et accessoirement, organisation de manifestations musicales en salle et en extérieur.
Siège social : 9 avenue Georges Pompidou, 89100 Sens
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Nguyen Hoang Tam, demeurant 100 rue Général Dubois, 89100 Sens, et M. Fauveau William, demeurant 11 avenue Félix Faure, 69007 Lyon.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89409591

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : AGNAMAN TELECOM
Siège social : 6 rue Bourrienne, Logt 417, 89100 Sens
Forme : SARL
Sigle : AT
Capital : 5000 €
Objet social : vente de matériels informatiques et multimédia, maintenance informatique et dépannage adsl ; vente de téléphes mobiles, abonnements téléphoniques multiservices et accessoires, réparation de téléphones mobiles, cablage en téléphonie et réseaux informatiques, vidéocommunications.
Gérance : Monsieur Michel Agnaman, 6 rue Bourrienne, Logt 417, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89409592

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SHERIC
Siège social : 12 avenue des Ardilles, 89000 Saint Georges sur Baulche
Forme : SARL
Capital : 5000 €
Objet social : Vente d'articles de vêtement
Gérance : Monsieur Eric CAMPOY, 12 avenue des Ardilles, 89000 Saint Georges sur Baulche
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89409594

Par acte sous seing privé en date du 27/09/2012, est constitutée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme:Société par actions simplifiée
Dénomination :S.BAT
Capital : 4 000 euros
Siège : 12 bis quai Général Leclerc, 89300 Joigny
Objet : tous travaux de maçonnerie, de couverture, agencements intérieurs et extérieurs
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: tous associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément: les cessions d'actions sont soumises à l'agrément d la collectivité des associés.
Président : M. Pascal Lorain, demeurant 4 rue Parmentier, 89100 Sens
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis

AL89409599

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CBB CENTRALE BOURGOGNE BIO

SNC au capital de 10000 €
Siège social :17 Rue du Bel air,
89200 Avallon
533 500 534 RCS Auxerre

L'AGE du 08/08/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/04/2011, nommé en qualité de liquidateur M. Robert Nicolas, demeurant 7 rue des Biches, 89290 Escolives-Sainte-Camille, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS d'Auxerre

AL89409586

AUBE MINI AUTO

Sarl au capital de 8001 Euros
Route Nationale 6
à Pont s/Yonne 89140
510785611 RCS Sens

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 29/09/2012, les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Didier Gauthier, 53 rue des Noyers à Serbonnes 89140, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Le dépôt des comptes définitifs et la radiation seront effectués au RCS de Sens.
Pour avis,

AL89409597

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89409595

ALCADIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 72 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
479 991 168 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 27 septembre 2012,
l'associée unique, statuant en application de l'article L.
223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas
lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89409600

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CUISI KONCEPT EASY COOK LA CUISSON A LA CARTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 298.800 €
Ancien siège social : Hôtel d'Entreprise
de l'Avallonnais, La Grande Corvée,
89200 Avallon
RCS Auxerre 483 253 795
SIRET 483 253 795 00031)
Nouveau siège social : 2 Bis rue des Chevaliers,
44400 Rèze
RCS Nantes 483 253 795

Par assemblée Générale Mixte du 28.08.2012, les associés ont transféré à compter du même jour le siège social de Avallon (89200) Hôtel d'Entreprise de l'Avallonnais, La Grande Corvée, à Rèze (44400) 2 Bis rue des Chevaliers et modifié l'article 4 des statuts.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Nantes en annexe au RCS.
Pour avis,
La gérance

AL89409580

PH+ Design Lab.

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
11 rue des Nonvalles,
89100 Malay-le-Petit
492 441 902 RCS de Sens

En date du 21/09/2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 17b rue de la Gurnaz, Brécorens, 74550 Perrignier, à compter du 21/09/2012
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Thonon-les-Bains

AL89409588

COMMERCE EVOLUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
16, rue Pasteur 77700 Chessy
En cours de transfert
à Auxerre (89000)
5 rue du Colonel Rozanoff
531 073 567 RCS Meaux

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COMMERCE EVOLUTION a décidé de transférer le siège social de Chessy (77700) 16, rue Pasteur à Auxerre (89000) 5 rue du Colonel Rozanoff à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 531 073 567 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du
Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Gérance : Monsieur Philippe Dessolin, demeurant 16, rue Pasteur 77700 Chessy.
Pour avis, la gérance

AL89409593

➜ NOMINATION

SELARL MED-LAB

S.E.L.A.R.L au capital social de 29.915 euros
Siège social : 12 bis avenue de la Gare
89700 Tonnerre
380 377 515 RCS Auxerre

L' Assemblée générale en date du 30 mai 2012 a décidé de nommer, pour une durée de six exercices:
- aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, la société DAVREUX et ASSOCIES ayant son siège social à Bois Guillaume (76230) 648 Chemin de la Bretèque ;
- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Antoine Carment exerçant à Rouen (76000) 7 rue de Blainville.
Pour avis

AL89409585

➜ SUCCESSION

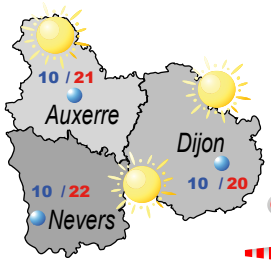
AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur des successions de :
. M. Michel Gabriel **Torrent** célibataire, décédé le 25/03/2009 à Sens, référence 09-3005
. M. Yves Roland **Blais** divorcé, décédé le 05/06/2010 à Sens, référence 11-3865
. M. Fabrice **Canipel** célibataire, décédé le 16/02/2011 à Joigny, référence 11-4128
. M. Gérard Max **Duboscq** célibataire, décédé le 13/11/2010 à Villeneuve Sur Yonne, référence 12-4428
. M. Jacques Pierre **Bouclet** divorcé, décédé le 19/09/2011 à Sens, référence 12-4429
. M. René Adrien **Blanchon** divorcé, décédé le 08/01/2008 à Sens, référence 12-4479
. Mme Christiane Paulette **Caron veuve Goudmand**, décédée le 01/06/2008 à Serbonnes, référence 12-4560
déposera les comptes rendus de successions au Tribunal de Grande Instance de Sens le 30/11/2012
. Mme Patricia Marie-Paule **Gruss** célibataire, décédée le 23/08/2009 à Avallon, référence 10-3489 déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance d'Auxerre le 30/11/2012

AL89409587

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Prévisions météo du 05 au 07 octobre

Vendredi 5 Octobre



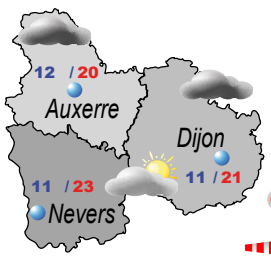
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Fleur
Soleil : 08:08 - 19:38
Lune : 22:36 - 13:16

Samedi 6 Octobre



Nuageux
Ce samedi se déroulera sous un ciel couvert et de rares apparitions du soleil. Les températures seront en légère hausse.

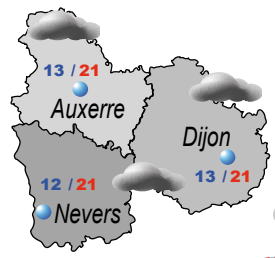
T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Bruno
Soleil : 08:09 - 19:36
Lune : 23:26 - 14:05

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 7 Octobre



Couvert
C'est un ciel menaçant qui s'annonce pour cette journée dominicale. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Serge
Soleil : 08:10 - 19:34
Lune : N.C. - 14:49

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Octobre :

Un ciel nuageux et quelques averses en perspective.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Octobre :
Le ciel sera nuageux ce jeudi. Ensuite, des averses sont attendues jusque dimanche.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 12 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		9			5			
	7			3				
1					2	3		6
		3	9			5	6	2
	8						9	
6	9	1			7	4		
5		7	8					3
				6			8	
			5			7		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	2	4	5	8	7	3	9	1
5	1	7	9	2	3	4	6	8
9	3	8	6	1	4	7	5	2
2	7	9	1	3	5	8	4	6
4	6	5	7	9	8	2	1	3
1	8	3	4	6	2	5	7	9
3	5	1	8	4	9	6	2	7
7	9	2	3	5	6	1	8	4
8	4	6	2	7	1	9	3	5

▶ Télévision Sélection du 06 au 12 octobre

Samedi 6

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Chimène Badi, Amel Bent, Laura Flessel, Estelle Lefébure, Lorie, C. Dominici, Taïg Khris, Emmanuel Moire, G. Vivès et Bastian Baker.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Jamel Debbouze, Véronique Jannot, Véronic Dicaire, Viktor Lazlo, Catherine Laborde, Sébastien Cauet, H. Aufray, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Beauté fatale», «Routards du crime» ★★. Série avec J. Anger. *Une nouvelle saison pleine de rebondissements.*
22.50 Lille et la parade fantastique. Spectacle.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Naufragés des Andes» ★★★. (voir Sélection)
22.40 L'appel de la vague.

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série avec Matt Bomer.

CANAL +
20.55 Nuit blanche ★★. Thriller (2010) de F. Jardin, avec Tomer Sisley (1h39) ⓬. *Haletant, mais fatigant.*

Dimanche 7

TF1
20.50 Valentine's day ★. Comédie (2009) de Garry Marshall, avec Ashton Kutcher, Jennifer Garner (2h). *Amusant, mais poussif.*
23.10 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Les invités de mon père ★★★. Comédie (2010) de Anne Le Ny, avec Karin Viard, Fabrice Luchini, Michel Aumont, Valérie Benguigui (1h31). (voir Sélection)
22.20 Faites entrer l'accusé «Peter Uwe Schmitt et Aurore Martin» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson ⓾.
23.30 Strip-tease «Fichu foulard».
00.20 Les amours de minuit. Mélo en NB (1930) de Marc Allegret et A. Genina, avec P. Batcheff (1h35).

ARTE
20.40 Buffalo Bill et les Indiens ★★. Western en VO (1976) de R. Altman, avec Kevin McCarthy, Paul Newman (1h58). *Iconoclaste et prenant.*
22.40 Buffalo Bill et la conquête de l'Ouest. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Plongée au cœur des urgences pour enfants».
22.45 Enquête exclusive «Argent sale : Quand la police frappe les voyous au portefeuille». Magazine.
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/PSG».

Lundi 8

TF1
20.50 On ne se quitte plus. Téléfilm avec Olivier Marchal, Ingrid Chauvin, Guy Lecluyse.
22.35 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Démons», «Doubles vies», «Journal d'une dominatrice ⓾» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Amusant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «Les banques vont-elles nous ruiner ?». Magazine de Franz-Olivier Giesbert.
23.20 Drieu La Rochelle, Aragon, Malraux, d'une guerre à l'autre.

ARTE
20.50 Cœur de tonnerre ★★. Policier (1992) de Michael Apted, avec Sam Shepard, Val Kilmer (1h54). *Prenant, mais violent.*
22.45 Red riding 1974 ★. Drame (2009) de J. Jarrold, avec Andrew Garfield, Eddie Marsan(1h41) ⓬. *Haletant, mais très violent.*

M6
20.50 Scènes de ménages. Série avec Audrey Lamy, Gérard Hernandez, Marion Game, Frédéric Bouraly.
22.45 Vos meilleures Scènes de ménages 2011 (la suite) «Que sont-ils devenus ?». Série.

CANAL +
20.55 Engrenages (11 et 12/12) ★★. Série ⓬. *Une excellente fin.*

Mardi 9

TF1
20.50 Mentalist : «Mon ancien moi», «Jane en danger», «L'homme des cavernes» ★★ ⓾. *Excellent.*
23.15 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Ta mère en 6e ★. *L'idée est amusante, mais c'est ennuyeux.*
22.30 Ta mère en 6e «Le bilan».
23.15 Infrarouge «L'envers du tableau : Pile profs, face élèves».
01.20 Dernier domicile connu ★★. Policier (1969) de J. Giovanni, avec Lino Ventura, Marlène Jobert, Michel Constantin (1h35). *Excellent.*

FRANCE 3
20.45 Malgré-elles ★★. Téléfilm avec Flore Bonaventura, Louise Herrero, Macha Méril. (voir Sélection)
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Pilule amère : Les dessous de la recherche pharmaceutique
20.50 Pharmatests à l'Est «Cobayes en pays communistes» ★★. *Scandaleux.*
21.45 Les testeurs ★★. *Inquiétant.*
22.40 I love democracy «Turquie» ★★. *Passionnant.*

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine.

CANAL +
20.55 Carnage ★★★. Comédie dramatique (2011) de R. Polanski, avec Jodie Foster, Kate Winslet, C. Waltz (1h16). (voir Sélection)

Mercredi 10

TF1
20.50 Esprits criminels : «Vaincu par KO», «Les survivants», «Les miroirs de l'âme». Série avec Joe Mantegna ⓬.
23.20 Fringe. Série avec A. Torv ⓾.

FRANCE 2
20.45 Faux coupable ★★. Téléfilm avec Aurélien Recoing, Emma De Caunes, Marianne Basler, Lola Naymark, Guillaume Gouix (1h44). *Prenant, mais affreux.*
22.30 Un jour, un destin «Mazarine, une vie au secret». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Mont-Saint-Michel aux îles Chausey».
23.10 L'ombre d'un doute «Henri IV : Victime d'un complot ?».

ARTE
20.50 Dance me outside ★★. Drame en VO (1994) de B. McDonald, avec Ryan Black, Adam Beach (1h21). *Prenant, mais long.*
22.10 Umberto Eco. Documentaire.

M6
20.50 Desperate housewives (8 et 9/23) ★★. Série avec Teri Hatcher, Marcia Cross. *Excellent.*
22.30 Belle toute nue. Magazine.

CANAL +
20.55 Mon pire cauchemar ★★. Comédie (2011) de Anne Fontaine, avec Isabelle Huppert, Benoît Poelvoorde (1h36). *Amusant.*

Jeudi 11

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton, Sébastien Demorand, Christelle Brua et Olivier Nasti.
23.10 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «La galère des quinquas», «Jeunes musulmans contre la République».
22.15 Complément d'enquête «Hôpital public : Comment éviter la faillite ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3
Soirée spéciale Jean-Paul Belmondo
20.45 Le cerveau ★★. Comédie (1968) de G. Oury, avec Jean-Paul Belmondo, Bourvil (1h50). *Pas mal.*
23.20 Borsalino ★★. Policier (1969) de J. Deray, avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon (2h). *Brillant.*

ARTE
20.50 Ainsi soient-ils (1 et 2/8) ★★. Série avec Jean-Luc Bideau, T. Gimenez, Michel Duchaussoy, Julien Bouanich. (voir Sélection)
22.30 Dernier souffle «La médecine aux frontières de la vie».

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Homeland (10 et 11/13) ★★. Série ⓾. *Poignant.*

Vendredi 12

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Japon».
23.00 Le grand bêtisier.

FRANCE 2
20.45 Caïn : (3 et 4/8) «Juge et partie», «L'attaquant» ★★. Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme. *Bien fait et amusant.*
22.45 Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Clémentine Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.25 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Nord-Pas-de-Calais : Les vies du détroit». Magazine présenté par G. Pernoud.

ARTE
20.50 Rapace ★. Téléfilm avec Grégory Gadeboix, Julie-Marie Parmentier, Benjamin Jungers (1h32). *Outrancier et fatigant.*
22.25 Transfer. Téléfilm avec Hans-Michael Rehberg (1h31).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Ce qui ne vous tue pas…», «Des hommes d'honneur», «Défiance», «Faux-semblants». Série ⓾.

CANAL +
20.55 L'arnacœur ★★. Comédie (2009) de Pascal Chaumeil, avec Romain Duris, Vanessa Paradis, Julie Ferrier (1h41). *Amusant.*

SÉLECTION


DR

Les invités de mon père - Grande figure de la gauche humaniste, Lucien Paumelle provoque une admiration inconditionnelle chez sa fille et une agressivité larvée chez son fils. Un jour, il leur annonce qu'il a contracté un mariage blanc avec une jeune Moldave. Avec un humour caustique réjouissant, Anne Le Ny croque les travers de ses contemporains, surtout les intellectuels bien-pensants de la gauche humanitaire. À cet égard, la première partie du film est très amusante, avec des dialogues parfaitement écrits. Mais c'est l'évolution des relations au sein de la famille qui l'intéresse, et elle les analyse avec pertinence, même si l'on aimerait qu'elle aille plus loin, surtout dans la seconde partie. La réalisatrice se garde bien de juger quiconque et elle montre les motivations des uns et des autres. Les comédiens sont sensationnels, et Michel Aumont est épatant de satisfaction ambiguë. ***Dimanche 7, sur France 2, à 20h45.***

Naufragés des Andes - En 1972, un avion s'écrase dans les Andes. Le documentariste, ami des survivants, a recueilli leurs témoignages. Les images d'archives et les scènes reconstituées s'intègrent parfaitement à l'ensemble, où domine un sentiment de respect et de pudeur. Quant à la question délicate des conditions de la survie, elle est magnifiquement résumée par un des survivants, à la foi vibrante. ***Samedi 6, sur Arte, à 20h45.***

Malgré-elles - Pendant la guerre, deux Alsaciennes de 17 ans ont été réquisitionnées par les Allemands pour travailler dans une usine d'armement. Si l'on connaît le triste sort des Malgré-nous, on ignore souvent celui des Malgré-elles. Ce téléfilm poignant leur rend justice en décrivant leur long calvaire. L'histoire est bien menée et elle évite tout manichéisme en montrant qu'il y avait des Allemands que cette situation choquait. ***Mardi 9, sur France 3, à 20h45.***

Carnage - Parce que le fils des uns a violemment frappé le fils des autres, les Cowan et les Longstreet se retrouvent pour régler cela à l'amiable. En adaptant la pièce de Yasmina Reza, Roman Polanski stigmatise le politiquement correct et la bonne conscience des bobos. Dans cette œuvre réjouissante, il fait voler en éclat le vernis social qui permet de faire bonne figure en société. C'est très amusant, pertinent et parfaitement interprété. ***Mardi 9, sur Canal +, à 20h55.***

Ainsi soient-ils (1et 2/8) - Cinq jeunes entrent au séminaire. Si le premier épisode est décevant, le suivant ne manque pas de qualités, avec des personnages attachants. Sans intentions malignes vis-à-vis de l'Église, cette plongée dans le monde d'un séminaire offre de très belles scènes (en particulier le récit de la conversion de José). Mais il y a beaucoup de détails, dans les dialogues et les comportement, qui frisent le ridicule. ***Jeudi 11, sur Arte, à 20h50.***